

# Emouvants témoignages au procès de Louis Viau

(A LIRE EN PAGE 3)



### CLICHE UNIQUE

Le cardinal Arthur Hinsley, archevêque de Westminster, allume une cigarette sans cérémonie, tout comme vous et moi, à un récent banquet donné à Londres. Le Très Révérend Hinsley est l'un des cinq cardinaux qui ont été nommés l'an dernier par Pie XI.



### LE PRINCE BERNHARD EST POPULAIRE

Le prince Bernhard, l'époux de la princesse héritière Juliana, est acclamé par les villageois de Soestdyk, en Hollande. On sait qu'une fille est née le mois dernier à ce couple royal.



### JE SUIS INNOCENT!

Nikolaï Krestinsky, ex-vice-commissaire aux Affaires étrangères soviétiques, a causé toute une commotion au cours du procès qui se déroule en ce moment à Moscou lorsqu'il a refusé de s'avouer coupable. Les accusés politiques russes ont l'habitude de proclamer leur culpabilité.



### CAROL SE PROCLAME DICTATEUR

Pendant que le grand chambellan tient le chapeau emplumé de Sa Majesté, le roi Carol est ici photographié alors qu'il signe la nouvelle constitution établissant l'état corporatif et désignant le roi comme dictateur.



### IL SOURIT PARFOIS

Le mahatma Gandhi n'est pas prodigue de sourires. Le voici pourtant pris sur le fait alors qu'il écoute un mot spirituel prononcé par l'un des orateurs au 51ème congrès national indien tenu à Haripura, Indes.



### HERITIERS DE DEUX TRONES

Ces deux bébés seront un jour appelés à régner comme souverains. A gauche, c'est le prince Harald, fils du prince héritier Olaf de Norvège, et à droite, Victor-Emmanuel, prince de Naples et fils du prince héritier Humbert d'Italie.

# M. T.-D. Bouchard voulait devenir chef de l'A. L. N.

## Le député E. Boiteau a fait d'intéressantes révélations

### "Godbout restera... à moins qu'il ne démissionne" dit le député de St-Hyacinthe

QUEBEC, 10. — (D.N.C.) — "Puisque nous sommes à écrire une page d'histoire cet après-midi et qu'on a fait allusion à l'Action libérale nationale et à la rencontre survenue sur la rue St-François-Xavier, je confirme la déclaration du ministre du Commerce à l'effet que nous avons reçu alors de M. Edouard Lacroix, député fédéral de Beauce, l'invitation comme membre de l'A. L. N., de nous rendre à Montréal pour rencontrer le député de St-Hyacinthe. Nous avons attendu la visite du chef actuel de l'opposition de trois heures à six heures moins quart. Il était accompagné de l'échevin Chabot de St-Hyacinthe. Il a demandé de devenir chef du mouvement de l'A. L. N.", a déclaré cet après-midi, M. Emile Boiteau, député de Bellechasse à la Législature provinciale.

M. Bouchard: — Je nie catégoriquement cette déclaration.

M. Boiteau: — Vous pouvez la nier tant que vous le voudrez. Je réaffirme ce que je sais être la vérité. Le chef actuel de l'opposition cherchait à devenir chef de l'A. L. N. afin de mieux nous vendre à M. Taschereau. Nous avons voulu demeurer fidèle à l'A.L.N. afin de nous unir à M. Duplessis.

M. Cléophas Bastien, député de Berthier, soulève un point d'ordre à l'effet que le député de Bellechasse devrait accepter le démenti du chef de l'opposition. L'honorable Maurice Duplessis, parlant sur le point d'ordre, dit que si quelqu'un prétendait, par exemple, que le député de Berthier est mieux qualifié comme chef que M. Bouchard, personne ne le croirait. Un député présent à la réunion de la rue St-François-Xavier, donne sa parole au député de Saint-Hyacinthe qui n'accepte pas la parole du député de Bellechasse.

M. Boiteau: — Je réaffirme que M. Bouchard désirant devenir ministre dans le cabinet Taschereau voulait devenir chef de l'Action libérale nationale afin de nous amener vers les prétendus hommes nouveaux. Nous avons entendu M. Lacroix au sujet de M. Bouchard qui désirait remplacer M. Paul Gouin dans la Beauce quand on a un bon cheval on ne prend pas un "piton".

#### Les chemins de fer

Au début de la séance la chambre siège en comité des subsides sous la présidence de M. Frank Pouliot, député de Missisquoi, afin d'adop-

ter des crédits du ministère des terres et forêts et du ministère des affaires municipales du commerce et de l'industrie.

M. Laurent Barré, au cours de la discussion soulève un débat au sujet des taux de transport ferroviaire. Il se plaint qu'il en coûte le même montant pour expédier des pommes de terre de Maniwaki à Montréal et du Nouveau-Brunswick à Montréal. Il en coûte aussi moins cher pour expédier des tricotés de Toronto à Montréal que de Montréal à Toronto.

Le premier ministre dit qu'il s'agit d'une question fort importante pour notre province. Les deux partis politiques fédéraux ont multiplié les lignes de chemins de fer. Les deux gouvernements, bleu comme rouge, ont construit un chemin de fer à la Baie d'Hudson et un port à Fort-Churchill au coût de plus de \$50,000,000. L'an dernier, seulement deux ou trois navires s'y rendaient avant de prendre des cargaisons de blé. La manutention de ce blé coûtait \$3 le minot. Les deux partis politiques ont sacrifié les intérêts de l'est en faveur de l'ouest. Nous sommes prêts, déclare M. Duplessis, à faire des sacrifices pour l'ouest mais non pas nous saigner à blanc.

M. Bouchard engage un long débat au sujet des octrois réclamés par le ministère des affaires municipales au sujet des recherches économiques et scientifiques. Il se plaint que les rapports de ces recherches ne sont pas imprimés mais publiés au "tailleperailleur". Le ministre du commerce démontre que les impressions de statistiques coûtent actuellement 54 p.c. meilleur marché que sous l'ancien régime.

M. Léo Duguay, député du Lac St-Jean, réclame les services des experts en recherches scientifiques pour découvrir les ressources naturelles de sa région. Le Dr Camille Pouliot, député de Gaspé-sud démontre le travail scientifique accompli dans sa région au sujet du poisson et l'honorable Onésime Gagnon, le travail exécuté au sujet de la migration et de la pêche du saumon.

L'honorable Joseph Bilodeau reproche au chef de l'opposition de n'avoir rien fait comme ministre du Commerce et de l'industrie parce que le premier ministre d'alors était opposé à la création de ce ministère. M. Bouchard offrait alors ses services à l'A. L. N. au lieu de s'occuper de recherches scientifiques il était à la recherche d'un autre portefeuille. Il faisait alors profession de foi à M. Edouard Lacroix.

Un député: Ça sentait la morue. M. Bilodeau: — On se souvient du banquet au Windsor.

M. Bouchard: — C'est vous autres qui m'y aviez invité.

M. Bilodeau: — Le chef de l'opposition devrait être le dernier à reprocher au ministre du Commerce de ne pouvoir le renseigner à la minute sur tout ce qui s'est accompli dans le domaine des recherches scientifiques.

M. Bouchard admet s'être rendu à la réunion tenue rue St-François-

Xavier par l'A.L.N. Il est heureux d'être demeuré fidèle à son parti et à ses idées.

M. Boyer. — Et au portefeuille.

#### Une confession

M. Bouchard dit qu'il avait été invité à cette réunion pour y donner ses idées. Il se félicite d'être demeuré avec ses amis. Des députés de l'Union nationale l'on quitté. Le chef de l'opposition se déclare prêt à rencontrer qui que ce soit lorsque se sera dans l'intérêt de la province.

Le premier ministre se déclare satisfait de la confession partielle du chef de l'opposition au sujet de la rencontre avec l'A.L.N. De plus, il a reçu les chefs de cette organisation à un banquet donné à St-Hyacinthe. Il fut élu dans le parti de M. Taschereau qui l'a nommé orateur de la chambre. M. Bouchard voulait devenir ministre mais M. Taschereau n'en voulait pas. Il s'est rendu à une réunion convoquée afin de renverser le ministère et là il imposait ses conditions. Il voulait devenir chef de l'A.L.N. Les gens ont répondu: partisans c'est bon, mais chef, il y a toujours un bout. A l'heure actuelle, M. Bouchard voudrait devenir chef de son parti.

"Personne plus que moi, ajoute M. Duplessis, voudrait l'aider à le devenir. Ce serait le meilleur chef de l'opposition que la province aura eu depuis la Confédération. Il rendrait comme tel de grands services à la province. C'est un chef d'opposition fait sur mesure et il a un parfait caractère de permanence. Je ferai tout en mon pouvoir pour qu'il garde cette situation aussi longtemps que possible. Ce n'est pas un vilain garçon. Mais il a été seize ans aspirant-ministre. Il peut compter sur le concours du premier ministre pour rester chef de l'opposition.

M. Bastien s'excuse d'interrompre le premier ministre, mais il veut lui demander une chose. Ne pourrait-il pas raconter ses tractations avec M. Gouin, ses divorces politiques et sa rupture avec son bras droit en février dernier.

M. Duplessis répond que M. Bastien s'éloigne du sujet en prétendant que l'Union nationale a perdu un bras. Elle n'administre pas avec ses bras et avec ses pieds mais avec sa tête. "Je demande, dit-il, à l'opposition de se grouper auprès de ce jeune homme" (M. Bouchard) j'espère que l'opposition avec une partie de son cerveau en dehors et une autre partie en dedans se trouvera une tête avec une cervelle complète.

#### La "chefferie"

M. Bouchard: — Je tiens à prévenir le gouvernement que je n'aspire pas à devenir chef du parti libéral. Nous sommes des plus satisfaits du chef actuel du parti et, à moins qu'il ne démissionne, il restera à ce poste jusqu'à ce qu'il remplace le premier ministre actuel. On a tort de prétendre que j'aspire à la "chefferie". Je ne suis pas comme le premier ministre qui a supplanté ceux qui l'ont porté au pouvoir. Quant à moi, je continuerai comme par le passé à faire mon devoir. Il vaudrait peut-être mieux pour le bien de la province que le chef du parti libéral soit en cette chambre, mais je ferai tout mon possible pour le bien remplacer. Et j'aime encore bien mieux ma position que celle de certains de mes anciens amis. Le chef du parti libéral ferait sans doute mieux que moi, mais le député de St-Hyacinthe continuera de faire son devoir.

M. Emile Boiteau donne à M. Bouchard la réplique précitée.

L'honorable Maurice Duplessis a demandé à la Chambre d'ajourner à cinq heures afin de permettre aux courriéristes parlementaires de terminer leur copie en temps pour assister à leur banquet donné en l'honneur de M. Abel Vineberg, courriériste parlementaire, à l'occasion de son 25e anniversaire comme tel. Il félicite ensuite le député de Hull pour le travail qu'il accomplit en faveur de ses commettants. Le premier ministre donne avis que la chambre siègera deux fois par jour à compter de la semaine prochaine. Elle est ajournée à mardi après-midi prochain.

## M. King veut créer une commission contrôlant l'énergie électrique

OTTAWA, 10. — Le premier ministre du Canada, l'hon. Mackenzie King, pendant la seconde lecture de son bill, à l'effet de donner plein pouvoir au gouvernement fédéral de contrôler l'exportation de l'énergie électrique aux Etats-Unis, a expliqué pourquoi il refuse au gouvernement de l'Ontario d'exporter de la Beauharnois, 90,000 c.v. M. King veut créer une commission pour le contrôle de l'exportation de l'électricité. En discutant les raisons d'une telle législation le pre-

mier ministre a déclaré que le gouvernement fédéral ne voulait pas intervenir dans les affaires d'une province en particulier mais qu'il désirait placer sur le même pied d'égalité toutes les provinces du Dominion, en ce qui concerne l'exportation de l'énergie électrique.

Le premier ministre a aussi réfuté les arguments du chef conservateur de l'Ontario, M. E. Rowe. Ce dernier en effet avait prononcé lundi un discours violent à l'adresse du gouvernement libéral.

## M. Philippe Girard est réélu président

M. Philippe Girard a été réélu président du Conseil central des syndicats catholiques pour le prochain terme à l'unanimité des voix.

Les autres officiers élus sont les suivants: 1er vice-président, A.-A. La Caire; 2ème vice-président, R. Gilbert; secrétaire - archiviste, Emile Doyon; secrétaire - correspondant, M. J.-M. Goulet; secrétaire - financier, J.-M. Chalut; statisticien, Alb Charpentier; sergent d'armes, Ph. Laliberté; commissaire-ordonnateur, R. Bellemar.

Les officiers d'élection furent M. M. G. Morache, président, H. Cormier, secrétaire. L'assemblée qui était fort nombreuse, a adopté des remerciements aux officiers sortant de charge et d'élection. L'installation des officiers et la nomination des divers comités du conseil auront lieu à la prochaine assemblée, le 24 du courant. Deux nouveaux syndicats ont été affiliés au conseil et maintes questions et rapports furent soumis à la considération des délégués.

Il a été soumis au conseil le rapport du comité spécial sur les activités des syndicats et sur leurs relations avec le conseil, lequel rapport fut aussitôt adopté.

#### Comparution de l'employé des Postes

L'employé du département des Postes appréhendé sous une accusation de vol se nomme Adhémar Jolin et non Jobin. Il était en service à St-Henri et non au bureau-chef. Il a comparu hier en Cour de Police et subira son procès le 17. Il a protesté de son innocence.

## Les maraîchers réclament un marché central de gros

L'honorable Bona Dussault, ministre de l'Agriculture a été nommé hier président honoraire de l'Association des jardiniers-maraîchers de la province de Québec au cours du congrès de cette association tenu à l'hôtel Queen's.

Il est entendu que l'un des principaux problèmes que l'on doit résoudre au plus tôt c'est la création d'un marché central de gros dans la ville de Montréal.

Hier après-midi M. A. Gosselin, du département fédéral de l'Agriculture a traité des marchés pour la vente des produits et M. J. Cyr de l'Ontario a expliqué les méthodes de productions en honneur dans la province voisine.

Les élections ont donné le résultat suivant: H. Lavoie, vice-président honoraire; Pierre Guinoin, président; Alphonse Moquin, vice-président; Fernand Godbout, secrétaire-trésorier.

Hier soir un grand banquet réunissait les jardiniers-maraîchers à l'hôtel Queen's. L'hôtel d'honneur était M. Albert Rioux, sous-ministre de l'Agriculture de la province.

#### EXPLOSION DANS UN THEATRE A VERDUN

Aux environs de minuit ce matin une violente explosion qui a jeté l'émoi dans tout un quartier s'est produite au nouveau théâtre Savoy de la rue Wellington, à Verdun. L'explosion eut lieu dans la cheminée mais on ignore encore la cause. L'enquête a été confiée au lieutenant Liott et au détective Cantineau. Des dégâts considérables ont été causés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'immeuble.

3439, St-Denis — BELAIR 1809

**Dr Jérôme Fournelle**

Maladies de la peau, du sang, voies urinaires, vénériennes. ELECTRICITE MEDICALE RAYONS-X

Institut d'Optique  
**OUIMET**  
Réfraction  
Exercices musculaires  
Yeux artificiels  
**R. OUIMET**

Souffrez-vous des yeux?  
Employez le  
COLLYROL ou le COLLYRE  
**OUIMET**  
Tonifie, soulage l'inflammation  
En vente dans toutes les bonnes pharmacies et à  
4238 ST-DENIS — BELAIR 1861

**TAIT-FAVREAU** LIMITEE

L. FAVREAU, O.O.D., Président

EXAMEN DE LA VUE  
TROUBLES MUSCULAIRES DE L'OEIL  
AJUSTEMENT DES VERRS

L'Optométriste  
**LORENZO FAVREAU**

et ses assistants  
Pierre Crevier, Ba.O. et Lucien Hébert, Ba.O.,  
OPTOMETRISTES - OPTICIENS LICENCIES  
"Bacheliers en Optométrie"

BUREAU DU CENTRE  
265, rue Ste-Catherine E. ▼ 6890, rue Saint-Hubert  
Tél. LANcaster 6703 Tél. CALumet 9344

# Le jeune André Viau identifie le marteau du crime étant celui de son père

## Les enfants de l'accusé ont rendu témoignage hier

Louis Viau avait menacé sa femme

Le procès de Louis Viau accusé du meurtre de sa femme née Marie-Louise Fournier et qui aurait été commis le 29 octobre 1937 rue Charlemagne, s'est continué hier devant les assises Criminelles présidées par le juge Wilfrid Lazure. La journée a été spécialement marquée par les témoignages des enfants de la victime et de l'accusé. Le point principal semble avoir été l'identification particulièrement précise des marteaux produits devant la Cour et notamment de celui qui semble avoir servi au crime et qui fut faite par le jeune André Viau.

L'accusé qui présente un visage plus émacié que lors de l'enquête du coroner, et porte des lunettes suit avec une attention très marquée les divers stades du procès et fréquemment on le voit prendre des notes sur un petit bout de papier.

Dans la matinée d'hier le Dr J.-M. Roussel, médecin légiste, fut rappelé à la barre des témoins pour être contre-interrogé par l'avocat de la défense, Me Paul Hurteau. Il fut plus spécialement question du marteau trouvé dans le terrain avoisinant le lieu de la découverte du corps de la victime. Mais aux questions de la défense, le docteur Roussel ne put que constater que le marteau pouvait correspondre à la nature et à la forme des blessures constatées sur la tête de la victime. Il déclara également que les taches de sang relevées par lui notamment sur le marteau avaient révélé les mêmes caractéristiques de composition du sang que celui de la victime.

### Le soir du drame

M. René Boyer, déclara que le soir du drame il avait vu une automobile se dirigeant vers le sud sur la rue Charlemagne et qui traversa la rue Rachel sans s'arrêter. Elle roulait à vive allure. Le témoin interrogé par la Couronne représentée par Me Oscar Gagnon, déclara que la voiture était d'un modèle ancien et était peinte de deux couleurs, le toit et le bas peint de couleur sombre et le corps de l'auto proprement dit d'une couleur plus claire.

—Comment vous êtes-vous trouvé mis en relation avec la police? demanda alors Me Gagnon.

Et le témoin de répondre: "Le lendemain je lus dans les journaux les détails de la découverte du cadavre de Mme Viau dans la rue Charlemagne et c'est pour cela que je me rendis moi-même aux bureaux de la police pour faire part de ma constatation."

### Dans l'auto des Viau

M. Georges Beauchamp, 1450, rue Frontenac, déclara que voisin des Viau et étant en pourparlers pour aller travailler en chantier, il devait rencontrer un M. Chalouit au parc Lafontaine. Il monta dans la voiture des Viau où se trouvaient les deux époux qui le conduisirent au lieu de son rendez-vous. Chalouit étant absent, le témoin renonça à son projet et descendit de la voiture des Viau à 6 heures 45 du soir. Plus tard, dans la soirée, il revit Viau qui vint chez lui lui demander si décidément il renonçait à partir en chantier. Viau était seul et ne lui parla pas de sa femme.

### Au magasin

Mlle Cécile Hubert qui est employée chez son frère, marchand à Rosemont, vint attester qu'elle avait vendu à Mme Viau quatre rouleaux de papier de tenture. Elle ne vit pas la voiture des époux mais com-

me elle s'étonnait que Mme Viau vint si loin faire cet achat, cette dernière lui répondit: "C'est bien facile avec l'auto." Le témoin se souvient qu'il devait être 7 h. 25 environ et explique qu'elle a raison de se souvenir de l'heure car elle voulait entendre au radio "Le Curé de Village".

### Hélène Viau

A la fin de la matinée on entendit la jeune Hélène Viau, 18 ans, fille de l'accusé et de la victime qui habitait avec ses parents ainsi que son jeune frère André.

Elle déclare que c'est vers 9 h. 50 du soir que la police vint à la maison.

Me Gagnon lui demandant si son père avait parlé de sa mère avant l'arrivée de la police, la jeune fille déclare: "Je demandais à mon père, lorsqu'il rentra, où était ma mère. Il me répondit en faisant un signe qu'il l'avait 'laissée là'. Ça semblait indiquer qu'il l'avait laissée à l'angle des rues Ste-Catherine et Delorimier."

—Comment, dit Me Gagnon, avez-vous compris que c'était à cet endroit sur un seul signe?

—Bien dit le témoin, il l'a dit en faisant le signe. Il a dit qu'il l'avait laissée là où elle devait acheter des stores.

### Des menaces à sa mère

Me Gagnon demande alors au témoin s'il n'y avait pas eu discussion entre ses parents dans la journée et la jeune fille déclare: "M. Hébert et ma grand-mère sont venus dans l'après-midi ou plutôt vers midi. Une vitre était cassée et mon père a demandé si c'était moi qui l'avais cassée. Ma mère répondit que le propriétaire avait dit que si le morceau tombait il ferait remettre le carreau. Mon père entra en colère et s'écria: "Tu prends leur parti. Ce n'est pas eux qui auront des coups, c'est toi et ça ne sera pas long."

La fillette raconte des détails de scènes qui se seraient passées entre ses parents mais sans préciser de dates. Viau aurait dit notamment: "Je vais me débarrasser de toi." Une autre fois il aurait donné un coup à sa femme qui aurait porté à la suite une coupure près de l'oeil.

Me Gagnon veut faire identifier les marteaux par le témoin. Elle reconnaît le plus gros marteau mais eh ce qui concerne le marteau trouvé près de la rue Charlemagne elle déclare qu'elle pense que le marteau de son père devait avoir un manche plus gros.

Interrogé par Me Hurteau, Hélène Viau déclare que son père souffrait de douleurs et qu'il se faisait souvent alors des pansements chauds.

### Mlle Florence Viau

Mlle Florence Viau, 23 ans, 2755, rue Ontario, qui travaille au dehors dans des maisons particulières



Le Dr Hu Shi, adressant la parole devant les membres du Canadian Club, hier, a déclaré que le monde entier était responsable par son apathie du martyr que subit la Chine. (Photo "L'Illustration Nouvelle".)

depuis plusieurs années déclare que ses parents avaient parfois des disputes mais jamais devant elle. Elle venait environ deux fois par semaine à la maison et pour un temps fort bref. Il y a plusieurs années elle fut appelée par téléphone par sa mère. Il y avait eu une scène. Le témoin s'étant rendu chez ses parents les trouva dans deux appartements différents. Florence Viau demanda ce qu'il y avait eu. Comme sa mère disait en s'adressant à l'accusé: "à quoi que ça sert de faire le fou?" Viau répartit: "Tais-toi! Je vas me débarrasser de toi!" Le témoin ajoute qu'il n'eut connaissance de rien en 1937.

### André Viau

Vint le tour d'André Viau, âgé d'une dizaine d'années, le plus jeune des enfants.

Il explique que le 29 octobre après-midi, il vit son père vers 4 heures. Il était sorti pour jouer quand ses parents quittèrent la maison. Ils avaient mangé à 5 heures 30. Alors qu'il jouait dans le quartier le jeune témoin vit la voiture de son père rue Poupard, sa mère était dans la voiture. A ce moment M. Beauchamp est descendu de l'auto. "Je suis rentré ajoute le témoin, vers 8 h. 30. Mon père en rentrant m'a envoyé chercher du tabac, rue Ste-Catherine. Je suis revenu et lui ai porté le paquet chez M. Beauchamp, mais mon père n'y était pas."

### Le marteau

Prié de décrire les marteaux appartenant à son père le garçonnet en donne une description détaillée et fort précise. Il déclare reconnaître le petit marteau, car il travaillait avec. Le gros marteau était d'habitude dans la machine. Le marteau qui a dû servir au drame est aussi reconnu par le témoin à cause des taches de peinture et d'un éclat qui manque à la tête du marteau. "Cet éclat, je le reconnais bien car c'est moi qui l'ai fait."

Le jeune témoin affirme n'avoir prêté aucun marteau sans la permission de son père.

Enfin André Viau confirme que l'accusé déclara qu'il avait laissé sa femme à l'angle des rues Sainte-Catherine et Delorimier.

Il ajoute que lorsque la police sonna à la porte du logement son père dit: "Tu diras que je ne suis pas ici."

### Les distances

Au moment où la Couronne déclare avoir fait entendre ses témoins, le juge demande que soient précisées les distances existant entre les divers lieux notamment entre le carrefour Ste-Catherine-Delorimier et le point de la rue Charlemagne où fut découvert le corps de la victime.

Le sergent-détective Laroche estime à 10 minutes en automobile le temps nécessaire pour aller du logement des Viau au magasin de

## La perception pour les taxes d'eau et d'affaires est meilleure cette année

Un démenti à la nouvelle publiée dans certains journaux à la veille du lancement d'un emprunt.

Le directeur des finances de la ville, M. Lactance Roberge, vient d'annoncer que la ville avait un surplus de revenu de \$359,654.89 au 31 janvier 1938, c'est-à-dire pour les premiers neuf mois de l'année fiscale qui se terminera le 31 avril.

La perception de la taxe de vente a été de \$2,970,384.49 et celle de la taxe sur le revenu de \$1,105,082.84 ce qui représente un pourcentage de 79.14 des prévisions budgétaires pour l'année ou 4.14 p.c. de plus que les prévisions pour les neuf mois.

Contrairement à ce que l'on a

annoncé dans les journaux de l'après-midi les taxes d'eau et d'affaires ont été payées de façon satisfaisante cette année.

### Un prospectus

Le prospectus publié par le directeur du Service des Finances au sujet de l'émission de \$5,000,000 qui vient d'être mise sur le marché révèle en effet que la perception des taxes d'eau et d'affaires pour les dix premiers mois est meilleure que pour l'année précédente.

Pour confondre les messieurs qui ont cru bon de jeter du discrédit sur la ville à la veille d'un emprunt il est bon en effet de constater que cette perception des taxes d'eau et d'affaires a été de 76.97 p.c. des prévisions budgétaires de l'année, soit une amélioration de 2.64 p.c. sur la même période de l'an dernier.

On disait hier à l'hôtel de ville que la nouvelle publiée dans certains journaux à l'effet que les ar-rérages de taxes d'eau étaient plus considérables cette année qu'en 1935 avait été inspirée par M. W. H. Biggar, échevin de Notre-Dame de Grâce et président de la Commission métropolitaine.

M. Biggar serait mécontent de l'administration actuelle parce que celle-ci aurait demandé des sou-missions au public et aurait laissé ce même public libre de fixer lui-même le taux d'intérêt.

On disait de plus hier à l'hôtel de ville que M. Biggar aurait voulu nuire à l'emprunt de la ville.

M. Biggar a comparé les douze mois de l'année 1935-36 à dix mois de l'année 1937-38 ce qui devient une comparaison boiteuse et injuste pour la ville et pour l'administration actuelle.

### M. Lactance Roberge

Bien plus, certains journaux, à la veille de cet emprunt, et pour mieux protéger les gros intérêts qui perdront la poule aux œufs d'or, ont voulu impliquer M. Lactance Roberge dans toute cette affaire et laisser entendre que le comité exécutif a permis au public de soumissionner et de fixer lui-même son taux d'intérêt et la période de l'échéance, sur les instances du directeur des finances de la ville. Rien n'est plus faux.

Le comité exécutif n'a subi l'influence de personne et s'il a décidé de demander des soumissions de cette façon, il convient de l'en féliciter mais non pas de le critiquer comme le font les journaux qui protègent les trusts et les gros intérêts.

Afin de donner encore plus de force à cette démonstration et à cette mise au point nous publions ici le tableau comparatif de la perception des taxes pour les dix premiers mois des années 1936-37 et 1937-38:

Etat comparatif de la perception des taxes pour les dix premiers mois des exercices 1936-37 et 1937-38

	Imposition	Perception courante	Pourcentage
Impôt foncier			
1936-37	\$25,530,017	\$17,287,744	67.55 p.c.
1937-38	24,572,706	17,208,864	70.06 p.c.
Eau et affaires			
1936-37	9,651,045	7,170,285	74.33 p.c.
1937-38	9,859,003	7,589,500	76.97 p.c.
Taxes spéciales			
1936-37	2,631,669	1,152,257	43.78 p.c.
1937-38	2,464,953	1,138,003	46.16 p.c.
Impôt foncier, taxes d'eau et d'affaires et taxes spéciales			
1936-37	37,812,730	25,610,286	67.73 p.c.
1937-38	36,896,662	25,926,367	70.29 p.c.

## FIN TRAGIQUE D'UN SERRE-FREIN

SAINT-HYACINTHE, 10.—(Spécial à "L'Illustration Nouvelle".) —M. Albert Larrivé, 56 ans, de Montréal, a perdu la vie vers 9 heures ce soir à la rentrée en gare du train de Nicolet à destination de Montréal. Son corps déchiété a été trouvé sous les roues d'un wagon. La victime croit-on, serait descendue du train un peu avant que ce dernier fut arrêté et aurait glissé sous les roues d'un véhicule. L'accident se fut découvert que lorsque Larrivé s'abstint de donner le signal du départ à l'heure fixée.

# L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. B. C.

Publiée et imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens  
Incorporée.REDICTION ET ADMINISTRATION, 1124 rue Marie-Anne, est,  
Montréal.

Téléphone: PA 1171

MONTREAL, VENDREDI, 11 MARS, 1938

## A quoi se résume l'initiative de l'Office d'initiative ?

A l'hôtel de ville, on a créé il y a quelques mois un office d'initiative économique.

Quand on considère les discussions soulevées par cet office, on se demande si nos échevins savent ce qu'est cet office qui, s'il est sorti de leurs mains, n'est certainement pas sorti de leur cerveau.

Un office économique ayant pour but d'attirer de nouvelles industries dans une ville est un bureau dont presque toute la tâche est de rester secrète. Tous les six mois, on peut récapituler le travail qu'il a accompli, on peut même annoncer ses "victoires" dès qu'elles se produisent. Mais c'est détruire la fonction et les efforts d'un pareil bureau que vouloir savoir, au jour le jour, ce qu'il entend faire le lendemain. Le meilleur moyen de ne pas avoir une industrie nouvelle, c'est de faire savoir aux autres villes, par les journaux ou par des déclarations publiques, ce que notre ville est à faire pour l'obtenir. En un rien de temps, vingt rivaux sont accourus pour faire des offres plus alléchantes ou pour pratiquer la sous-enchère.

Depuis que le personnel de l'Office d'initiative économique est en fonctions, les plus ignorants de nos échevins ne cessent de multiplier leurs procédures, inconscientes peut-être, pour torpiller son travail. "Que fait M. Untel, où est M. Telleautre, quelles sont les intentions de l'Office, que veut dire telle manoeuvre, etc.?", telles sont autant de questions stupides qu'on pose chaque jour. Et plus on répète les tracasseries, plus on appelle cela un office... d'"initiative".

Il n'y a qu'une ligne de conduite intelligente à suivre, celle que suivent les offices similaires des autres villes et des autres pays: lui laisser l'initiative nécessaire pour conduire ses projets à bonne fin et lui assurer le silence essentiellement indispensable pour réussir, quitte à juger, après une période de temps raisonnable, si les résultats en valent la dépense.

Si l'on ne peut comprendre ces vérités élémentaires que tout le monde comprend ailleurs, aussi bien abolir l'Office et surtout abolir un système qui serait assez borné et assez futile pour ne pas en saisir l'importance.

## L'hôtel de ville n'est pas un parlement

On parle beaucoup de la réforme du système administratif municipal. On en a beaucoup parlé dans le passé. Souhaitons que, cette fois, on n'en parlera pas vainement pour le seul sport de se faire aller les mâchoires.

Le conseil de ville est un corps purement administratif. Ce n'est pas une chambre parlementaire. Aussi, tous les partis politiques, qui le comprennent et surtout qui comprennent le désir des administrés, passent-ils leur temps à crier: "Pas de politique à l'hôtel de ville!"

L'hôtel de ville reçoit de l'argent des contribuables pour le leur rendre en services et en protection. Il perçoit des taxes pour nous fournir l'eau, nous donner rues et trottoirs en bon état, un bon système d'égouts et d'incinération, une bonne organisation pour combattre les incendies, pour policer les moeurs, faire respecter les lois d'ordre, répandre la sécurité, etc. Mais l'hôtel de ville n'a rien à faire avec la haute politique dont la tâche est d'orienter la vie nationale ou co-ordonner les activités du peuple.

Plus le nombre des échevins est grand, plus grand est le danger de voir leur tâche administrative dégénérer en parlementarisme. Nous en avons un parfait exemple à Montréal où, à en juger par leurs discours, leur escrime verbale, leur système d'opposition concertée, leur électoralisme de plus en plus corrompant, la plupart des échevins se donnent la ridicule importance de grands parlementaires.

Si n'importe quel ignorant peut faire un long discours rempli de banalités, il lui est moins facile d'administrer avec sagesse des dizaines de millions, et les dépenser à bon escient.

Là où l'extrême faiblesse du système actuel saute le mieux aux yeux, c'est quand on voit, par exemple, une quinzaine de taverniers, croque-morts, etc., partir en délégation vers une grande ville étrangère pour y étudier le système d'égouts en vue de faire un... rapport! Est-ce que, du seul fait qu'ils sont échevins, ces gens sont qualifiés pour faire rapport sur des problèmes qui sont ardues pour les plus grands techniciens? Ils le croient. Et cette croyance en la magie de l'échevinat pour rendre un homme compétent sur tous les sujets, croyance qui nous a tous asservis au règne de l'incompétence, nous a coûté assez cher pour commencer à comprendre ce qu'elle vaut.

Le C. P. R., énormément plus riche et compliqué que la ville de Montréal, n'a pas besoin d'un aussi grand nombre de chefs pour l'administrer. La plupart des villes américaines

## DILEMME



"Tu vois, je réfléchis. Si je veux rouler faut que je donne \$5. à la Ville et si je donne \$5. à la Ville... j'ai plus d'argent pour rouler!"

## Concours oratoire du cercle Saint-Viateur

Comme nous l'avons annoncé il y a quelques jours, le 6e Concours Oratoire annuel organisé par le Cercle St-Viateur aura lieu à l'Auditorium du Plateau le 23 avril prochain.

Volet les règlements du concours:

1. — Le Concours Oratoire organisé par le Cercle St-Viateur est ouvert à tous les étudiants canadiens-français de Montréal.

2. — Tout concurrent doit avoir 18 ans révolus et ne doit pas avoir plus de 24 ans.

3. — Le sujet du discours est laissé au choix du concurrent. Toutefois, s'il y a lieu, le Comité du Concours se réserve le droit de refuser ou de modifier le sujet proposé.

4. — La lecture du discours ne devra pas durer moins de 7 minutes et ne devra pas dépasser 10 minutes.

5. — Le Comité du Concours fera une ou plusieurs éliminations avant la rencontre finale.

6. — Un prix de \$25 en argent et un diplôme attestant sa victoire, seront remis au vainqueur de ce concours. D'autres prix de valeur seront aussi offerts à ceux qui se classeront parmi les premiers.

7. — Les inscriptions au concours seront reçues au Cercle St-Viateur, 225 ave Bloomfield jusqu'à midi le samedi 9 avril 1938.

Ceux qui désirent s'inscrire à ce concours sont priés de communiquer avec M. Gérard Levesque CALUMET 6255.

D'ici quelques jours, nous serons en mesure d'annoncer au public une nouvelle sensationnelle, qui nous en sommes certains ne manquera pas d'intéresser toute la jeunesse canadienne-française. Une vedette de haute réputation se fera entendre lors de ce concours. Pour de plus amples détails, surveillez les journaux.

## Les Jeunes Réformistes à Lachine dimanche

Son Hon. le Maire de Lachine, M. Anatole Carignan, M.P.P., a bien voulu accepter la présidence d'honneur de la manifestation organisée par Les Jeunes Réformistes pour dimanche prochain, à 2 heures de l'après-midi, Salle Municipale de la cité de Lachine. Cette assemblée sera tenue en protestation contre la politique d'armements du gouvernement fédéral et sera présidée activement par M. Louis Joseph Gaston, de Lachine.

d'importance égale ou supérieure à celle de Montréal), ont deux et trois fois moins de têtes et de... pieds pour leur assurer une meilleure administration.

Trop de cuisiniers gâte la sauce, dit un vieux proverbe anglais plein de sens pratique. Ne craignons pas de l'adapter à notre condition municipale, qui pourrait être moins gâtée.

Et, dans les améliorations que l'on pourra apporter, ne perdons pas de vue que la chose municipale est une affaire de pure administration qui ne peut que souffrir du parlementarisme, de l'électoralisme, de l'esprit de faction.

## La police provinciale saisit 27 gobe-sous

Les agents ont de plus opéré 45 arrestations au cours de descentes dans de présumées maisons de pari.

La brigade des moeurs de la Police provinciale a été particulièrement active au cours de la journée d'hier, opérant au cours de deux descentes un total de 45 arrestations et effectuant par ailleurs la confiscation de 27 "gobe-sous".

La première descente fut opérée dans un établissement présumé de preneurs au livre situé à 1502 rue Ste-Catherine ouest tandis que la deuxième fut faite à 1237 Place Philipps. Dans ces deux endroits, quarante-cinq hommes ont été appréhendés et le plupart ensuite relâchés sous le cautionnement habituellement exigé pour des offenses du genre.

La dernière visite fut faite en la demeure de Mortimer Schwartz, rue Gatineau, Côte des Neiges. En cet endroit un total de 27 "gobe-sous" ont été saisis.

## Timbres à l'effigie de présidents américains

WASHINGTON, 10. — Les portraits de tous les présidents décédés des Etats-Unis, seront insérés dans les 31 timbres que fera imprimer le ministère des postes. Ce sera la première fois que douze anciens présidents américains seront honorés par le ministère des Postes. La photo du président Adams sera insérée sur les timbres de deux sous; celle de John-Quincy Adams sur les timbres de cinq sous; celle du président Van Buren, sur les timbres de sept sous; celle du président William Harrison, sur ceux de huit sous; Tyler, neuf sous; Polk, dix sous; Fillmore, douze sous; Pierce, treize sous; Buchanan, quatorze sous; Johnson, seize sous; Arthur, vingt sous; et Coolidge, cinq dollars.

## Convocations

Section Iberville, société Saint-Jean-Baptiste, séance hebdomadaire au foyer de la section: les délégués au congrès feront leur rapport.  
Vétérans Belges, bal travesti au Palais Mont-Royal, No 1485, rue Mont-Royal est, à 8 heures 30 p.m., le 19 mars, au profit de la caisse de secours de l'Association des vétérans belges au Canada. Nombreux prix pour les plus beaux costumes. Informations: M.A. 6721.

QUEBEC, 10. — Le Conseil législatif a adopté aujourd'hui en deuxième lecture, par un vote de 12 à 6, les bills Nos 19 et 20.

## M. STANLEY ENGEL AU CLUB DES ANNONCIERS

M. Stanley Engel, directeur artistique de la firme de publicité Ronalds, était le conférencier invité au déjeuner-causerie hebdomadaire du Club des annonceurs, à l'hôtel Mont-Royal mercredi midi, M. A.-C. Smith présidait.

Sous le titre de: "La publicité qui rapporte", M. Engel, avec grande maîtrise, traita de la technique de la bonne réclame et fit la démonstration complète de tout son exposé. Il démontra la position relative de l'espace, de l'illustration et du texte; la valeur de l'espace "en blanc"; la graduation des tons et des demi-tons dans les procédés en couleurs, etc.

A l'issue de sa causerie, il fut vigoureusement applaudi. Sa conférence fut une des meilleures présentées à ce club.

## NOUVELLE ASSOCIATION

Une association conservatrice est actuellement en voie de formation. Elle sera connue sous le nom de "L'Union Nationale Conservatrice".

Toute personne, les jeunes particulièrement, désireuse d'entrer dans ce mouvement, peut communiquer avec le secrétaire, M. Ben Fiset, 6927 rue Saint-Denis ou encore avec le trésorier, M. J.-M. Laurin, 1445 rue Aymer, app. 16, téléphone CR. 5020. (Communiqué).

## L'épouse d'un échevin de St-Hyacinthe décédée

ST-HYACINTHE, 10. — Mme Joseph Larchevêque, née Olyvine Lamoureux, est décédée à l'hôpital Saint-Charles, de cette ville, des suites d'une intervention chirurgicale. Elle était âgée de 53 ans et 9 mois. La défunte était l'épouse de l'échevin Larchevêque de St-Hyacinthe, l'un des représentants au conseil municipal du quartier No 2.

La suppression complète des chevaux dans la cavalerie belge serait complètement réalisée dans un peu de temps.

# L'échevin Côté en faveur d'un édifice municipal sous le Champ de Mars

"Le projet de construire un vaste 'édifice municipal' sous le Champ de Mars a soulevé des commentaires très favorables dans tous les milieux depuis qu'il a été dévoilé au public la semaine dernière", déclare l'échevin. Omer Côté. Alors que l'hôtel de ville cherche par tous les moyens à créer de vastes entreprises de construction afin de diminuer le chômage dans la métropole, voilà un plan qui a été bien préparé et bien étudié, qui offre des avantages incalculables autant pour nos édiles que pour les citoyens en général et qui pourrait être mis en marche sans délai.



M. Omer Côté

Dans ce cas, continue l'échevin Côté la ville n'aurait pas besoin de faire autoriser un emprunt par le gouvernement provincial et elle n'aurait aucune mise de capital à faire. C'est-à-dire que l'on éliminera tous les retards que la procédure parlementaire occasionne toujours. Et des centaines d'ouvriers pourraient être mis au travail dès le début du printemps.

"Par la construction de cet édifice municipal, l'hôtel de ville obtiendrait l'espace nécessaire pour centraliser tous ses services et il serait possible d'économiser ainsi des milliers de dollars que la ville paie chaque mois en loyer. L'administration civique serait aussi plus efficace à cause de cette centralisation.

"Mais l'hôtel de ville ne serait pas seul à bénéficier de cet édifice municipal car il offre aussi des avantages pour tous les citoyens, affirme l'échevin Côté. En effet, on sait combien il est difficile de trouver un endroit propice pour le stationnement des automobiles dans le quartier des affaires. Actuellement,

tous les automobilistes sont forcés de laisser leurs voitures en plein air, même durant l'hiver. Avec cet édifice municipal, ceux qui le désirent pourraient trouver un garage convenable. Cependant, l'espace disponible sur le Champ de Mars serait encore là pour tous ceux qui préfèrent stationner en plein air.

"La proposition soumise par M. Adelman Lévesque est concrète et bien précise, conclut l'échevin Côté. Elle offre des avantages inespérés pour l'hôtel de ville et elle est aussi bien vue des automobilistes en général. Sa prompte autorisation permettrait de donner de l'ouvrage à des centaines de chômeurs. Elle mérite donc d'être étudiée sans retard."

## UNE MONTREALAISE DEMANDE AU MAIRE DE LUI TROUVER UN MARI

Voici le texte d'une autre lettre originale reçue par le maire Adhémar Raynault:

"Chère Mr Maire Raynault, Notre Seigneur a dit: demandez, vous recevrez... Moi aussi, je viens courir ma chance. Je veux imiter Mlle l'anglaise qui vous a demandé de lui trouver un bon parti et bien moi aussi je veux un bon parti qui vien de votre part. Je suis une couturière de 40 ans, je veux un parti de mon âge, j'ai horreur de la vie célibat. J'aime la vie du foyer. Je suis bonne ménagère, je demande pas avoir plus de vote que Mlle l'anglaise, mais j'espère que vous ferez autant pour une des vôtres que pour une étrangère. Veuillez être assés bon de me faire parvenir tout réponce S. V. P. J'espère que vous serez toujours Maire de Montréal. Bonne chance à vous et à votre petite famille.

"Et en à vous, Mlle ..... Montréal.

## Deux discours du maire

Ce soir, S. H. le maire Raynault adressera la parole au poste CBF de 7 h. 30 à 7 h. 45, pour attirer l'attention du public montréalais sur l'importance du Congrès eucharistique qui se déroulera à Québec, en juin prochain. Il invitera les montréalais à y assister en groupes afin que Montréal soit vraiment bien représenté.

Dimanche soir, le 13, au poste CFCF, de 10 h. 15 à 10 h. 30, il traitera de questions municipales spécialement pour les auditeurs de langue anglaise de la Métropole.

# LE COUT DE LA VIE BAISSÉ UN PEU

Le déclin des prix des denrées alimentaires et du combustible abaisse l'indice du Bureau du coût de la vie au Canada de 84.1 en janvier à 83.9 en février. Un indice des prix de détail des denrées alimentaires tombe de 78.4 à 77.9 par suite de la baisse des oeufs, du saindoux, des légumes en conserves et du porc. Le beurre, le pain, les oignons, le thé, l'agneau, le mouton et le boeuf enregistrent un gain au cours de la même période.

A la suite d'une forte avance le second semestre de 1937, les prix de détail des denrées alimentaires

changent de direction et fléchissent en janvier et en février 1938. Ce mouvement a été précédé plusieurs mois par un déclin des prix de gros des denrées alimentaires qui baissent encore. Le déclin de 80.2 à 79.0 dans le sous-indice du bois et de 87.1 à 87.0 dans celui du coke abaisse l'indice du combustible de 86.2 à 86.0. Les autres groupes ne montrent aucun changement de quelque importance.

On fabrique à Darmstadt, en Allemagne, une vitre qui peut être sciée tout comme le bois.

## Jean Robert gagne

**\$150 par mois..**



## mais il vaut \$36,000 pour sa famille

AUJOURD'HUI, d'un bout à l'autre du Canada, on apprécie de plus en plus la "valeur financière" de l'homme travailleur et économe pour sa famille et pour la société en général.

Prenez Jean Robert, par exemple. Il gagne \$150 par mois, soit \$1,800 par année. Pour remplacer ce revenu, il faudrait \$36,000 placés en toute sécurité à 5%.

Jean Robert n'est qu'un exemple de dizaines de milliers de Canadiens qui, à même leurs revenus restreints, ne pourraient pas économiser assez d'argent pour remplacer leur rendement financier, mais qui ont pu le faire grâce à l'assurance sur

la vie. Au Canada, plus de Six Milliards et demi de Dollars sont destinés à cette fin—véritable forteresse de protection financière contre les aléas de l'avenir. Ces hommes sont la force d'une nation. Individuellement, ils garantissent la protection financière à leurs dépendants et à eux-mêmes. Collectivement, ils sont associés dans une grande entreprise d'intérêt national dont les économies réunies, lorsqu'elles sont placées, aident au développement du pays et stimulent l'emploi dans tout le Canada.



# L'ASSURANCE SUR LA VIE

GARDIENNE DES FOYERS CANADIENS

## Un monument sera élevé aux victimes de l'hécatombe de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 10. (D.N.C.) — Il est annoncé ici que la Fédération des Amicales des Frères du Sacré-Coeur, qui recrutent leurs membres parmi les anciens élèves de la communauté, tant dans les provinces canadiennes qu'aux Etats-Unis, est à organiser une souscription avec pour objet d'ériger à St-Hyacinthe, dans le cimetière du Collège Sacré-Coeur, incendié le 18 janvier dernier, un monument à la mémoire collective des 46 personnes, professeurs et élèves, qui perdirent la vie au cours du désastre que l'on sait. L'objectif est d'au moins \$3,000, et le monument projeté sera en granit. Les noms de chacune des victimes du sinistre y seront inscrits.

crits. Les souscriptions devront être adressées au R. F. Luchus, ci-devant directeur de l'établissement disparu, à Saint-Hyacinthe. Comme il a été annoncé déjà, les Frères du Sacré-Coeur ont offert aux parents des victimes d'inhumer les restes mortels de celles-ci dans une fosse commune, gardant ainsi une dans la mort ceux qui furent unis dans la vie, à quelques pas des lieux où ils firent le suprême sacrifice. La plupart des parents intéressés ont répondu à date qu'ils acceptaient avec reconnaissance l'offre des religieux. Il est possible aussi qu'une souscription soit organisée d'ici peu, en faveur de la reconstruction de la maison détruite.

## HÔTEL PLAZA

446, Place Jacques-Cartier — MARquette 9331

Notre repas à 40¢ est le meilleur à Montréal



5 GRANDS VERRÉS 6c

Ajoute une note parfaite aux repas du dimanche! **KIK** SERVEZ TRES FROID

Écoutez C.K.A.C. les dimanches de 12.45 à 1 p.m. et de 7.30 à 7.45 p.m. Les Jundis de 6.15 à 6.30 C.B.M. et C.B.F.

# CE QUI SE PASSE À L'ÉTRANGER

## Quelles seront en France les conséquences de l'accession au pouvoir des communistes?

PARIS, 10. — (dép. part.) — La crise politique qui s'est dessinée brusquement hier s'est résolue avec une rapidité encore plus déconcertante.

M. Camille Chautemps, à qui la France doit les tentatives honnêtes et courageuses de rétablir la situation financière désespérée laissée par le ministère Blum s'est trouvé tout-à-coup aux prises avec une nouvelle irrésistible balise du franc.

En vain a-t-il essayé d'endiguer la chute de la monnaie.

Il a trouvé devant lui (comme de juste) ligés et opposés à toute tentative de réforme pouvant constituer une oeuvre solide de reconstruction nationale les deux partis: socialiste et communiste.

Il a compris alors qu'il n'aurait pu s'en tirer et risquer sérieusement de sauver la situation qu'en ayant les coudees franches, et il a demandé — tout en sachant très bien qu'on les lui aurait refusés — les pleins pouvoirs d'agir par décret loi en matière financière.

C'était la manière élégante pour trouver une porte de sortie et s'en aller en dormant par son acte un grave avertissement au pays.

M. Camille Chautemps a donc adressé un ultime appel aux socialistes qui poussés par les communistes dont la fureur n'avait plus de bornes depuis que le nouveau cabinet Chautemps s'était constitué avec de radicaux seuls, répondirent par un refus net et catégorique.

M. Camille Chautemps n'avait plus qu'à remettre sa démission au président de la république, M. Albert Lebrun. C'est qu'il fit en toute hâte en précisant aux journalistes qui l'attendaient devant l'Élysée qu'il s'en allait "sans aucune envie de retour."

Comme le voulait la tradition constitutionnelle, et puisque c'était l'intransigence des socialistes qui avait entraîné la chute du cabinet, ce fut M. Léon Blum, chef des socialistes, qui fut appelé par le président de la république.

M. Léon Blum, qui n'attendait que cet appel — et qui était déjà d'accord avec les communistes — s'empressa d'accepter.

C'est ainsi que l'on donne ce soir pour assurer la constitution dans la soirée ou pour demain d'un nouveau ministère Blum, avec la participation communiste.

Le tout est de savoir maintenant si les radicaux marcheront dans cette nouvelle combinaison à la remorque des communistes, ou bien s'ils s'abstiendront et resteront en dehors.

Le moment est très grave pour le Front Populaire et surtout très important pour les radicaux, qui devront endosser une très lourde responsabilité en face du pays, par rapport aux événements qui peuvent se produire.

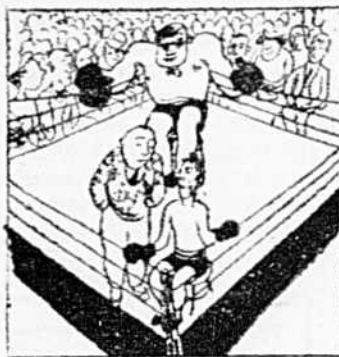
En effet, un ministère Blum composé seulement de socialistes et de communistes, et sans l'appui des radicaux, ne pourrait pas résister longtemps et serait fatalement condamné à s'en aller bientôt. Avec l'appui, ne fut-ce que partiel, des radicaux il aurait de fortes chances de durer, et dans ce cas on ne peut pas prévoir comment pourraient évoluer les choses.

Certes les communistes ont pris, depuis longtemps, toutes leurs précautions car si l'on croit tout ce que racontent certains journaux, l'affaire de la Czar ou des cagoullards, monté de toute pièce par l'inspecteur de police Bonny, avec l'appui de Moscou, aurait permis à désarmer toute velléité de résistance extra-parlementaire aux partis nationaux. Et la manoeuvre, comme on a pu s'en rendre compte, a parfaitement réussi.

Si l'on exclut donc toute possibilité d'autres solutions de la crise actuelle en dehors du parlement, on peut prévoir une longue période de tension politique par l'accession au pouvoir des communistes. On aura certainement des nouvelles secousses financières et il y a même à craindre des ingérences dans la politique internationale de nature à compliquer les choses.

Quoiqu'il en soit, M. Neville Chamberlain trouvera peut-être dans ces événements une raison de plus pour être satisfait d'avoir donné un sérieux coup de barre à droite dans l'orientation du cabinet britannique.

## La caricature étrangère



— C'est pourtant pas difficile. Tu n'as qu'à frapper jusqu'à ce qu'il soit par terre.

(MARIANNE, Paris)

## Nouvelles brèves du monde entier

— Les pourparlers anglo-irlandais n'ayant pas encore abouti à un résultat ont été prolongés d'une semaine dans l'espoir d'une solution.

— On annonce de Rome que Greta Garbo et le musicien Stokowski célébreront leur mariage prochainement à Taormine, une des villes les plus pittoresques et charmantes de la Sicile.

— La faillite de la maison bancaire Richard Whitney de New-York a entraîné des pertes considérables. Richard Whitney a avoué à la justice avoir soustrait 250,000 dollars des titres ayant appartenu à la clientèle.

## DES TROUBLES SERIEUX ECLATENT EN AUTRICHE

VIENNE, 10. — Des batailles de rues dans lesquelles au moins 49 hommes ont été blessés et plusieurs ont été arrêtés ont éclaté aujourd'hui à Vienne et à Gratz comme la tension politique augmente en Autriche à propos du plébiscite de dimanche prochain.

À Gratz, on entend prononcer le mot de "guerre civile" comme des camions chargés de membres du Front patriotique et de nazis armés de massues, de perches et d'autres armes circulent par les rues. À Gratz, 17 personnes ont été blessées dans des bagarres; les matraques de la police ont fait 12 autres blessés.

À Vienne, il y a eu au moins 11 blessés. Dans la capitale, une foule de 5,000 personnes remplit les rues principales, la police n'arrive pas à

## Les Japonais traversent le fleuve Jaune

WASHINGTON, 10. — (dép. part.) — L'accalmie de 48 heures que nous signalions, hier, sur le front de la guerre sino-japonaise et qui était due, d'après certains journaux, à une cause politique, c'est-à-dire aux tentatives de négociations de paix faites par une tierce puissance, n'a pas été de longue durée.

En effet, les télégrammes de ce soir disent que les Japonais ont repris brusquement et violemment l'offensive, et qu'ils ont franchi en plusieurs endroits le Fleuve Jaune, notamment près de la ville de Sé-soul qu'ils ont occupée après un combat violent.

Cette opération rapide accomplie par les troupes nippones avec des forces considérables et telles qu'il n'a pas été permis aux Chinois d'opposer une résistance effective, a eu pour résultat d'ouvrir complètement la voie de la capitale Hankéou aux Japonais. En effet, ces derniers, après l'avance accomplie hier et aujourd'hui, sont devenus les maîtres absolus de la voie de chemin de fer Longhoi, qui contrôle la ville de Hankéou. Une bataille serait en préparation aux environs de Nankin, où les Chinois, dit-on, auraient accumulé un matériel important et des renforts considérables.

Le gouvernement de la république chinoise du maréchal Chang-Kie-Shek vient de donner une nouvelle preuve des liens qui le rattachent aux directives communistes. En effet, le gouvernement du maréchal vient d'émettre pour 400 millions de dollars de billets de banque, garanti à la fois par les recettes du pays et par le gouvernement du Mexique qui, comme on le sait, est lui-même sous la protection et le contrôle de Moscou.

QUEBEC, 10. — (D.N.C.) — Le bill modifiant la loi électorale de Québec relativement au droit de vote des femmes a été distribué aujourd'hui. M. Grégoire Bélanger, député de Dorion, pilotera ce bill à l'Assemblée législative jeudi prochain.

les maîtriser et envoient camion sur camion rempli d'agents.

BERLIN, 10. — La presse allemande laisse entendre qu'elle s'attend à une "réaction" autrichienne contre le projet de plébiscite.

"Der Angriff" parle de la nouvelle "incroyable" d'un plébiscite en Autriche. L'agence officielle dit que cet "étrange" plébiscite se fera sans listes électorales puisque l'Autriche n'a pas en le temps de les préparer.

## L'offensive des nationaux continue avec grand succès

PARIS, 10. — (dép. part.) — L'offensive commencée hier par les nationaux au nord-est de Tseruel se développe d'une manière très favorable, pour les troupes du général Franco qui ont percé les lignes ennemies en plusieurs endroits et notamment en direction de Belchite, où l'on annonce ce soir une avance d'environ 15 milles en profondeur sur plus de 20 milles de largeur.

Cette avance s'est effectuée au prix d'efforts considérables parce que les Rouges, qui avaient eu le temps de consolider fortement leurs positions, ont opposé une résistance acharnée, ce qui n'a pas empêché les Nationalistes d'avancer et d'occuper successivement Tuentes Todos, Aquillon et Alborton.

On a remarqué que les rouges se sont défendus surtout en opposant à l'avance nationaliste de nombreux tanks de nouveau modèle venant de Russie ainsi qu'un nombre incalculable d'avions. Malgré cela et malgré que l'on considère que le nombre des Rouges ayant défendu les positions attaquées soient de plus de 20,000 (composés en grande partie des brigades internationales)

les vaillantes troupes du général Franco sont parvenues à se frayer un chemin et à repousser les contre-attaques déclenchées immédiatement après leur avance.

D'après certains journaux, le but immédiat de cette offensive serait l'occupation de Belchite, et cette impression est confirmée par le fait que les troupes de Franco ont occupé dans la soirée la localité de Vivel ainsi que les localités environnantes qui constituaient la clé de voûte de tout le système défensif des rouges dans la région.

Il est certain que si des événements imprévus ne se produisent pas dans les 48 heures, les nationaux auront poursuivi lentement mais très irrésistiblement leur marche en avant vers la mer. Un fait à signaler est qu'en plusieurs endroits des groupes composés de 100 et même 200 miliciens rouges sont venus se constituer prisonniers en déclarant aux Nationaux qu'ils en avaient assez de la guerre et qu'ils étaient complètement écoeurés de la manière dont ils étaient traités par les autorités rouges.

D'après un télégramme parvenu à la dernière heure, l'offensive nationaliste continue.

## Le P. Lagrange, historien bien connu, est décédé

ST-MAXIMIN, France, 10. — Le R. P. Marie-Joseph Lagrange, s.o.p., fondateur de l'Institut d'études bibliques de Jérusalem, membre correspondant de l'Institut de France, vient de mourir. Auteur d'une édition critique des saints Évangiles, le père Lagrange était un des maîtres de l'histoire des origines chrétiennes.

## Deux bourses d'études sont offertes par le Pacifique Canadien

La compagnie du Pacifique Canadien annonce qu'elle accordera de nouveaux deux bourses d'études à ses employés mineurs ou fils mineurs d'employés: l'une pour un cours de cinq ans à l'École Polytechnique de Montréal et l'autre pour un cours de trois, quatre ou cinq ans à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. Nous donnons ici quelques renseignements importants concernant l'octroi de ces bourses.

### À l'École Polytechnique

Une bourse d'études comprenant cinq années d'enseignement dans le cours de génie civil, sera accordée, par voie de concours aux apprentis et autres employés inscrits sur la liste des employés permanents de la Compagnie, ayant moins de vingt-et-un ans, et aux fils mineurs des employés. L'examen du concours, qui aura lieu le 21 septembre, sera l'examen d'entrée à l'École Polytechnique. La bourse sera attribuée au candidat qui aura obtenu la plus haute moyenne.

### À l'École des Hautes Études Commerciales

Une bourse semblable, comprenant un cours à l'École des Hautes Études Commerciales, affiliée à l'Université de Montréal, est aussi offerte aux employés inscrits sur la liste des employés permanents de la Compagnie et aux fils de ces employés, aux conditions suivantes:

Un cours de trois ans, pour les candidats âgés de pas plus de 23 ans, détenant le degré de bachelier en arts, ou l'équivalent, ou pour ceux qui, ne détenant aucun diplôme, subiront avec succès l'examen d'admission.

Un cours de quatre ans, pour les candidats âgés de pas plus de 23 ans, détenant le degré de bacheliers-sciences, bacheliers-lettres, ou l'équivalent, ou pour ceux qui, ne détenant aucun diplôme, subiront avec succès l'examen d'admission.

Un cours de cinq ans pour les candidats âgés de pas plus de 21 ans, détenant le certificat de 11e année de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal, ou l'équivalent, ou pour ceux qui, ne détenant aucun diplôme, subiront avec succès l'examen d'admission.

Les examens auront lieu durant la première semaine de septembre, et la bourse sera attribuée au candidat qui, étant muni d'un certificat de la Compagnie et s'étant conformé à toutes les conditions d'admission, obtiendra la plus haute moyenne.

Les demandes de certificats permettant aux personnes de prendre part aux examens de concours devront être faites à M. F.-J. Curtis, Staff Registrar and Secretary, Pension Department, gare Windsor, Montréal. On peut obtenir une copie du programme d'études et des conditions d'admission en s'adressant au directeur de chacune des écoles susdites.

## LE PROCÈS DE MOSCOU

PARIS, 10. (dép. part.) — Au cours de l'audience d'aujourd'hui du procès pour haute trahison contre 21 anciens grands personnages bolchéviques, on a entendu les derniers témoins qui sont venus déposer contre les accusés.

Demain, vendredi, le procureur des Soviets prononcera son réquisitoire et le verdict sera émis probablement dans la nuit ou tout au plus samedi.

## Les pourparlers diplomatiques

PARIS, 10. — (dép. part.) — Malgré toutes les fausses informations mises en circulation par la presse pro-communiste les conversations diplomatiques engagées en ce moment entre différents pays d'Europe se déroulent de la manière la plus satisfaisante.

On peut résumer le travail accompli jusqu'ici de la manière suivante:

Entre l'Italie et l'Angleterre — les conversations avancent et rien ne justifie les bruits tendancieux qui couraient ce matin. À Londres on en est très satisfait.

### DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que ISABEL BOVILL, des cité et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, HARRY DICKSON CLARKE, des mêmes lieux, présentement résidant dans la dite Cité de Montréal, pour cause d'adultère et d'abandon du domicile conjugal.

Daté à Montréal, ce 14ème jour de février 1938.

LAZ. L. TINKOFF, Procureur de la requérante. Chambre 130, 276 ouest, St-Jacques, Montréal.

## Art. Landry

DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES SERVICE D'AMBULANCE 5780 Avenue 111 828 RACHEL 251

# On a fait l'impossible pour empêcher M. Elzéar Paul de rendre témoignage

## L'enquête a apporté hier d'autres révélations sur la maison Daigle & Paul

### M. C. Lanctôt n'a pas été entendu

QUEBEC, 10.—M. Charles Lanctôt devait témoigner aujourd'hui à l'enquête des comptes publics mais il n'a pas été entendu parce qu'il est malade, prétendent ses fils et un médecin. Le premier ministre a toutefois demandé qu'il soit assigné de nouveau pour mercredi alors qu'une déclaration assermentée du médecin sera exigée. La révélation la plus sensationnelle a été faite par M. Paul, le témoin entendu hier, qui a déclaré qu'on avait fait l'impossible pour l'empêcher de venir témoigner. Tout comme hier, l'interrogatoire s'est poursuivi très serré et il y a eu de vives attaques de part et d'autres. Après l'audition de M. Paul et d'un autre témoin, l'enquête ajourna à mercredi prochain.

Le comité des Comptes publics a ouvert sa séance ce matin, à 11 heures et demie. Depuis 10 heures, une foule considérable attendait dans les corridors.

Au début de la séance, M. Alexandre Taché, président du comité, a lu une lettre de M. Philippe Lanctôt, fils de M. Charles Lanctôt, où il explique que son père, assigné comme témoin, ce matin, est malade et ne peut sortir, et qu'il joint à sa lettre un certificat de M. le Dr Achille Paquet, médecin de M. Charles Lanctôt.

M. Taché lit ensuite le certificat donné par M. Paquet, où l'on voit que M. Paquet estime son client incapable de sortir et de venir témoigner.

M. Bastien — M. Paquet, c'est-y le secrétaire provincial?

#### Chez le coiffeur

M. Duplessis — M. Lanctôt a été assigné régulièrement. C'est l'habitude dans les cours de justice, lorsqu'un témoin se déclare malade, que le médecin qui donne le certificat l'assérmente et donne la nature de la maladie. Le certificat qu'on nous présente n'est pas assermenté. Je ne mets pas en doute la véracité de M. Paquet, mais des personnes dignes de foi m'affirment avoir vu M. Lanctôt ces jours derniers, alors qu'il est allé se faire couper les cheveux dans un salon de coiffeur, dans un hôtel de Québec. Je comprends difficilement alors qu'il soit si malade. Je demande qu'il soit assigné de nouveau pour mardi matin et, si le certificat de maladie qui sera produit alors n'est pas assermenté, je prendrai les moyens nécessaires pour faire assigner le témoin.

#### M. Elzéar Paul

On appelle alors M. Elzéar Paul, qui a témoigné hier matin.

M. Damien Bouchard signale une question et une réponse consignées à la page 804 des dépositions en octobre 1936.

M. Bouchard.—On vous a demandé alors s'il y avait longtemps que vous aviez vu M. Daigle ou M. Paul. Vous avez répondu que non, parce que vous aviez été absent du bureau depuis le 26 septembre, étant en convalescence, et que vous n'aviez pas eu occasion d'aller au bureau. Réaffirmez-vous cette réponse?

#### DEMANDE DE DIVORCE

Avis est donné par les présentes que PAUL SANSON WHITE de la cité et du district de Montréal, province de Québec, gérant, s'adresse au parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, résidant maintenant à la cité de Toronto dans la province d'Ontario, pour cause d'adultère et d'abandon.

Date à Montréal, province de Québec, ce 8ième jour de février 1938.

PAUL S. WHITE, Requérent.

#### HOTEL LAFAYETTE

A. H. PATENAUDE, Prop.  
Grill: Bière et Vin servis tous les Jours, dimanches compris.  
CHAMBRES: 1 personne \$1.00, 2 personnes \$1.50 à la semaine \$3.00 et plus. Répas \$3. Amherst et DeMontigny Montréal

M. Paul — Oul, mais la question avait été posée au pluriel, et on m'avait demandé si j'avais vu mes patrons. Car j'ai vu M. Paul, de Daigle et Paul, ce matin-là, environ dix minutes. Il savait que je devais rendre témoignage et a fait l'impossible pour m'empêcher de témoigner.

M. Bouchard—Affirmez-vous que vous n'avez pas été en conférence avec lui depuis 9 heures et demie, ce matin-là?

M. Paul — Non, je ne lui ai parlé que pendant une dizaine de minutes.

M. Duplessis — Je constate que M. Paul, associé de M. Daigle, dans la maison Daigle et Paul, dont on connaît maintenant les opérations, s'est empressé, lors du témoignage de M. Elzéar Paul, de voir un témoin important avant l'enquête. Il y a dans le Code criminel un article qui a trait à la subornation des témoins.

M. Bouchard — Je ne m'occupe pas du Code criminel. Seulement, je constate que le témoin a déclaré sous serment qu'il n'avait pas vu M. Daigle ou M. Paul depuis longtemps, alors qu'il venait d'avoir une longue conversation avec M. Paul. Et il admet à tout événement qu'il venait de lui parler.

M. Duplessis — Ce n'est pas ça du tout. Le témoin, interrogé pour savoir s'il avait vu ses patrons, a répondu qu'il n'était pas allé au bureau depuis un certain temps et que ses patrons étaient partis. En fait, M. Daigle était parti, et je sais qu'il était parti, comme je sais qu'il est parti actuellement, car il part toujours avant l'enquête.

#### Questions et affirmations

M. Bouchard—Je veux faire établir la vérité. Nous avons ici des sténographes assermentés et ils rapportent la réponse du témoin. On lui a demandé s'il avait vu M. Daigle ou M. Paul. Il a répondu que ça faisait longtemps parce qu'il n'était pas retourné au bureau. Or il venait de causer avec M. Paul et c'est lui qui nous le dit aujourd'hui. Et la veille, M. Paul l'avait conduit chez son médecin.

M. Duplessis — Ça n'est pas une question, mais des affirmations. Si le chef de l'opposition veut témoigner qu'il vienne dans la boîte et nous allons l'interroger. Moi-même, j'ai assigné le témoin, et je sais que des démarches ont été faites par M. Paul et ses amis pour empêcher l'enquête. Je le sais et je l'affirme. On a voulu influencer le témoin. Ce témoin vient affirmer sur la maison Daigle et Paul les mêmes choses qu'il affirmait l'an dernier. Et de plus ses affirmations sont corroborées par M. Henri Ferron, comptable licencié, qui n'a aucun intérêt personnel en l'affaire et qui nous affirme que les livres de la maison Daigle et Paul étaient falsifiés pour frauder le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

#### Homélie, diatribe, lamentation

M. Bouchard — Le premier ministre peut faire des sermons, si ça lui plaît. Je suis prêt, si ça peut lui faire plaisir, à lui répondre par une homélie ou encore un diatribe...



(Photo Blank & Stoller)

M. Charles Lanctôt

M. Duplessis—Une lamentation!

M. Bouchard—Je ne suis pas un lamenteux, ni un brailard, ni un plaigrard. Je crois avoir établi clairement que le témoin a juré faussement le 22 octobre 1936 qu'il n'avait pas vu M. Daigle ou M. Paul depuis le mois dernier. A une année de distance, il vient admettre qu'il a causé le matin même de son témoignage, pendant dix minutes avec M. Paul. Je laisse au public et au comité le soin de le juger.

M. Duplessis—On va le juger.

#### Sirop de Bagot

M. Bouchard — Ceux qui jugent seront jugés.

M. Duplessis — Nous allons juger ceux qui ont pratiqué le vol aux dépens de la province.

M. Bouchard — Vous pouvez continuer comme ça et vous pouvez être sûr que vous allez attraper du sirop pour votre rhume, plus que vous en avez besoin.

M. Duplessis — Du sirop de Bagot.

M. Bouchard — Du sirop de Bagot!!! Vous allez voir que votre sirop de Bagot va être passablement amer!!!

#### Livraison de bardeaux

M. Bouchard — Vous avez déclaré hier que la livraison des bardeaux n'était pas conforme à la quantité demandée. Avez-vous pris connaissance du rapport sous la mention D-62, fait par un comptable et contenant copie des commandes et connaissements des chemins de fer?

—Non.  
—Qu'est-ce qui vous fait dire, alors, que la marchandise n'était pas livrée suivant les commandes?

M. Duplessis — Le témoin a répondu hier. Pourquoi toujours les mêmes questions?

M. Bouchard — Je vais prouver que ces documents sont faux comme certaines de ses déclarations.

M. Casgrain — On a le droit de contre-interroger les témoins.

M. C.-A. Bertrand — Evidemment, c'est du contre-interrogatoire.

M. Duplessis — Le chef de l'opposition fait une affirmation gratuite. Des documents, il y en a eu de falsifiés avant la déconfiture de son parti, quand les ministres se sont sauvés par les fenêtres.

M. Bouchard — Oul, probablement que M. Martin a falsifié des connaissements de chemins de fer. On va croire ça.

Un député — On va l'établir.

M. Bouchard (au témoin) — Sur quoi basez-vous vos affirmations?

M. Paul — J'ai vu des commandes. Si vous en avez vu d'autres, je ne puis pas en répondre.

M. Bouchard — Nous avons ici chacune des commandes qui ont été déposées. Comment se fait-il que vous affirmiez que le fret était à la charge de l'expéditeur, quand l'autre témoin dit qu'il n'en était pas question dans les commandes, que c'était vague?

M. Hormisdas Langlais — Il n'a jamais dit ça.

M. Bouchard (au témoin) — En

avez-vous, des documents à produire?

M. Paul — Ils sont au dossier.

—Au dossier de la colonisation. Voulez-vous les produire?

M. Duplessis — Voyons.

M. Bouchard — Laissez-le donc faire. Il travaille pour vous, même s'il est employé de la Compagnie des Tramways.

M. Duplessis — J'affirme de nouveau que des documents ont été falsifiés sous l'ancien régime.

#### Ballots de documents disparus

M. Bouchard — Il vaudrait mieux prouver qu'affirmer. Vous dites ça maintenant et quand on vous les demandera, vous direz qu'ils sont disparus.

M. Duplessis — Le chef de l'opposition a la mémoire courte. En 1936, sous M. Vautrin, il a été établi que les documents étaient disparus par ballots.

M. Bouchard — C'est probablement dans le feu de votre M. Taylor, qui travaille encore pour vous. Il a dû les jeter dans la voûte.

M. Bastien — Les factures n'ont pas été produites en mars 1936.

M. Bouchard — Est-il indiqué sur les factures par qui le fret est payable?

—Aux frais de l'expéditeur.  
—Combien de chars ont été vendus?

—Environ 90.

—Et vous êtes venu à la colonisation pour voir les copies des factures?

—Oul.

—Pour chaque char? Pourquoi êtes-vous venu les voir?

—Pour vérifier les factures. Les commandes disaient \$1.65 le mille et le fret était à la charge de l'expéditeur. Et on chargeait \$1.85, soit 26 cents de plus.

M. Bouchard — Ce n'est pas ça qu'indiquent les factures.

#### Qui devait payer le fret?

M. Bouchard continue le contre-interrogatoire du témoin.

—Voulez-vous dire d'après cette facture par qui le fret était payable?

—Ceci n'est pas un original. Rien ne me dit que cette copie est une copie exacte.

—Ce sera à nous de le prouver, dites toujours par qui le fret était payable selon cette copie de la facture.

—Du point de l'expédition, les commandes disent toujours que le fret est à la charge de l'expéditeur.

—Où sont vos commandes?

—Elles ont été produites. Elles sont dans le dossier.

M. Bourque — Le chef de l'opposition montre une copie de facture; or le témoin a dit que c'était les commandes qui spécifiaient qui devait payer le fret.

#### Avancés aux gouvernements

M. Bouchard dit que la Cie Daigle et Paul, dans certains cas, a avancé au département de la colonisation le coût du fret, parce que le département n'était pas organisé au point de destination des marchandises pour payer. "Le prétendu \$4,000, dit-il, chargé au gouvernement, n'a jamais été payé. Lorsque des montants étaient avancés au gouvernement, ces montants ont été remboursés à la compagnie sur production des reçus de chemin de fer."

M. Bastien — C'est bien simple. Pourquoi le premier ministre ne dépose-t-il pas les factures et les commandes qui ont été produites en octobre 1936?

M. Duplessis — Je comprends que le député n'est pas satisfait de la manière dont le chef de l'opposition plaide sa cause. Il veut démontrer qu'il est plus habile, mais il prouve qu'il l'est beaucoup moins.

M. Duplessis dit que l'argumentation de M. Bouchard sur les avances faites par la Cie Daigle et Paul au département de la colonisation ne fait que prouver que le contraire de sa thèse. "Daigle et Paul n'avaient pas de bardeaux à vendre, dit-il, et ils ont eu l'audace de charger au gouvernement le fret du bardeau qu'ils achetaient ailleurs pour le revendre au département de la colonisation."

#### Biscuit

—Si c'est mon témoin, au moins ce n'est pas moi qui l'ai payé, c'est la Compagnie des Tramways.

—C'est habile pour le gouvernement de faire payer les tramways. L'ancien régime ne faisait pas cela.

—Oul, c'est pas malhonnête pour le gouvernement de faire payer par la Compagnie des Tramways un homme pendant un an pour qu'il vienne témoigner.

—Je dis au chef de l'opposition de retirer ce qu'il vient de dire. S'il ose répéter que le gouvernement a fait payer un témoin pendant un an pour qu'il vienne témoigner, nous allons lui servir son biscuit.

—Je ne reconnais pas le premier ministre comme un bon cuisinier. S'il fait des biscuits, il pourra les manger seul. Il s'empoisonnera.

M. Bouchard — A la demande de qui êtes-vous venu ici examiner les livres?

M. Paul — A la demande du gouvernement.

M. Bouchard — Quand?

—Le mois dernier.

—Alors, vous n'étiez plus à l'emploi de la maison Daigle et Paul?

—Non.

—Pour qui travailliez-vous alors?

—Pour la Commission des Tramways.

#### Où sont les factures?

—Pourquoi n'avez-vous pas apporté ici les papiers qu'on vous demande?

—Ils appartiennent au ministère.

—Vous avez préparé ce rapport?

—Non, c'est le département du procureur général.

—Où sont maintenant ces factures?

—Au ministère.

—Etes-vous bien sûr qu'elles sont encore là?

—Je ne saurais dire.

—Qui les avait préparées, ces factures?

M. Paul lui-même.

—Elles ne sont pas passées par le bureau du comptable?

—Non.

—Vous n'avez pas trouvé drôle que la maison Daigle et Paul charge au gouvernement du fret qu'il n'aurait pas dû payer?

—Je n'ai pas vu les commandes alors.

M. Duplessis — J'ai fait assis- (Suite à la page 8)

**AIRZONE**

UN PUISSANT PURIFICATEUR DE L'AIR

**Désinfectant au lilas**  
50¢ la bouteille

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

P. Charlebois, Distributeur  
833 Jarry DUpont 6982

## On a fait l'impossible...

(Suite de la page 7)

gner pour ce matin le gérant de la Caisse d'économie et j'aimerais bien l'interroger.

M. Bouchard. — Ça va trop bien avec ce témoin, n'est-ce pas? Quant à moi, je voudrais bien continuer mon interrogatoire.

M. Bertrand. — Ce n'est pas la façon ordinaire de procéder. Si le gérant de la Caisse d'économie est ici présent, et qu'il perd son temps, c'est un dédommagement. Après tout, c'est un tribunal ici.

M. Duplessis. — Nous en avons fini hier avec M. Paul. C'est M. Bouchard lui-même qui a demandé à ce qu'on interroge M. Ferron. Plus tard, il m'a demandé à ce que M. Paul revienne. Et j'ai consenti. Mais j'aimerais que le gérant de la Caisse d'économie soit interrogé dès ce matin, car j'aurais certaines questions à lui poser concernant la production de documents. Ensuite nous pourrions reprendre l'interrogatoire de M. Paul.

### Tactique

M. Duplessis. — L'opposition a pris une tactique pour empêcher les témoins de parler. Le chef de l'opposition parle, puis serait remplacé par un autre et ce dernier par un autre. Pendant ce temps, on est assuré que les témoins ne peuvent parler. Depuis le matin, c'est ce que l'opposition fait; on n'entend que des discours et sur tout cela il y a à peine des questions. Je propose donc que le second témoignage de M. Paul soit suspendu temporairement pour que l'on entende le gérant de la Caisse d'économie.

M. Bouchard. — Je m'oppose à ce que vient de déclarer le premier ministre. Je suis prêt, si l'on veut compter les mots que nous avons prononcés ce matin à retirer mon objection si le premier ministre n'a pas parlé plus que moi. Nous voulons rafraîchir la mémoire du témoin, et nous ne faisons que commencer.

M. Taché, président du comité, dit que l'on veut entendre le gérant de la Caisse d'économie, en fonction du témoignage de M. Lanctôt, parce qu'on veut faire produire certains documents, pour mardi matin. Dans ces conditions, il est raisonnable pour le travail du comité que le témoin soit entendu immédiatement, d'autant plus que l'interrogatoire de M. Paul pourra être repris immédiatement après.

M. Bouchard. — Je comprends que le témoin reste à la disposition immédiate du comité.

M. Duplessis. — Oui,

### M. Emile Morency

Puis, M. Emile Morency, gérant de la succursale de la Caisse d'économie, 21, rue St-Jean, Québec, témoigne.

Il est gérant de la succursale depuis six ans. La Caisse d'économie a 12 succursales à Québec et deux à Lévis. Il déclare que M. Georges Belleau en est le gérant général et M. Alphonse Hardy, l'assistant.

M. Belleau est actuellement en voyage. La Caisse d'économie est une banque d'épargne à charte fédérale. Elle inscrit tous les déposants dans un livre d'index. La Caisse d'économie conserve ces livres ainsi que les chèques déposés depuis plus de 25 ans.

M. Duplessis demande de produire le livre d'index qui porte les noms des déposants.

Le témoignage prend fin et M. Casgrain dit que pour une fois le premier ministre a tenu parole.

### M. Paul revient

M. Paul est rappelé et M. Bouchard demande la production du dossier D-62, qui lui est transmis immédiatement par le greffier des comités, M. Maurice Gosselin.

M. Duplessis note que le dossier a été transmis à l'opposition dès que la demande en fut faite.

M. Bouchard dit qu'il voudrait avoir le blanc de commande.

M. Duplessis offre de faire venir le sous-ministre de la Colonisation pour produire les dossiers dont l'opposition pourra avoir besoin.

M. Bouchard. — Faites votre preuve et je ferai la mienne. C'est au chef du gouvernement à faire sa meilleure preuve, et je ferai à mon tour la mienne.

M. Paul revient et M. Bouchard l'interroge.

—Voulez-vous produire un état

des profits réalisés sur la vente des bardeaux?

M. Paul dit qu'un rapport constate que le total des ventes indique un profit de \$46.885.05, soit un pourcentage de profits bruts de 21.125 pour cent. Et ce profit, fait dire M. Bouchard à M. Paul, ne comprend pas les frais d'administration et les frais généraux, qui constituent un pourcentage de 18.4 pour cent.

—Est-ce à peu près le pourcentage des frais généraux?

—Je ne le sais pas.

M. Hormisdas Langlais — Toutes les maisons seraient en faillite à ce compte-là.

M. Duplessis — N'est-il pas extraordinaire de charger des frais généraux sur une affaire comme la vente de bardeaux?

M. Bouchard — Tous les gens qui connaissent un peu les affaires savent que ça se fait proportionnellement, au pourcentage.

(Au témoin) — Comment se fait-il que vous n'avez pas examiné tout le rapport?

M. Duplessis — La question du chef de l'opposition est absolument oiseuse. On sait que les livres et documents sont incomplets.

M. Casgrain — Le premier ministre répond pour le témoin, c'est injuste.

M. Bertrand. — Tout le monde sait que ça ne serait pas permis en cour.

### Le dossier 62

A ce moment, M. Bouchard demande les documents relatifs à cette transaction de Daigle et Paul avec le gouvernement. Il demande le dossier D-62 qui doit contenir les documents voulus. Il a ce dossier en main. "Mais ce n'est pas cela du tout, dit-il, c'est un dossier qui concerne la "Maritime Optical".

M. Duplessis. — Ce doit être dans le dossier D-62.

M. Bouchard. — Mais non, je l'ai en main et ce n'est pas cela.

M. Duplessis. — Bien, ce dossier a été préparé par deux amis du chef de l'opposition, par MM. Pastry et Fraser, deux employés du gouvernement que nous avons été obligés de destituer. Il est à remarquer que le chef de l'opposition fait tout son possible pour retarder l'enquête. Il fouille les documents et finit par dire que ce n'est pas ce qu'il veut. Il fait chercher d'autres documents produits par ses amis. S'il veut dire ce qu'il veut, nous allons lui fournir tous les documents.

M. Bouchard. — Je demande le dossier D-62, celui qui a trait aux transactions de Daigle et Paul avec le gouvernement pour du bardeau et de l'étoupe.

M. Duplessis. — Ces employés qui ont fourni les exhibits demandés travaillaient pour M. Léon Casgrain, alors président du comité. On se rappelle combien nous avons de difficultés à obtenir les documents.

M. Bouchard. — C'est pas mal la même chose, il n'y a rien de changé.

### Mercredi

Le comité s'ajourne à mercredi.

M. Duplessis assigne comme témoins, pour mercredi, le gérant de la Banque Canadienne Nationale, 1777 avenue de l'Eglise, Montréal, avec les documents pour le compte de la maison Daigle et Paul sur un dépôt de \$20.000; le gérant de la succursale de la Banque de Montréal et de la Banque Canadienne Nationale de Montréal et Québec pour les dépôts de M. Charles Lanctôt en son nom ou au nom de ses fils.

### Plébiscite en Autriche

INNSBRUCK, Autriche, 10. — Le chancelier Kurt von Schuschnigg continuant sa lutte pour l'indépendance de l'Autriche a fait appel ce soir au peuple en décidant de tenir un plébiscite pour dimanche prochain afin de mesurer les forces de son gouvernement.

### MORT SUBITEMENT

M. Jean-Baptiste Paquette, 65 ans, est décédé subitement hier soir en sa demeure, 1551 rue Gravel, à la suite d'une crise cardiaque apparente. Son corps a été confié aux autorités de la morgue pour fins d'enquête.

### Vers un nouveau record



SIR MALCOLM CAMPBELL

LONDRES, 10. — Sir Malcolm Campbell vient d'annoncer qu'il va construire un nouveau canot-automobile avec l'intention d'établir un nouveau record de vitesse. Le record actuel fut établi par Sir Malcolm sur un lac européen au mois de septembre dernier, la vitesse enregistrée étant de 129.50 milles à l'heure.

## LE CONSEIL MUNICIPAL DE SOREL MET FIN A CERTAINES RUMEURS

SOREL, 10. — A sa dernière assemblée, le conseil municipal de la ville de Sorel a adopté la résolution suivante:

"Attendu que depuis l'élection municipale tenue le 24 janvier dernier, toutes sortes de rumeurs ont circulé à l'effet que les fascistes ou les nazistes seraient responsables du changement d'administration dans la cité de Sorel.

"Attendu qu'il a été répété un peu partout que la lutte électorale qui a précédé cette élection avait été une lutte de parti;

"Attendu que certains journaux ont publié ces assertions mensongères et de nature à nuire au prestige de la cité de Sorel, à son conseil de ville et à sa population toute entière;

"Attendu qu'un journal de Montréal, L'"Autorité" a même publié un article malpropre et ridicule sur les événements qui se sont déroulés à Sorel, ces derniers temps;

"Il a été résolu à une assemblée du conseil de ville, tenue le 7 mars courant, dans la cité de Sorel, qu'une mise au point soit faite et que copie de cette mise au point soit adressée aux différents journaux de la province.

"Qu'il soit donc porté à la connaissance de tous:

"Que le nouveau conseil de ville porté au pouvoir par des gens de toutes couleurs politiques a tout simplement lutté contre une administration qui avait perdu la confiance de la majorité de la population, sans égard à sa couleur politique.

"Que le nouveau conseil de ville n'a rien à faire avec le fascisme.

"Que cette prétendue imposition de la croix gammée dans les édifices municipaux est une fausseté.

"Que, enfin, la nouvelle administration municipale n'a pas pour mission de combattre ou de supporter tel ou tel régime politique, mais seulement de sauvegarder les meilleurs intérêts de la cité de Sorel, en s'efforçant de contribuer à son développement économique industriel et commercial dans le respect de la justice et de la liberté.

### NE PAS CONFONDRE

M. Hormisdas Lapierre, 4409, rue Boyer, employé du service des Postes, n'a aucune relation avec l'individu du même nom et demeurant sur la même rue appréhendé par la police ces jours derniers.

# Pour CONNAÎTRE LA VÉRITÉ

VOUS lisez les journaux afin d'être renseignés sur les événements locaux ou étrangers. Vous désirez connaître la vérité sur ce qui se passe autour de vous ou loin de vous. Par ses différents services d'information, le journal peut donner à ses lecteurs un compte rendu fidèle de tous les faits venant de se dérouler. Le journal quotidien vous fait aussi connaître la vérité lorsqu'il s'agit de vos achats. Par ses annonces, il vous révèle exactement ce que vous pouvez acheter pour l'argent dont vous disposez. Et de plus, il vous assure de l'authenticité des aubaines offertes. Le journal est un guide. Les nouvelles qu'il publie peuvent amener chez-vous un changement complet dans votre mode de vie, dans vos idées politiques, etc. Les réclames qu'il contient doivent vous aider à marcher dans le chemin de l'économie et de la prospérité. Prenez la bonne habitude de lire le journal quotidien. Il vous renseignera, vous intéressera et en même temps vous facilitera la tâche si ardue de boucler un budget.

**BRICK BRADFORD**

**La Forteresse de la Terreur**

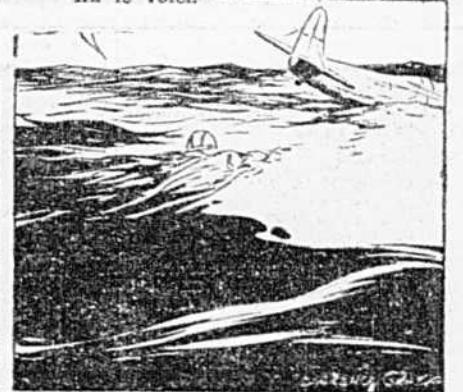
L'avion de Brick plonge dans la mer mais ce dernier a le temps de sortir de son appareil.



Il donc est l'avion. Je ne pourrai pas nager bien longtemps.



Ah le voici.



FEUILLETON DE L'ILLUSTRATION NOUVELLE  
**Les DERNIERS SANGLOTS**  
Roman de PIERRE DHAEL  
Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

No 74 (Suite)

Il n'a pas été malade, lui, l'es-père?

— Pas du tout, ma tante. Vous savez d'ailleurs, qu'il est d'un tempérament plutôt robuste.

— Oui, oui, c'est un gaillard bien planté! approuva tante Marguerite d'un air connaisseur. Et que fait-il?

— Il est toujours très occupé à ses études financières, répondit Josiane que le mensonge embarrassait.

La vieille femme hochait pensivement la tête.

— Il pourrait s'y faire une très belle carrière, proféra-t-elle d'un ton sentencieux.

Mais déjà tante Marguerite frémissait dans son fauteuil, et ses yeux pétillaient sous le feu d'une idée qui, maintenant, lui paraissait joyeuse, suave et passionnante.

— Sais-tu ce que je pense, Josiane chérie?

— Non, ma tante. Quoi donc?

— Je songe que toi et Régis vous formeriez un couple adorable.

— Oh! ma tante

— J'envisage que ton cousin ferait un excellent parti pour toi. Vous êtes de même rang et de même niveau social. Il est remarquablement beau, et je suis convaincue qu'il arrivera à une position magnifique.

— Pourtant, ma tante

— Laisse-moi finir. Et toi, tu serais pour lui le parti idéal. D'abord, parce qu'il n'y a pas, de par le monde, de petite Josiane aussi délicate que toi; ensuite, parce que le beau petit magot que tu hériteras, en qualité de légataire universelle de tante Marguerite, sera précieux à ce futur mari désormais sans fortune, pour tenir dans le monde le rang qu'il se réserve d'y occuper plus tard.

Et comme Josiane, figée de stupeur, ne pouvait trouver un mot à dire, la vieille tante reprit, toute guillerette, visiblement ravie de l'effet produit par sa déclaration:

— Eh! eh! ma jolie minette... que dis-tu de mon plan, de mes projets d'avenir pour toi? N'est-ce pas bien combiné?

Josiane se raidit. Elle se sentait tirillée entre une furieuse envie de pleurer et un imminent accès de fou-rire, tant la situation lui paraissait à la fois lamentable et cocasse.

Elle fit un grand effort pour recouvrer son sang-froid et parvint à répondre, d'un ton de calme surprise:

— Mon Dieu, ma tante, je dois vous l'avouer; après nos conversations d'il y a quelques mois, je ne m'attendais guère à vous entendre parler de mariage.

L'autre eut un petit sursaut d'étonnement scandalisé.

— Et pourquoi, je te prie? Me prenais-tu donc pour une égoïste? Je t'aime bien trop pour ne pas me préoccuper de ton futur établissement... Fais-moi la grâce de croire que je n'y ai jamais manqué.

"Tout ce que je te demandais, c'était de prendre un peu de patience... de ne pas m'abandonner

in extremis, de ne pas me laisser m'éteindre dans un isolement glacé.

— C'est bien cela que j'avais compris, ma tante, dit Josiane.

— Et c'est bien ainsi qu'il faut l'entendre, appuya la vieille dame avec vivacité. Je souhaite de tout coeur que tu épouses Régis. Mais après ma mort, bien entendu, après ma mort seulement.

Josiane acquiesça avec un pâle sourire.

Elle pensa:

"Evidemment, les vieilles gens ne sont jamais égoïstes. Seulement, vu que l'âge les presse et la mort les talonne, ils considèrent, non sans raison, que leur bonheur doit passer avant celui des autres, et qu'ils ont le droit d'être servis les premiers."

Une demi-heure après, tandis que l'automobile la ramenait au domicile conjugal, la jeune femme se disait, avec une sorte d'émerveillement ironique:

"C'est extraordinaire comme chacun, de son côté, ne songeait qu'à son établissement et me destinait, à part soi, à mon cousin Régis!... A la façon dont le projet a réussi, on peut juger du flair de mes chères tantes."

XXXII

— C'est un monsieur qui désire voir Monsieur.

Régis prit la carte que lui présentait le valet de chambre.

Il eut un petit sursaut en lisant le nom de Jacques de Balorier et sa première réaction fut une stupeur mêlée d'une certaine indignation.

— Comment, lui! Ah! par exemple. Il en a, de l'audace!

Puis, la surprise passée, le calme lui revint avec la réflexion.

Il pensa:

"Et pourquoi pas, après tout? Nous ne nous sommes pas séparés brouillés. Officiellement, nous demeurons bons amis. Après nos fréquentations de Nice, il est tout naturel qu'il vienne nous faire une visite sitôt son retour à Paris."

Il demanda:

— Où est ce monsieur?

— Je l'ai fait entrer au salon, répondit le domestique.

Régis hésita une seconde.

S'il recevait Jacques dans son studio?... Cela ferait plus intime, plus camarade... Oui, mais, justement, pouvait-on adopter telle ou telle attitude sans savoir comment l'entretien tournerait?

Jugeant préférable de "voir venir", Régis conclut, s'adressant au domestique, toujours en position d'attente:

— C'est bien, Marcel... Je rejoins ce monsieur tout de suite.

— Bonjour, Jacques.

— Bonjour, Régis.

— Je suis content de te revoir, mais j'avoue que je ne t'attendais guère... C'est même une chance que tu m'aies trouvé ici. Pourquoi ne m'as-tu pas envoyé un mot ou donné un coup de téléphone pour t'annoncer?

**NOS DESSINS A RECONSTITUER**



**Condamnés pour avoir fraudé la M. L. H. and P.**

Deux hommes et une femme qui comparaissent pour la deuxième fois sous l'accusation d'avoir joué avec les cadrans des compteurs de la Montreal Light Heat and Power et qui plaideront coupables devant le juge Desmarais, se virent condamner à \$104 et les frais ou un mois de prison. Furent ainsi condamnés: William Durocher, 2010 rue Hogan, David Malouin, 5969 rue Bordeaux et Mme Paul-Emile Lapointe, 812 rue St-Zotique.

Une trentaine d'autres personnes comparaissent hier pour la première fois pour des offenses similaires et furent condamnées à \$104 et les frais ou huit jours de prison. Mais dans ces dernières causes la compagnie renonça aux amendes et la Cour accorda aux condamnés jusqu'au 18 mars pour payer les frais. Quatre autres accusés qui ont protesté de leur innocence devront subir leur procès le 25 mars courant.

**Douze mille fascistes dans l'Ontario**

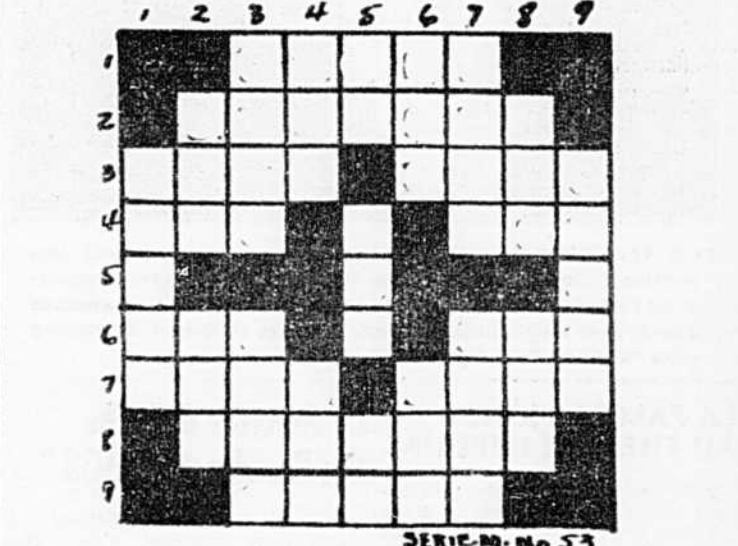
TORONTO, 10. — L'organisation fasciste d'Ontario compte, suivant Joseph-C. Farr, son organisateur et président, 12,000 membres dont seulement 3,000 demeurent hors de Toronto.

**Le cercle Saint-Césaire**

Le Cercle St-Césaire tiendra une très importante assemblée au Collège Notre-Dame en face de l'Oratoire St-Joseph, dimanche prochain, à 2 heures p.m. Comme il sera procédé à l'élection des officiers pour le prochain terme, les officiers comptent sur tous les membres. Un appel tout spécial est fait aux jeunes membres d'assister à cette assemblée.

**LES MOTS CROISÉS**

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition de demain matin.



- HORIZONTALEMENT**
- 1—Pièce de la charpente qui supporte le marteau d'une forge.
  - 2—Bassine remplie de braises, de charbons, ardents.
  - 3—Du verbe vouloir. Monarques, souverains.
  - 4—Pronom personnel. Pièce de bois dans laquelle, le soc de la charrue est emboîté.
  - 5—
  - 6—Fatigué, ennuyé. Débit de bois-sons.
  - 7—Embarras, ennui. Saillie d'une roue d'engrenage.
  - 8—Partie la plus basse d'un navire.
  - 9—Navigateur.
- VERTICALEMENT**
- 1—Enfant célèbre par son héroïsme, né à Avignon (1780-93).
  - 2—Beau. Point d'union du membre antérieur du cheval avec le poitrail.
  - 3—Port, vigoureux. Qui est à lui.
  - 4—Rongeur à longue queue. Recueil de bons mots.
  - 5—Partie dure et solide qui forme la charpente du corps de l'homme, des animaux. Eclat de voix poussé avec effort. Tol, te.
  - 6—Vaste amas d'eau salée, qui couvre la plus grande partie du globe. Du verbe dire.
  - 7—Nom grec du dieu de l'amour. Mot latin signifiant bien.
  - 8—Genre de gros oiseaux palmipèdes. Animal domestique à longues oreilles.
  - 9—Nom de diverses graminées, dont les feuilles servent à confectionner de la sparterie.
- Danger d'une grève du transport à Londres**
- LONDRES, 10. — Une grève générale des transport sur routes est menaçante et pourrait se produire dans une quinzaine de jours si les associations d'employeurs ne garantissent pas d'ici là une augmentation de six shillings par semaine à leurs 200,000 conducteurs de camions et s'ils se refusent au principe du contrat collectif avec adoption de la semaine de 48 heures.
- Lois adoptées à Québec**
- QUÉBEC, 10. — (D.N.C.) — L'Assemblée législative a adopté cet après-midi en troisième lecture la loi relative à l'hôpital St-Jean de Dieu et la loi modifiant la loi relative aux constitués et au régime de tenure dans la cité de Hull.

**SOLUTION DU PROBLEME DE MERCREDI MATIN**



(A suivre)

# SPECTACLES et CONCERTS



**BEN ALEXANDER et JEAN PARKER** dans une scène de la production Columbia "What Price Innocence?", qui prend aujourd'hui l'affiche du théâtre Loew's pour une semaine en programme double avec Ralph Bellamy, Betty Furness et Robert Armstrong dans "It Can't Last Forever".

## LA FAMILLE JONES AU THEATRE IMPERIAL

Pour trois jours commençant aujourd'hui, l'Impérial présente à ses habitués le grand programme double suivant: "The Last Gangster" avec Edward C. Robinson, Rose Stradner et James Stewart et "Borrowing Trouble" avec la Famille Jones.

"The Last Gangster" est un drame de prison basé sur une histoire de William A. Wellman et Robert Carson. Le scénario est de John Lee Mahin. Outre les trois vedettes la distribution comprend le petit Douglas Scott, Lionel Stander, Joe Carradine, Sidney Blackmer, Grant Mitchell, Edward S. Brophy, Alan Baxter, Frank Conroy et Louise Beavers.

"Borrowing Trouble" est la plus récente comédie de l'unique Famille Jones. Dans ce film, la boxe occupe le premier plan et il faut voir comment la Famille Jones se lance à la poursuite de voleurs en automobiles, pendant que Bonnie et Tommy sont mariés par un ministre dans une autre auto.

Il a fallu 76 années de travail pour élever la grande pyramide d'Égypte.

## NOUVEAU SPECTACLE commençant vendredi le 11 mars AU CABARET DANUBE BLEU SWIFTY

Le populaire comédien - M. C. Ralph Large et son orchestre  
BIERES - VINS - REPAS  
DIMANCHE APRÈS-MIDI:  
CONCOURS D'AMATEURS  
1017, rue Frontenac, angle Ontario  
Réservation: AMHERST 5761

Un drame émouvant d'amour chez les Jeunes.

### WHAT PRICE INNOCENCE

avec Jean PARKER  
C'est sensationnel!

MAINTENANT

LOEW'S

IT CAN'T LAST FOREVER

Soleil Bellamy Betty Furness

## Parlons Cinéma avec Marc Thibeault

Une histoire bien triste, et je dirais même bien "américaine", nous parvient de New-York.

Durant deux jours, une mère de 25 ans fit la moue parce que son mari refusait de l'emmener voir la production Technicolor de Walt Disney, "Snow White and the Seven Dwarfs". Elle conçut ensuite une revanche aussi sordide que la vie qu'elle menait à West Babylon, L.I. Prenant ses deux enfants un par un, elle les étrangla. Dans les bras inertes de sa petite fille de trois ans, elle plaça une poupée en cellulose. Elle mit ensuite une bouteille de lait dans les petites mains de son garçon de cinq mois.

Son oeuvre accomplie, cette femme, Mme Marguerite Thomsen, se rendit chez des parents pour leur emprunter cinq sous. Elle leur déclara que ses enfants étaient malades et qu'il lui fallait appeler un docteur. Mais elle téléphona à la station de police de Belmont State Park, à trois milles de chez elle, avouant son horrible crime.

Lorsque les policiers commencèrent à la questionner, Mme Thomsen les regarda malicieusement et, en souriant, déclara: "Harry ne voulait pas m'emmener aux vues. C'est pourquoi j'ai tué SES deux marmots", Mme Thomsen, une brunette pesant moins de 100 livres, horrifia encore plus les policiers en leur expliquant comment elle tua ses deux petites. Elle eut un peu de difficulté à tuer son fils de cinq mois Harry E. Jr., déclara-t-elle. Lorsque le garçon naquit, elle plaça tout simplement sa main droite paralysée. "J'ai cherché à l'étouffer avec un couvre-pled mais je me suis aperçue que je ne le pouvais pas avec ma main droite. Je le remis dans son berceau et plaçai tout simplement ma main sur sa bouche et son nez.

"Après quinze minutes, je le lâchai. Je voulais être certaine qu'il était mort, alors je respirai dans sa bouche. Il ne bougea pas". Mme Thomsen tua sa petite fille Kathleen Elizabeth de la même façon. Elle signa une confession et fut immédiatement conduite à la prison de West Babylon où elle est détenue sur une accusation de meurtre au premier degré.

Cette malheureuse et terrible histoire doit un peu faire souhaiter à Walt Disney de n'avoir jamais réalisé "Snow White".

### Saviez-vous que...?

Gene Raymond est un expert en diététique et qu'il prépare lui-même tous les plats de ses chiens?

Qu'Edgar Kennedy a déjà fait partie d'une escouade volontaire contre le feu en Californie?

Que Feg Murray, le chroniqueur radiophonique, porte continuellement un petit chien chinois, porte-bonheur qu'il a surnommé "Feggo"?

Que Wendy Barrie importe d'Angleterre le thé de gingembre qu'elle boit?

Et que Jimmy Ellison est un descendant de Daniel DeFoe, qui écrit "Robinson Crusoe"?

### Ici et là...

Warner Bros., qui abandonnera son programme radiophonique "Your Hollywood Parade", le 23 courant, est en pourparlers avec General Motors pour une émission de 90 minutes qui mettrait en vedette Dick Powell, Joe E. Brown, Hugh Herbert et Allen Jenkins, et qui serait diffusée par 220 postes... Si ce projet se matérialise il résultera en le plus grand et le plus important programme de l'histoire de la radio... Devant le succès de "Fridolinons" je me demande pourquoi on ne garde pas cette revue à l'affiche pour une autre semaine... Incidemment, on a dépensé \$6,000 pour monter cette revue de Fridolin... Une autre preuve que nos Canadiens-Français iront voir un spectacle bien monté... Vu à Hollywood: Joan Bennett et Walter Wanger assis à la table suivante de Gene Markey dans un cabaret pendant que l'orchestre joue "Thanks for the Memory"... L'on sait que Markey est l'ex-mari de la belle Joan et que Wanger se-



**W. C. FIELDS et SHIRLEY ROSS** qui sont avec Bob Hope, Dorothy Lamour, Ben Blue, Lynne Overman et Martha Raye, deux des principales vedettes de la grande comédie musicale des studios Paramount "The Big Broadcast of 1938", qui prend aujourd'hui l'affiche du Capitol.

## Une séance de sonates à l'École Supérieure

Le prochain concert de l'École Supérieure de Musique d'Outremont aura lieu demain à 3 h. 30 p.m., au lieu habituel, sous la présidence de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal. Il sera donné par le pianiste Léo-Pol Morin, professeur des classes supérieures de piano à l'École, et le violoniste Lucien Sicotte, qui joueront la 8e sonate en fa majeur de Mozart, et la sonate en la de Franck.

Pour exceller dans un genre aussi difficile que la sonate pour piano et violon, il faut entre les deux artistes une entente, une cohésion parfaite de style, une culture, un entraînement qu'on ne peut trouver réunis que chez les artistes expérimentés. Les habitués des concerts de l'École d'Outremont savent qu'ils trouveront en M. Léo-Pol Morin un musicien parfaitement apte à illustrer ce genre de musique. Quant au violoniste, M. Lucien Sicotte, qui rend d'un séjour d'études en Belgique, il est l'un des violonistes montréalais les mieux préparés à cet art.

Tous les amateurs de musique de chambre sont cordialement invités à ce concert, qui promet d'être l'un des plus brillants de la saison. On peut se procurer des billets en s'adressant à l'École, 1410 boulevard Mont-Royal, Outremont, CA. 5761.

Probablement le prochain époux de celle-ci... M-G-M vient de distribuer "Arsène Lupin Retourne" avec Warren William, Melvyn Douglas, Virginia Bruce et John Halliday... Edward G. Robinson, Jane Bryan et Allen Jenkins seront ce soir les invités de Louella Parsons au programme radiophonique "Hollywood Hotel", à 9 heures, à CKAC... Ils interpréteront des scènes de leur dernier film "A Slight Case of Murder"... "What Price Innocence?", film Columbia qui prend aujourd'hui l'affiche du théâtre Loew's, fut produit en 1933 et mérite sans aucun doute d'être présenté à nouveau sur nos écrans... C'est un drame humain plein de réalisme qu'il faut voir et revoir... Notre chef d'orchestre Wilfrid Pelletier fait ses débuts au cinéma dans "The Big Broadcast of 1938" qui prend aujourd'hui l'affiche du théâtre Capitol Ici... Pelletier dirige en effet l'orchestre qui accompagne Kirsten Flagstad dans cette production... Et sur ce... A DEMAIN.

## "CANADA 1938"

Walter Bowles, le reporter de la populaire émission radiophonique du vendredi soir "Canada 1938", parlera ce soir de Fort William, Ontario. Il présentera encore des entrevues avec des gens importants, discutant les problèmes économiques et sociaux de cette partie de notre Dominion. "Canada 1938" nous présentera aussi Lionel Shapiro, parlant directement de New-York. L'orchestre, le chœur, le baryton Russ Titus, compléteront la distribution de "Canada 1938" pour ce soir.

**CAPITOL** Maintenant  
W. C. Fields et Martha Raye dans  
**"THE BIG BROADCAST OF 1938"**  
Attraction supplémentaire  
**"NIGHT CLUB SCANDAL"**  
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

**PALACE** Maintenant  
Dans sa 3e semaine  
**"SNOW WHITE AND THE SEVEN DWARFS"**  
Tous les jours 9 a.m. à 1 p.m. 25c

**PRINCESS** Maintenant  
OLIVE BROOK dans  
**"ACTION FOR SLANDER"**  
Attraction supplémentaire  
**"SEZ O'REILLY TO MAC NAB"**  
Tous les jours de 10 a.m. à 1 p.m. 25c

**Impérial** Maintenant  
Edward G. Robinson dans  
**"THE LAST GANGSTER"**  
Aussi "BORROWING TROUBLE"  
Mat. 26c, Après-midi 25c, Soir 50c et 4c

**STONIS** PRESENTE  
Gaby Morlay, Jean Gabin, J.-P. Aumont  
dans **"LE MESSAGE"**  
Aussi Maurice Laugère dans  
**"LA 13e ENQUETE DE GREY"**

**CABARET FAMEUX POUR SES SPECTACLES VIENNA GRILL**  
Ray Irwin et son Orchestre  
1964 Est, RUE STE-CATHERINE, PRES DORION  
(FR. 6480) - BIÈRE, VINS, REPAS 35c et plus

## Le directeur de "The Big Broadcast of 1938"

Lorsque Mitchell Leisen fut choisi pour diriger "The Big Broadcast of 1938" avec W. C. Fields, Martha Raye, Bob Hope, Dorothy Lamour, Ben Blue, Shirley Ross, Lynne Overman, Grace Bradley, Tito Guizar et Leif Erickson, les studios Paramount se sentirent plus à l'aise. Car mettre en scène une production de l'importance de "The Big Broadcast of 1938", qui prend aujourd'hui l'affiche du théâtre Capitol, n'était pas chose facile, surtout si l'on prend en considération le nombre de vedettes qui sont présentées dans le film.

Tout dépendait donc du directeur et lorsque Leisen fut choisi tous furent d'avis pour dire que personne n'avait maintenant d'ennemis aux studios Paramount; il était maintenant certain que le film serait un succès car Leisen n'a dirigé jusqu'ici que des succès.

En 1933, après avoir passé 18 ans avec DeMille, Leisen fut assistant-directeur des films "To Night la Ours" et "The Eagle and the Hawk", pour Paramount. Ces studios le nommèrent ensuite metteur en scène pour "The Cradle Song" avec Dorothea Wieck puis vint "Death Takes a Holiday" avec Frederic March et Evelyn Venable. Après ces deux succès, Leisen continua à diriger des productions extrêmement populaires, tels que: "Four Hours to Kill", "Hands Across the Table", "The Big Broadcast of 1937", "Swing High Swing Low", et "Easy Living".

\* Le Dr Walter Damrosch a choisi pour son émission éducationnelle de cet après-midi à 2 heures à CFCF, les oeuvres suivantes: La Scène du Donjon de l'opéra "Fidelio" de Beethoven; le Prélude de l'opéra "Lohengrin" et le Duo du premier acte de "La Valkyrie" de Wagner.

**Fridolinons!**

GRANDE REVUE D'ACTUALITES présentée au Monument National par Gratien Gélinas et Claude Robillard

SOIREES: 11-12 MARS  
MATINEE: DIMANCHE LE 13 MARS  
\$1.50, \$1.80c et 90c (taxe comprise)  
Billets en vente au Monument National, Lancazier 4515

## LES VEDETTES DE "ACTION FOR SLANDER"

En plus de nous ramener le sympathique Clive Brook, la production de Victor Saville "Action for Slander", qui prend aujourd'hui l'affiche du théâtre Princess, nous présente une distribution imposante de vedettes britanniques.

Le premier rôle féminin est tenu par la jolie Ann Todd que nous avons déjà vue dans "Things to Come". Le rôle de la "vilaine" est tenue par Margaretta Scott, l'une des plus belles et l'une des meilleures interprètes de l'écran anglais.

La distribution comprend de plus Arthur Margetson, Ronald Squire et Percy Marmont qui possèdent d'enviables réputations sur les scènes londonniennes, et Kate Cutler, Francis-L. Sullivan, Frank Cellier, Enid Stamp-Taylor, Gus McNaughton et Athole Stewart.

Outre "Action for Slander", le Princess présente à ses habitués cette semaine la comédie "Sez O'Reilly to MacNab", avec Will Mahoney et Will Fyffe, ce dernier le successeur de Sir Harry Lauder. Outre ces deux célèbres comédiens écossais la distribution comprend Marianne Davies, Jean Winstanley, Ellis Drake, Sandy McDougal, James Carney et Robert Call.

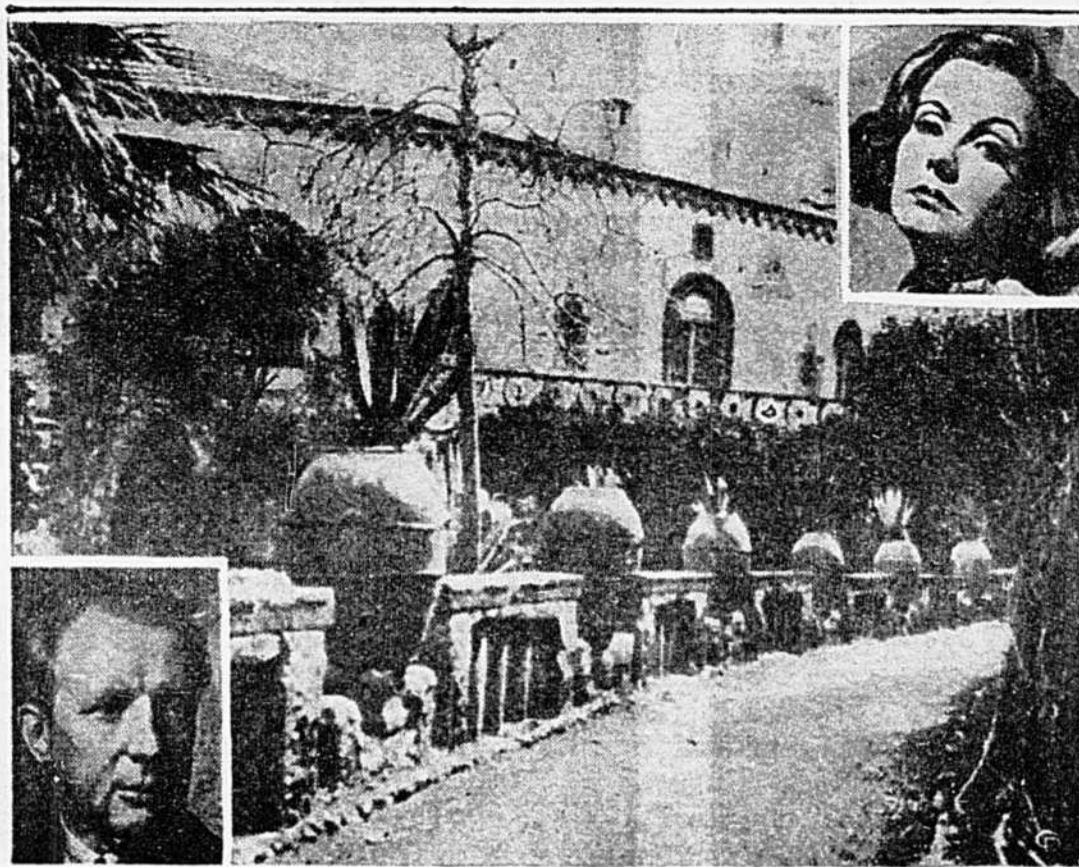
## "L'ENFANT PRODIGE"

Ce soir, à 10 h. 30, sera radiodiffusé par CKAC "L'Enfant Prodige", une des saynettes présentées par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises. Un groupe de vedettes de la radio prêtera gracieusement son concours à l'interprétation de ce sketch.

## Richard Whitney se dit le seul responsable

NEW-YORK, 10.—Richard Whitney, qui fut cinq fois président de la Bourse de New-York, a pris à sa charge aujourd'hui toute la responsabilité de la faillite de son agence de courtage en valeurs en déclarant que c'était en raison de ses fausses manoeuvres concernant les actions qu'il détenait que sa firme s'était trouvée en mauvaise posture.

Les Zoulous sont remarquables pour leur bonne tenue et leur commerce agréable.



Voici la belle résidence Villa Cimbrone, à Ravello, Italie, où LEOPOLD STOKOWSKI, à gauche, célèbre chef d'orchestre, et GRETA GARBO, à droite, vedette de l'écran, publieront les bans de leur mariage. La publication des bans est une loi italienne. La villa a été louée par les deux célèbres vedettes de Lord Grimthorpe.

## CLAUDE DAVID AU SPECTACLE DE MINUIT DU THEATRE RIVOLI

Claude David, cet imitateur sans pareil du programme radiophonique "La Salle Paroissiale" (irradié chaque samedi soir par le poste CKAC) dont la renommée grandit de jour en jour, est une récente découverte de M. Henri Letondal. Quoiqu'à ses débuts, car il suit encore des cours au Mont-Saint-Louis, ce jeune artiste est destiné à un brillant avenir.

Parmi les nombreuses personnalités que Claude David personnifie à s'y méprendre, on compte Ferdinand Rinfret, Camillien Houde,

Claude Bourgeois, Ferdinand Biondi, Phil Lalonde, Bourassa et combien d'autres; mais son incarnation de Jean Clément, le roi de la chanson française, est la plus marquante d'entre toutes: il imite avec une telle perfection cette grande vedette parisienne que les auditeurs se demandent s'ils sont vraiment le jouet d'une illusion. Les plus avertis seraient prêts à affirmer que c'est Clément qui chante quand c'est David qui l'interprète.

Samedi, le 19 prochain, un deuxième grand spectacle de minuit dédié au succès de la chanson française sera donné au théâtre Rivoli. Toute une pléiade des plus populaires artistes de la radio prendront part à ce programme et cette représentation n'aurait pas

été complète sans la présence de Claude David; voilà pourquoi on s'est empressé de s'assurer son concours. On pourra donc l'applaudir ce soir-là entouré d'autres vedettes telles que: Ludovic Huot, Lucile Laporte, Gaston St-Jacques, Juliette Bélieu, Jean-Paul Prud'homme (Le Chanteur de Montparnasse) et Roland Bédard (Pauvre Papa). Le brillant orchestre de Maurice Meerte accompagnera notre "Jean Clément canadien".

N'oublions pas que ce même programme au Rivoli, le 19 mars comporte en outre un intéressant concours de beauté et une représentation cinématographique.

Un homme riche ne doit jamais se demander pourquoi on l'aime.

## Troisième semaine de "Snow White and the Seven Dwarfs"

"Snow White and the Seven Dwarfs", film de Walt Disney qui attire des foules records au théâtre Palace depuis deux semaines, gardera l'affiche de ce populaire théâtre pour une troisième semaine commençant aujourd'hui.

La réalisation de cette grande production cinématographique en couleurs, a été sans aucun doute une tâche formidable. Les statistiques prouvent d'ailleurs et amplement ce fait. M. Disney commença la réalisation de "Snow White" en 1933 avec ses nombreux associés et assistants. Plus de 2,500,000 dessins séparés furent faits, dont seulement un dixième furent employés.

Basé sur le célèbre conte de fées des frères Grimm, "Snow White and the Seven Dwarfs" est sans contredit un chef d'oeuvre que tous doivent aller voir, grands comme petits. Ceux qui ont déjà vu le film sont unanimes à déclarer que le film de Disney est quelque chose d'exceptionnel qu'il ne faut pas manquer.

En plus de "Snow White and the Seven Dwarfs", le Palace présentera, aussi pour une troisième semaine, commençant aujourd'hui, "Quintupland", avec les jumelles Dionne.

—Mais, qui t'a dit que j'étais riche? —C'est maman! Elle disait encore hier soir: "Monsieur Gaston est un riche imbécille".

## HORAIRE DES SPECTACLES

LOEWS. — "What Price Innocence" à 11 h. 45; 2 h. 10; 4 h. 50; 7 h. 35; 10 h. 20. "It Can't Last Forever" à 1 h.; 3 h. 40; 6 h. 25; 9 h. 10.

CAPITOL. — "The Big Broadcast of 1938" à 11 h. 15; 1 h. 57; 3 h. 41; 7 h. 25; 10 h. 09. "Night Club Scandal" à 10 h.; 12 h. 44; 3 h. 28; 6 h. 12; 8 h. 66.

PALACE. — "Snow White and the Seven Dwarfs" à 9 h. 38; 12 h. 03; 2 h. 33; 5 h. 03; 7 h. 33; 10 h. 03.

PRINCESS. — "Action for Slander" à 10 h. 20; 1 h. 10; 4 h. 12; 7 h. 08; 10 h. 04. "Sez O'Reilly to MacNab" à 11 h. 51; 2 h. 47; 5 h. 43; 8 h. 39.

ST-DENIS. — "Le Messenger" à 12 h. 40; 3 h. 50; 6 h. 40; 9 h. 50. "La 13ème enquête de Grey" à 2 h.; 5 h. 10; 8 h. 20.

CINEMA DE PARIS. — "La Citadelle du Silence" à 11 h. 40; 2 h. 10; 4 h. 35; 7 h.; 9 h. 25.

# RADIO PROGRAMME

### Deux mots de critique

La première épreuve du Festival Dramatique National, qui a eu lieu avant-hier soir, dans la salle des spectacles du Sun Life, prouve une fois de plus le peu d'empressement que mettent nos postes de radio à s'occuper du théâtre, quitte ensuite, à se plaindre "qu'il n'existe pas de théâtre radiophonique canadien", ou que "notre théâtre radiophonique n'est pas très brillant".

En effet, le programme de cette soirée, réservée aux productions théâtrales en langue française, comportait non seulement l'interprétation par un certain nombre de jeunes acteurs et de jeunes actrices canadiennes françaises, mais également la présentation de deux oeuvres théâtrales canadiennes françaises que le juge M. Malcolm Morley n'a pas hésité à qualifier de "très originales" et de "très intéressantes".

Hors, combien de nos directeurs radiophoniques, croyez-vous qui s'étaient dérangés pour venir entendre ces pièces et leurs interprètes?

Personne, ou presque personne! Car, après avoir inspecté toute la salle, si nous a été impossible d'y trouver personne d'autres que M. Guy Mauffette, que Radio-Canada a eu l'intelligence et l'ouïable initiative de déléguer pour venir assister à la soirée.

Le théâtre doit donc un remerciement sincère à Radio-Canada, pour n'avoir pas été complètement oublié avant-hier soir.

VENDREDI, LE 11 MARS

### CKAC

**Matinée**  
7.15—Mélodies rythmiques.  
7.25—Sommaire.  
7.30—Pot-Pourri Matinal.  
8.00—Les nouvelles.  
8.15—Aubade.  
8.30—Chansons françaises.  
9.00—Metropolitan Parade.  
9.25—Nouvelles Press-Radio.  
9.30—Bonjour Madame.  
9.45—Bonjour Madame.  
10.00—Musique stimulante.  
10.15—L'art de la draperie.  
10.30—L'Heure récréative.

11.00—Sonia, ses mélodies au piano.  
11.15—Le vieux professeur.  
11.30—Big Sister.  
11.45—A bâtons rompus.  
12.00—Programme Service Rapide.

**Après-midi**  
12.30—Nenette et Rin-Tin-Tin.  
12.45—La province en progrès.  
1.00—Cours de Bourse.  
1.10—Planologie.  
1.15—Nouvelles.  
1.30—Le monde féminin.  
2.00—Capsules mélodiques.  
2.15—La rue principale.  
2.30—American School of the Air.  
3.00—Fanfare de la marine américaine.

3.30—Chanteur Indien.  
3.45—Deep River Boys.  
4.00—Music from the Gold Coast.  
4.30—Intermède classique.  
4.45—Couleurs musicales.  
5.00—Les événements sociaux.  
5.15—La fantastique odyssée de Richard Beauchamp.  
5.30—Variétés continentales.  
5.45—Le programme du Foyer.

**Soirée**  
6.15—Le Don Juan de la chanson.  
6.30—Radio-reportage.  
6.45—Mélodies françaises.  
7.00—Musique pour madame.  
7.15—Le curé de village.  
7.30—Rimettes et chansonnettes.  
7.45—Le soir à la veillée.  
8.00—Gratien Gélinas et le Carrousel de la gaieté.  
8.30—Radio-Encyclopédie.  
9.00—Hollywood Hotel.  
10.00—Revue hebdomadaire des sports.

10.15—Radio-journal.  
10.25—Nouvelles d'autrefois.  
10.30—"L'Enfant Prodige", présenté par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

11.00—Allô, Allô, les sports.  
11.10—Glen Gray et orchestre.  
11.30—George Olsen et orchestre.  
12.00—Sammy Kaye et orchestre.  
12.30—Ted Florito et orchestre.  
1.00—L'Heure — Fin des émissions.

**CHLP**  
**Matinée**  
7.55—Sommaire.  
8.00—Réveil-matin musicaux.  
9.00—Chansons françaises.  
9.30—Musical Newsy.

9.45—College Days.  
10.15—Programme commercial.  
10.30—Programme commercial.  
10.45—Le quart d'heure Jasmijn.  
11.00—Programme commercial.  
11.15—Programme commercial.  
11.30—Musique de danse.  
11.45—Programme commercial.  
12.00—L'Heure féminine.

**Après-midi**  
1.15—Nouvelle-éclair.  
1.20—L'Heure féminine.  
2.00—Programme commercial.  
2.00—Fantaisies instrumentales.  
2.30—Orchestre de Tom Doring.  
3.00—Opéra.  
4.00—Les disques de Guy Berri.  
4.15—Roaming the World.  
4.30—Orchestre de concert de Ferdinand Strack.  
4.55—Sommaire.  
5.01—Thé dansant.

**Soirée**  
5.30—Méli-Mélo.  
6.00—Méli-Mélo.  
6.15—Variétés.  
6.30—A votre santé.  
6.45—Radio-annuaire.  
7.20—Commentateur sportif.  
7.45—Garde-robis masculine.  
8.00—Récital d'artistes.  
8.30—Lever de rideau.  
9.00—Opérette.  
9.30—L'orch. du Grill Américain.  
10.00—Petite musicale.  
10.30—L'orch. de l'Auditorium.  
11.00—Prog. commercial — Fin des émissions.

**CFCF—CFX**  
**Matinée**  
7.45—Nouvelles.  
8.00—The Four Showmen.  
8.15—Wm. Meeder, organiste.  
8.45—The Gospel Singer.  
9.00—Breakfast Club.  
9.30—Houseboat Hannah.  
9.45—Kitty Keene.  
10.00—P. & G. Rangers.  
10.15—Homemakers Review.  
10.45—The Town Crier.  
10.50—Programme musical.  
11.00—The Wife Saver.  
11.15—Ma Perkins.  
11.30—St-lla Dallas.  
11.45—Backstage Wife.  
12.00—Nouvelles.

**Après-midi**  
12.05—Melody Time.  
12.20—Organ Reveries.  
12.30—Singing Sam.  
12.45—The Ranch Boys.  
1.00—Xavier Cugat et orchestre.  
1.15—Balkin Success Stories.  
1.30—Kidoodlers.  
1.45—Lady of Millions (drame).  
2.00—NBC Music Appreciation

**Hour.**  
2.00—Radio Guild "The Far-Off Hills".  
4.00—"Club Matinee".  
5.00—Tea Time.  
5.15—Programme musical.  
5.30—Barnacle Bill the Sailor.  
5.45—Blair of the Mounties.

**Soirée**  
6.00—Cours de Bourse.  
6.15—Programme musical.  
6.25—Nouvelle-éclair.  
6.30—Soliste.  
6.45—Love Tales.  
7.00—House of Peter McGregor.  
7.15—Symphonic Programme in Miniature.  
7.30—Uncle Troy.  
7.45—Revue des sports.  
8.00—Hal Hartley et orchestre.  
8.15—City Improvement League—Municipal Service Bureau.  
8.30—Topics of the Day.  
8.45—Sam Slick.  
9.00—Soliste.  
9.45—They're Saying in England.  
9.30—NBC Spelling Bee.  
10.00—Canada 1938.  
10.30—A être annoncé.  
11.00—Dernières nouvelles sportives.  
11.05—Nouvelles.  
11.15—The Ghost Corps (drame).  
11.15—Horace Heldt et orchestre.  
12.00—Carl Ravazza et orchestre.  
12.30—Lou Brezza et orchestre.  
1.00—Fin de l'émission.

**CBF**  
**Après-midi**  
12.00—Au jour le jour.  
12.15—Edward Gamage, ténor.  
12.30—Radio-journal.  
12.35—L'orch. d'Emerson Gill.  
12.45—Raymar.  
1.00—Les pianistes Carlisle et London.  
1.15—"Betty and her Escorts".  
1.20—Le trio instrumental de l'hôtel Mont-Royal.  
2.00—L'heure d'éducation musicale de la National Broadcasting Company, sous la direction de Walter Damosch.  
3.00—Concert (disques).  
5.00—Radio-journal.  
5.05—Le disque pour tous et la chronique parlée sur les programmes de la soirée.  
5.30—Les chansons de Jean-Paul Prud'homme.  
5.45—Cotes de la Bourse.

**Soirée**  
6.00—Les beaux disques.  
6.30—"Golden Journeys".  
7.00—Programme commercial.  
7.15—Mon oncle.  
7.30—Causerie de Son Honneur le

maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, au sujet du Congrès Eucharistique.

7.45—Craigh Mathews, ténor.  
8.00—"Ici, l'on chante", avec Martha Lapointe, soprano.  
8.30—Fémina, sous la direction de Madame Pierre Casgrain.  
9.00—"Waltz Time", avec Frank Munn, ténor, le chœur Manhattan et un orchestre sous la direction d'Abel Lyman.

9.30—L'orch. symphonique Bamberger.

10.00—Radio-Théâtre.  
10.30—"Bonjour, Paris, bonsoir!"  
11.00—Radio-journal.  
11.15—L'orch. d'Ozzie Williams.  
11.30—L'orch. d'Horace Heldt.  
12.00—L'orch. Carl Ravazza.  
12.30—L'orch. de Lou Brezza.  
1.00—Fin des émissions.

**CBM**  
**Après-midi**  
12.00—"The Boy and Girl Friend".  
12.15—"Carte Blanche", causerie de M. D'Arcy Marsh.  
12.30—Radio-journal.  
12.35, 12.45—Voix CBF.  
1.00—"The Happy Gang".  
1.30—L'orch. de Rex Battle.  
2.00—Voix CBF.  
2.00—"London Calling".  
4.00—Concert (disques).  
4.30—Rush Hughes. (Commentaires sur les faits du jour).  
4.45—"Life's Like That", causerie de Dr E. C. Wegster.  
5.00—"Dick Tracy".  
5.15—Radio-journal, en anglais, et 21a chronique parlée sur les programmes de la soirée.  
5.30—Kathleen Harris, pianiste.  
5.45—Voix CBF.

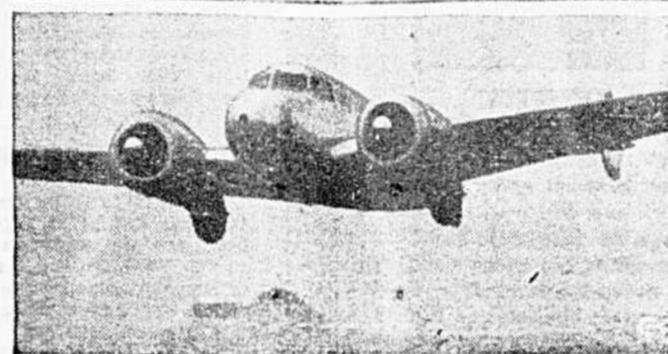
**Soirée**  
6.00—"Jazz in England".  
6.15—Chœur de l'Université Lehigh.  
6.30—Voix CBF.  
7.00—"Amos 'n' Andy".  
7.15—"Hockey School of the Air".  
7.30—Kathleen Stokes, organiste.  
7.45—"Canadien Portraits", causerie.  
8.00—Voix CBF.  
8.30—"The United States".  
8.45—"Sam Slick".  
9.00, 9.30—Voix CBF.  
10.00—"Canada 1938".  
10.30—Voix CBF.  
10.45—"I shall never forget", causerie).  
11.00—Radio-journal (en anglais).  
11.15—Voix CBF.  
11.30—L'orch. d'Henry Busse.  
12.00—Le courrier du Nord.  
1.00—Fin des émissions.



Le dictateur Benito Mussolini était l'un des manifestants les plus enthousiastes à la réception faite au maréchal Graziani à l'occasion de son retour à Rome venant de l'Éthiopie. Lorsque Graziani présenta à Mussolini la couronne d'or de l'Éthiopie le dictateur ne put se contenir et il donna une chaleureuse accolade au maréchal.



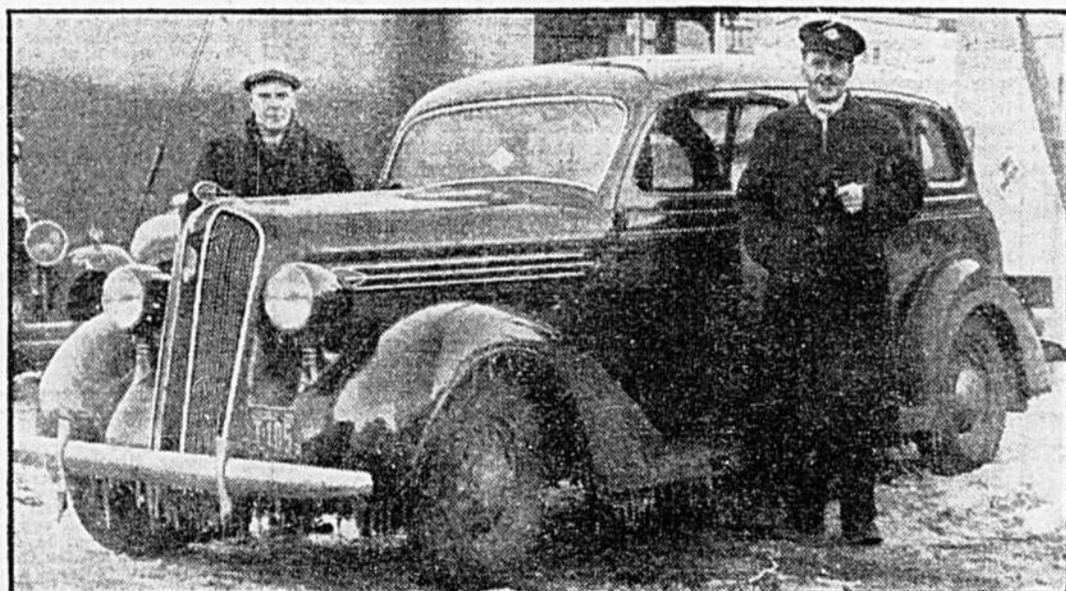
Identifié comme un évadé de la prison de Raleigh, Caroline du Nord, à la suite d'un accident d'auto survenu à Buchanan, Michigan, Koler Holsclaw compte sur ses douze années de vie honorable pour obtenir un pardon des autorités de la Caroline. Le volet photographié en compagnie de son épouse.



L'inauguration d'un nouveau service postal aérien de Vancouver à Winnipeg s'est terminée avec succès récemment alors que l'avion de Trans-Canada Air Lines atterrit à l'aéroport Stevenson à Winnipeg après 7 heures et 59 minutes de vol. Au haut l'on place les matières postales à bord de l'avion bi-moteur qui dans le bas a été photographié en plein vol.



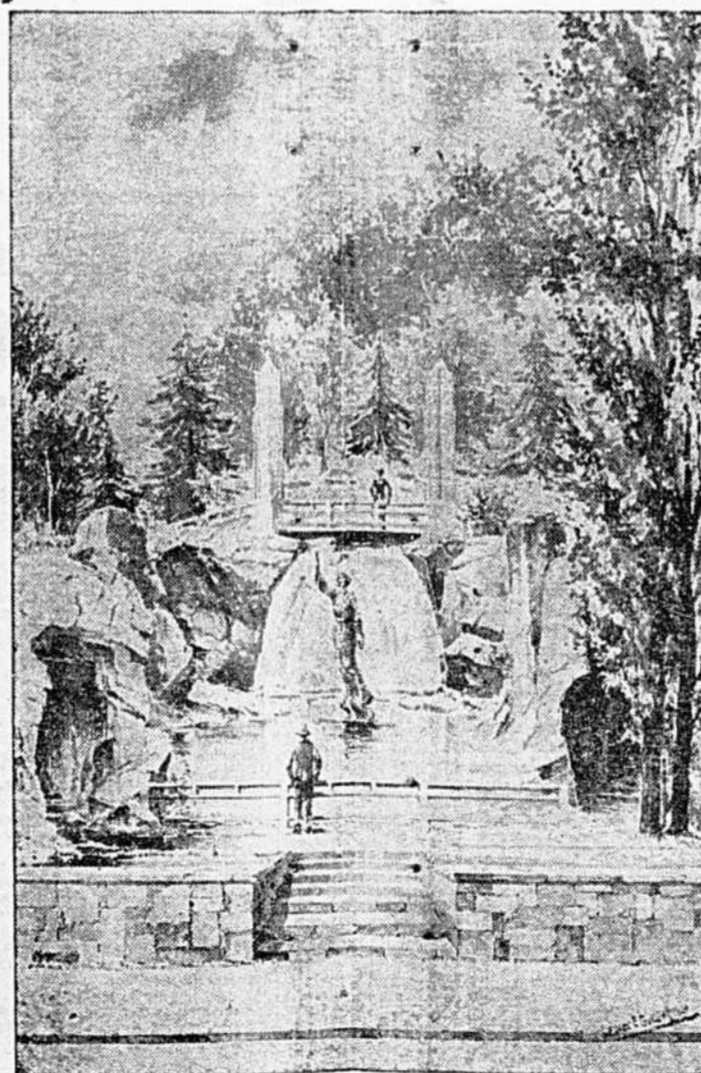
Les officiers du 65e régiment des Fusilliers Mont-Royal et leurs invités se sont réunis mercredi soir à l'arsenal de l'avenue des Pins, à l'occasion du départ du lieutenant-colonel Georges LeBel, commandant du bataillon, qui cédait son poste au lieutenant-colonel Paul Grenier. A droite, on voit les deux officiers se serrant la main. Au haut, photo prise après la représentation d'un service à thé et à café en argent au lieutenant-colonel LeBel. On remarque dans le groupe, de gauche à droite: le lieutenant-col. John Roy; le capitaine C. Chauveau; le lieutenant-col. R. Bédard; le lieutenant-col. C.-O. Dorval; le lieutenant-col. Filatrault; le brigadier R. O. Alexander; le lieutenant-col. Georges LeBel; le lieutenant-col. Paul Grenier; le lieutenant-col. E. L. M. Burns; le major J. W. H. Van den Berg; le chef d'escadron J.-H. De Niverville et le lieutenant-col. B. W. Browne.



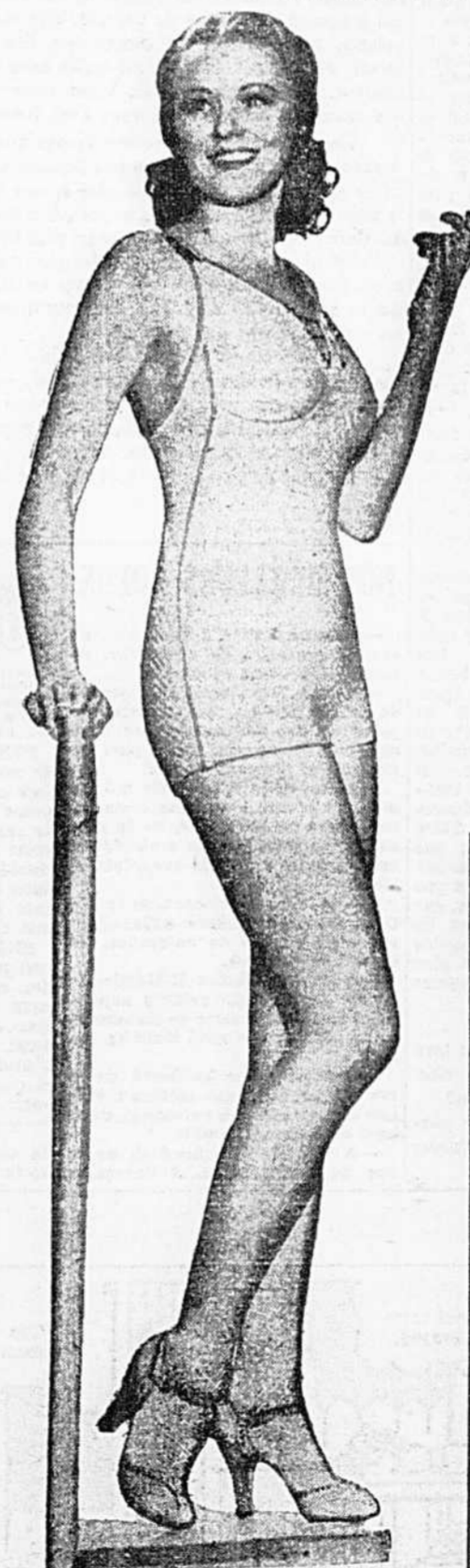
Un enfant est né hier matin dans le taxi de M. Maurice "Skipper" Lecavalier, que l'on voit ici à droite. Il conduisait la maman à l'hôpital mais en dépit de sa diligence il arriva en retard. La mère et l'enfant se porte à merveille, nous apprenons-nous. A gauche, M. Alexandre Lacoste, le patron du chauffeur Lecavalier. (Photo "L'Illustration Nouvelle").



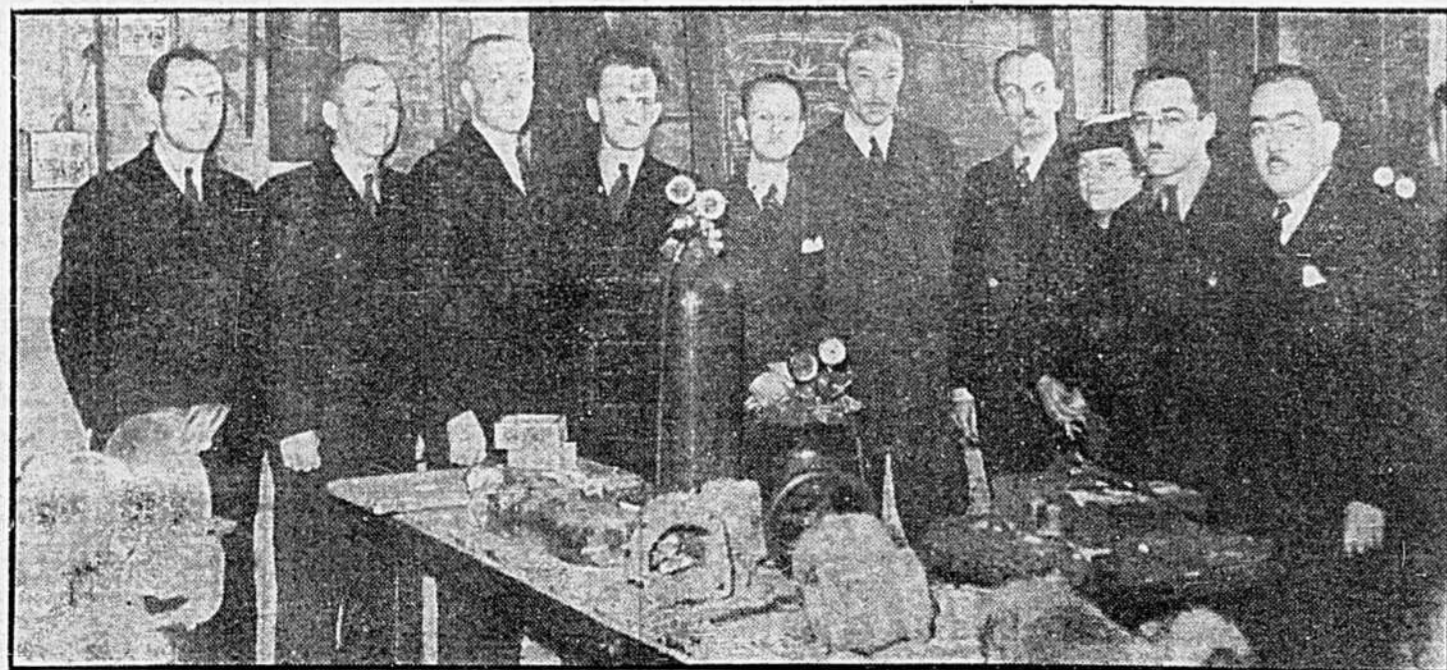
Le premier ministre Milan Hodza, de la Tchécoslovaquie, a récemment lancé un défi à la face de l'Allemagne en énonçant sa politique étrangère par la déclaration que son pays se défendra jusqu'au bout.



Projet d'un monument qui sera élevé à Shawinigan Falls au Père Jacques Buteux, grand martyr jésuite et premier apôtre de la Haute-Mauricie. Font partie du comité formé pour réaliser cette initiative: le Dr Marc Trudel, vice-président de l'Assemblée législative; M. Elzéar Dallaire, journaliste; M. J. Rainville; M. E. Arbour; M. l'abbé Albert Tessier; M. Louis-D. Durand; le Dr Auguste Panneton et M. C.-N. Crutchfield, principal de la "Shawinigan Technical Institute".

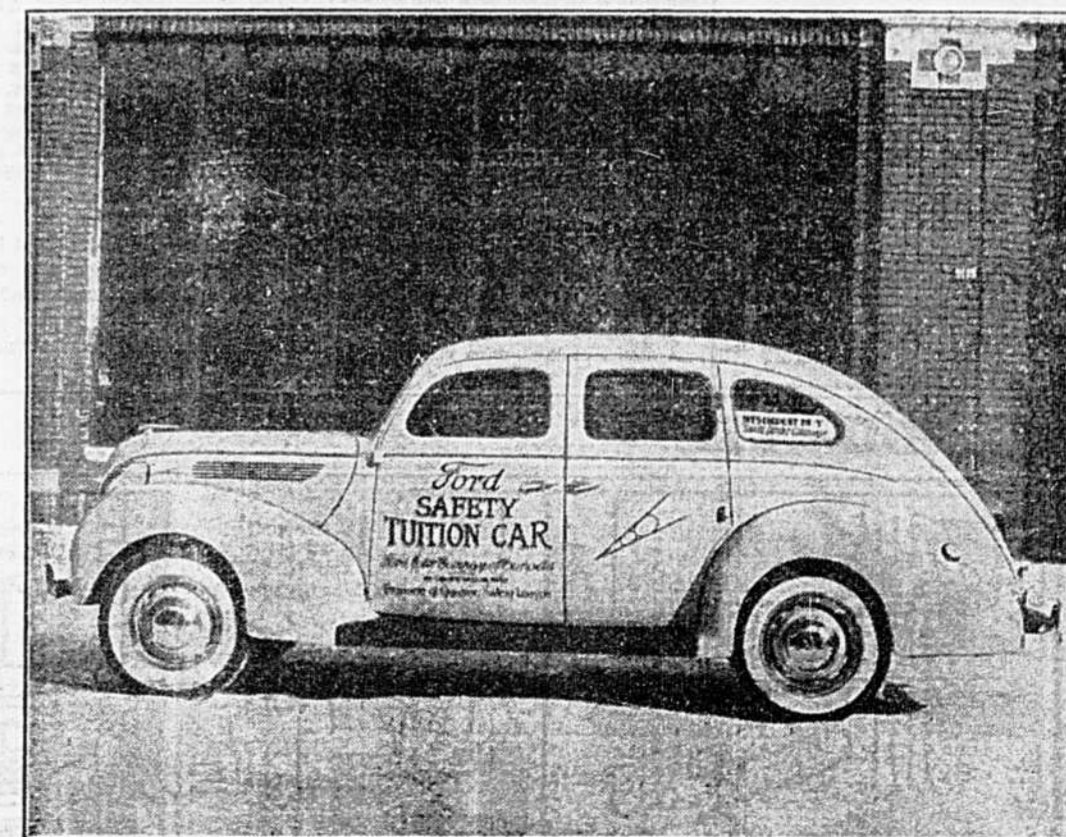


On l'appelle "Mademoiselle Perfection" ou la "Vénus Moderne" à la suite de la victoire qu'elle a remportée dans un grand concours de beauté tenu en Californie. Cette ravissante beauté, c'est Mme J. Thomas Russell.



Des représentants du plan Bilodeau-Rogers de l'aide à la jeunesse se sont rendus hier à l'École du Meuble et à l'École Technique où l'on donne des cours pour les jeunes chômeurs, en vertu de ce plan. On reconnaît ici, de gauche à droite: Dr D. Voghel; H. C. Cross; A. Dussault, surintendant des ateliers de l'école Technique; M. Armand Thuot; Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'École du Meuble; R. F. Thompson, surintendant de l'entente Bilodeau-Rogers; Armand Circe, directeur de l'école Technique; Mme Maurice Cormier, représentant le gouvernement fédéral; M. Albert Lévesque, représentant le gouvernement provincial et M. Paul Dubuc.

(Photo "L'Illustration Nouvelle").



NOUVELLE VOITURE D'ENSEIGNEMENT SECURITAIRE. — Photo de la nouvelle voiture mise à la disposition de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec pour l'enseignement de l'automobilisme et les tests de conduite parfaite chez les élèves des écoles supérieures et technique, des universités, etc., etc.

# Bonjour Madame!

## Recette

### SOUFFLE AUX POMMES

2 tasses de purée de pommes de terre  
1 tasse de fromage râpé  
2 cuil. à soupe de beurre fondu  
1-3 tasse de lait  
2 œufs  
1-2 cuil. à thé de sel  
1-4 cuil. à thé de poivre blanc  
1-3 cuil. à thé de moutarde

Mélangez le fromage râpé parfaitement avec les pommes de terre. Ajoutez le lait, le beurre fondu et les assaisonnements et battez avec une cuiller fendue jusqu'à ce que ce soit lisse et homogène. Ajoutez les jaunes d'œufs bien battus (jusqu'à ce qu'ils soient épais et de couleur citron) et incorporez les blancs battus en neige ferme. Mettez dans une tourtière bien beurrée et faites cuire au four à feu modéré (350 degrés F.) pendant 40 minutes. Servez avec un légume, comme les pois, les betteraves ou les asperges.

## HOROSCOPE DU JOUR

**VENDREDI, 11 MARS, 1938**

Une journée magnifique, au cours de laquelle nous détruirons nos incertitudes et nos erreurs. Nous nous sentirons aiguillonnés pour le travail et les supérieurs aussi bien que les subordonnés nous feront bénéficier d'une excellente collaboration.

Voici pour chaque personne, et selon sa date exacte de naissance, l'horoscope détaillé de la journée:

**Nés entre le 22 décembre et le 19 janvier:** Vous aurez la possibilité de corriger les erreurs commises et de faire quelque chose de beau. Vous aurez de la joie ce soir.

**Entre le 20 janvier et le 18 février:** Travaillez le plus possible aujourd'hui pour la réalisation des questions d'argent: elles seront favorables.

**Entre le 19 février et le 20 mars:** Evitez les doutes et les discussions et vous passerez une belle journée.

**Entre le 21 mars et le 19 avril:** Votre chez-vous est très sympathique et les affections qui vous entourent sont très agréables.

**Entre le 20 avril et le 20 mai:** Vous avez raison d'être optimiste pour l'argent ou pour le travail. Vous triompherez de vos ennemis et des obstacles. Vous passerez une excellente soirée.

**Entre le 21 mai et le 21 juin:** Les questions financières et celles se rapportant au travail seront meilleures aujourd'hui. Vous triompherez de vos ennemis, si vous en avez.

**Entre le 22 juin et le 22 juillet:** Vous pourrez tirer au clair toutes les questions qui vous préoccupent. Evitez de vous disputer.

**Entre le 23 juillet et le 23 août:** Ne créez pas de complications dans les affaires d'argent aujourd'hui.

**Entre le 24 août et le 23 septembre:** Des amis vous demanderont de faire pour eux des sacrifices que vous ferez avec plaisir. Une visite ou un plaisir artistique vous donneront de la joie aujourd'hui.

**Entre le 24 septembre et le 23 octobre:** Vous aurez des bonnes nouvelles concernant un emploi ou une situation nouvelle que vous convoitez.

**Entre le 24 octobre et le 22 novembre:** Une nouvelle aventure se présente à vous qui sera très agréable. Ne vous disputez pas ce soir.

**Entre le 23 novembre et le 21 décembre:** Les nouvelles que vous aurez concernant vos affaires privées ne vous donneront pas satisfaction complète, mais sachez attendre.

Les enfants nés aujourd'hui présenteront la caractéristique d'une heureuse combinaison entre l'imagination et le sens pratique.

— Je connais un athlète extraordinaire. Après une course de 30 miles, je l'ai vu sauter un obstacle de 8 p. 6 pieds!

— Pas étonnant, avec un élan pareil!

## Comment se servir des fruits et des légumes congelés

Quelques conseils sur la bonne préparation des fruits et des légumes congelés par le dernier procédé rapide peuvent être utiles pour ceux qui ont la bonne idée d'acheter ces produits, dit M. R. W. Arengo-Jones du Service de l'horticulture du Ministère fédéral de l'Agriculture. L'acheteur doit tout d'abord s'assurer que les fruits sont bien congelés, et qu'ils ne contiennent pas de liquide. Les fruits congelés avec du sucre ou du sirop peuvent porter du sirop très épais, mais si les fruits sont congelés fermes, si la masse est bien dure, on peut considérer qu'ils sont en bon état.

Il faut laisser décongeler les fraises et les framboises à la température de la chambre, de la boîte à glace ou du réfrigérateur. De trois à quatre heures sont nécessaires à la température de la chambre, tandis qu'il faut de quatre à huit heures dans la chambre à glace. Pour le dessert, il faut les servir quand la dernière trace de gelée disparaît. Le meilleur moyen est de sortir la masse congelée du contenant et de la mettre à décongeler dans un plat de verre ou de porcelaine. Il y a cependant deux exceptions à la règle, ce sont les cerises et les pêches qu'il faut faire décongeler dans leurs contenants originaux, fermés, pour empêcher que les produits ne brunissent. Ces fruits peuvent être servis en guise de dessert avec de la crème ou employés dans les salades, gâteaux feuilletés ou les tartes.

Lorsqu'on fait des tartes, le fruit égoutté peut être employé, ou le sirop épaissi avec de l'amidon ou du tapioca. Si l'on se sert des fruits égouttés, on peut convertir le sirop en gelée en y ajoutant de la gélatine.

Il faut faire cuire les légumes congelés immédiatement après les avoir fait décongeler, ou les mettre à cuire tandis qu'ils sont encore congelés. En général, on ne fait bouillir que la moitié du temps qu'il faut pour les légumes frais, car la congélation attendrit les produits de la même façon que la cuisson. Il faut les servir aussitôt que possible après la cuisson. Il est à noter que ces fruits et légumes, en effet, ont été préparés pour la consommation avant d'être congelés et qu'ils n'ont donc pas besoin d'être lavés ni triés avant la cuisson. Il ne faut cependant pas les traiter comme des conserves, car ils n'ont pas été stérilisés et ils sont sujets à se gâter lorsqu'ils sont dégelés, peut-être même plus vite que les fruits ou les légumes frais.

Le Professeur. — Suivez-moi bien le bistouri va rencontrer une côte. Que faut-il faire dans ce cas?

Un élève (qui pense à une prochaine randonnée en auto): Tripler la vitesse, Monsieur.

## Que dis-tu? Que dit-on?

### Ohé! tout est à vendre

C'est le temps des soldes. Et allez donc... le vieux stock, les choses périssables, les satins qui vont pâlir ou se couper si on les garde trop longtemps en magasin: allez, les meubles qui vont changer de mode, la vaisselle dépareillée, les choses avariées, les robes qui seront de popularité incertaine dans six mois.

Le monde bouge, et le commerce il faut qu'il aille son petit bonhomme de chemin lui aussi. Il faut vendre! Ici, c'est une banqueroute, là, c'est une liquidation, là-bas un écoulement, ailleurs un sacrifice. Et roulez donc les écus! pour que tout le monde soit content: clients et commerçants. L'un aura des sous dans son tiroir-caisse, l'autre un complet neuf, des souliers qui craquent, un flacon de parfum, une robe à volants, toutes sortes de choses que l'on n'a jamais eues avant. Ecoutez ce qu'ils nous disent: "Economisez en dépensant, faites servir l'argent. Vivez votre vie sur la terre; ayez-en plus que moins de tout ce dont vous avez besoin."

Tout se vend, tout s'achète (jusqu'aux cartes de cigarettes). Tout! A savoir si nous ne pourrions pas liquider nos ennuis et nos tracas aussi. Et ce vieux coeur qui ne sert plus à rien qu'à nous encombrer. Allez! le voilà. On donnera tout en sacrifice, même le peu de bonheur que l'on a... dans l'espérance d'en trouver un plus beau! Il y en a tant de bonheur qui se perd de par le monde, que les gens négligent, que les autres laissent aller, peut-être que nous finirons par en trouver un, égaré à jamais et qui ne sait plus où aller... Un bonheur quasi tout neuf et qui ne sera jamais réclamé par son propriétaire...

C'est temps de soldes, faisons l'inventaire!... Changeons les stocks, renouvelons, faisons du clair, du neuf, du joyeux! Parce que le printemps n'est pas loin et qu'il faudra avoir bonne figure pour le rencontrer. A vendre!... la guigne, les regrets, les chagrins vieillissants, tout ce qui nous rend soucieux. A vendre, tout ce que la poussière et l'ennui et la peine sont en train de recouvrir. Ohé! tout est à vendre!



"JOVETTE"  
(Famous Studio)

## Bonne Fête

— A Jacques Janson, de la rue Saint-Germain, qui célèbre aujourd'hui son 1er anniversaire de naissance, de la part de sa tante, Marguerite Bourgeault.

— A Robert Cameron, à l'occasion de son 9e anniversaire de naissance, de la part de son père, sa mère et sa petite soeur Madeleine.

### LISEZ ET PENSEZ

#### Professeur ROBERT

Clairvoyant. Peut dire les initiatives du garçon que vous aimez le plus, et de celui qui vous aime le mieux. Etude approfondie sur les événements de votre destinée, ne questionnez jamais, rambonez troubles d'amour comme d'affaires. Consultation de 1 à 10 p.m. Four corresp. envoyez enveloppe affranchie (3c) et 25c pour frais d'écriture. Prof. Robert, 1587 rue Mt-Royal Est.

## L'ILLUSTRATION NOUVELLE

### TARIF D'ABONNEMENT

MONTREAL et VILLE	
12 mois	\$4.00
6 "	3.50
3 "	1.75
1 "	.75
PROVINCE	
12 mois	\$5.00
6 "	2.75
3 "	1.50
1 "	.50

Téléphone: FAIKirk 1171\*  
1124 EST, RUE MARIE-ANNE

Payable d'avance par mandat postal, ou chèque au pair à Montréal. En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.

## NOS MEILLEURS VOEUX

— A René Valois à l'occasion de son anniversaire de naissance, de son épouse et sa fille.

— A Mlle Marguerite Bourgeault, de la rue Dorion, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance de naissance, de la part de Rolande et Simonne Forget.

— A Raymond Massicotte qui célébrait hier son vingt-cinquième anniversaire de naissance, de la part de ses parents, de son amie Aline, ses frères et sa petite soeur Madeleine.

— A M. Paul St-Vincent, de la rue Chapleau, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de sa mère.

— A Mlle Geneviève St-Martin, de la rue Fullum, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son ami, Maurice Paquin.

— A M. Maurice Laliberté, de la rue De La Roche qui célébrait hier son anniversaire de naissance, de la part de toute sa famille.

— A M. Adalbert Sénécal, de la rue Saint-Dominique, à l'occasion

## GRAPHOLOGIE

Cette rubrique est ouverte à tous, gratuitement. Il suffit d'envoyer un fragment de son écriture à SABINE SABIN, "L'Illustration Nouvelle", Case Postale 1480, Montréal.

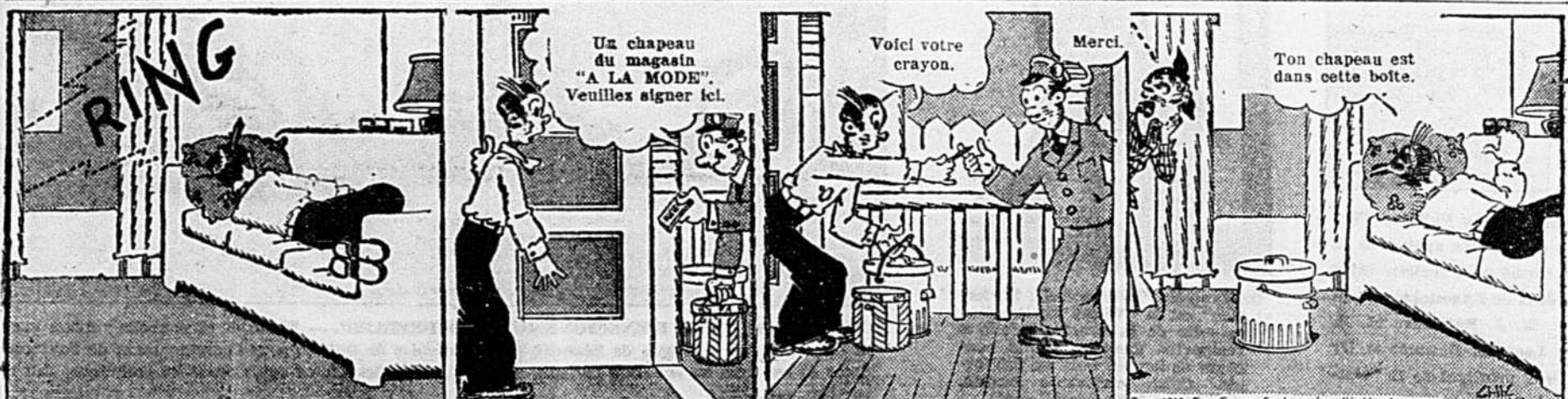
**PENSIF PROFOND.** — Noblesse de coeur et de caractère qui vous fera sacrifier bien des choses, je le pense et cela sur une impulsion qui ne raisonnera pas tant elle est dans votre nature. De l'idéal, avec de la pondération pourtant. De la suite dans les idées et les projets. Il est rare que vous tentiez de réaliser une chimère.

**SHIRLEY ROSSI.** — Jamais d'ombres néfastes dans ce coeur-là, mais des orages qui crévent tout d'un coup et laissent voir le ciel plus clair et plus bleu. Vous êtes sage aussi, à part quelques exceptions quand il y a une rivale sérieuse et que vous défendez farouchement votre amour.

de son anniversaire de naissance, de la part de son amie.

## BLONDINETTE —

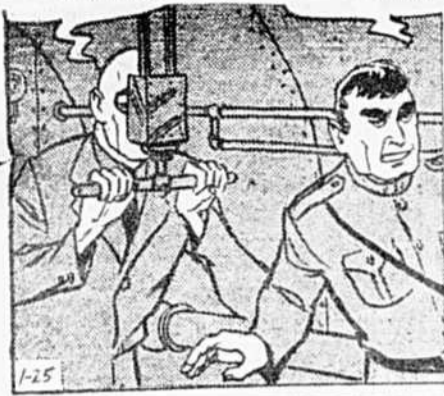
## — Méprise



L'INSPECTEUR WADE —

— Le Donjon de la Terreur

Très bien Flack, nous sommes dans la caverne.



Arrêtez.

Où allez-vous.



La police sera ici dans quinze minutes. Je ne vais pas me promener.

Nous ne laisserons pas l'or ici. Chaque homme emportera deux lingots.



Non pas moi.



Est-ce qu'il se a d'autres qui ne veulent pas obéir?



Non. Nous obéissons.

L'information littéraire

La Revue de l'Efficiencie

Au sommaire du numéro de mars de la Revue de l'Efficiencie (58, boulevard du Régent, Bruxelles, spécimen 1938 sur demande): Les foires, instruments de paix; Avant la Foire Internationale de Bruxelles (Charles Fonck); Ne soyez pas un non-partant (H. N. Casson); Aucun vendeur ne sait tout (Herbert-N. Carson); Les femmes n'aiment pas la vente à "haute pression"; Un plan de dix points; dix tuyaux pour décrocher des ordres; A l'île du rêve; La face de la terre; opinion du plus grand voyageur du monde; Pour étudier scientifiquement un sujet (Auguste Godaux); Trop d'interventions; Un ordre dans le chaos; Les grands acheteurs demandent des faits; Chômeurs à 50 ans; Demandez aux enfants ce qu'ils désirent; Les salaires et la production; Quelques idées pour tous (E. Faehres); Nos industries arriérées; Persévérance et espoir; Vendez aux yeux; Les plaintes des vendeurs et des acheteurs; Un bon tuyau: pour effectuer des ventes-locations; pour vendre plus de tuyaux; pour éduquer les mauvais payeurs; pour vendre; suggérer; pour les détaillants; Le point de vue de l'Editeur; Collaboration; Trop de visites de routine; Les directeurs sur la route; Les "faisceaux" de travail; Le plan de vente d'un fabricant avisé; Ne soyez pas inaccessibles; Pour de meilleures lettres de vente; Une croisade de la santé; déclaration de la jeunesse belge; La publicité efficiente; Employez plus de peinture; N'abandonnez pas les vendeurs; En feuilletant les revues; De-ci de-là, etc.

Le numéro de mars de "La Revue Moderne"

LA REVUE MODERNE continue toujours de s'affirmer en publiant des romans et des nouvelles choisis pour intéresser le plus grand nombre de ses lecteurs et abonnés. On lira, cette fois, dans la livraison de mars de cette revue un captivant roman d'un auteur bien connu en France, "Le Coeur Aveugle", par Jean Fabien. Ce roman, qui ne manque pas d'imprévu, habilement échafaudé autour d'une histoire de famille, renferme des pages très touchantes et parfois fort amusantes qui ne manqueront sûrement pas de vous plaire et de vous intéresser. "Première leçon et "L'inspiration", nouvelles de MM. Maurice d'Auteuil et Paul Renaud, sont également d'une lecture très agréable; ces nouvelles, qui ne laissent rien à désirer au point de vue littéraire, sortent des sentiers battus et se distinguent par leur originalité et leur allure moderne. Ceux qui aiment la poésie liront avec plaisir la reproduction d'une interview donnée à Radio-Canada par M. Paul Morin sur la jeune poésie. Ils y trouveront plusieurs poèmes du fameux "Paon d'Email" et une pièce inédite du prochain volume de M. Morin "Triptyque Canadien", poésie intitulée "Perdix". Il ne faudrait pas oublier de signaler les deux magnifiques pages consacrées à l'illustration du film de Walt Disney, "Blanche-Neige et les sept nains". Les lectrices trouveront, en outre,

dans ce numéro une section féminine très élaborée, composée de pages de modes illustrant des patrons si en vogue de McCall, page de recettes, page de tricot, sans compter les chroniques régulières telles que le Courrier du Mois, A la découverte des idées, les mots croisés, le coin des enfants, la petite poste et autres.

La "cruelle expérience"

On a appris seulement dernièrement qu'un des plus charmants chroniqueurs parisiens Pierre Plessis — ancien combattant de la grande guerre où il s'était conduit en héros, avait été tué à Santander lorsque cette ville était encore aux mains des basques. Avec lui disparaît une curieuse figure du monde littéraire parisien: d'un homme hardi bon, généreux, qui vivait largement de son travail, un peu en sauvage et en indépendant. Comme il avait eu l'occasion de rendre des services importants à différentes notabilités, il eut un jour l'idée de faire ce qu'il appelait lui-même "une cruelle expérience". Il écrivit à tous ses obligés une lettre en simulant un embêtement

soudain: tel un urgent besoin d'argent: là un ennui avec un ami commun, ou toute autre préoccupation grave... Et il finissait chacun de ces lettres en demandant le secours et l'aide de ceux à qui il s'adressait, et pour lesquels il s'était mis lui-même gentiment en quelques mois ou quelques années plutôt. Aux réponses qui lui furent faites, Pierre Plessis connut ses "véritables" amis.

Sur 400 lettres envoyées par lui, 387 reçurent une réponse évasive et même brutalement négative. Treize seulement furent favorables...

Rimes muettes et bavardes

Il y a des mots qui présentent l'originalité de n'avoir pas ce qu'on pourrait appeler des échos siamois, des mots dont la dernière syllabe vibre d'une sonorité exclusive, en poésie classique. Parmi ceux qui sont les plus fréquents, citons talc, fisc, bulbe, quartz, quatorze, match, meurtre, pourpre, valse, abrupte, quelque, cirque, solde, simple, hurle, genre, monstre, et bien d'autres encore. Par contre, d'autres rimes sont d'une prodigalité inépuisable. C'est ainsi qu'un poème composé unique-



COURRIER

AIMEE LAMONTAGNE: — Je vous offre mes vœux les plus sincères pour votre prompt rétablissement. J'espère que vous serez bientôt rétablie et que nous aurons le plaisir de vous revoir souvent parmi nous. A bientôt Aimée, et bon courage.

YVETTE BRIND'AMOUR: — Je revois en pensée vos petits yeux perçants et la moue qui donnait à votre visage l'expression d'un bébé qui pleure pour avoir du chocolat. Pourquoi ne pas m'avoir dit plutôt que vous aimiez les olives? Merci Yvette. Ecrivez-moi encore.

LANGOUREUSE: — Avec un pseudonyme comme celui-ci rien de surprenant à ce que vous écrivez. Les petites femmes sont toujours si osées... par écrit. Malgré tous mes efforts, je n'ai pu deviner qui vous êtes. Je vous crains même un peu car je ne possède pas encore (?) toute la nonchalance de Ernest PALLASCIO-MORIN. Vous excitez ma curiosité O Belle Langoureuse!

HENRIETTE GAULTIER: — J'ai hâte de revoir votre sombrero, votre bolero, vos ojos negros et votre vestido, au plus tôt... pronto?... Hasta luego!

JUDITH: — J'ai l'honneur de connaître quatre dames qui portent votre nom... vous êtes celle du magasin. Un hasard a voulu que vous me preniez pour un autre (je ne serais pas surpris que ce soit Pallascio-Morin)... et que je puisse de cette manière faire votre connaissance. Et l'on dit que l'habit ne fait pas le moine!... Dois-je me déguiser?

RENE DEMERS: — Je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'honneur que vous avez bien voulu me faire et que je suis très heureux d'accepter. Je vous prie de présenter mes amitiés aux membres du Club Olympia. Mes vœux de succès vous accompagnent dans le noble but que vous vous proposez d'atteindre.

JULIETTE E.: — Regrets. Impossible.

GEORGETTE NANTEL: — Oui, en effet, si j'avais la voix chaude et prenante de Ferdinand BIONDI ou de Roger BAULU, je dirais de vive voix aux dames, ce que maintenant j'écris. Quels "veinards" tout de même, ces deux copains là!

JEAN-PAUL CHABOT: — Je vous envie parce que vous êtes un homme heureux.

FLEUR-ANGE FOURNIER: — Je vous envie parce que vous semblez être une femme heureuse.

QUERIDA: — A quand le jour du grand reveil?

ment de vers, dont la rime serait "ra" tiendrait plus de deux cents pages.

Quel est le poète qui se risquera à entreprendre l'oeuvre inédite?

Saviez-vous que...?

Qu'une béane était une locomotive démodée faisant le service dans les gares?  
 ...qu'un raton était une pâtisserie faite avec du fromage mou?  
 ...qu'une duchesse était un lit de repos à dossier?  
 ...qu'un cadenas était un coffret où l'on enfermait l'argenterie royale.  
 ...qu'une pelote était la marque blanche sur le front des chevaux?  
 ...qu'un divan était la salle où se réunissait le conseil du Sultan?  
 ...qu'un baudet était le tréteau des scieurs de bois?  
 ...qu'une broche était un billet de commerce inférieur à 50 francs?  
 ...qu'une montre était une poterie d'essai, chez les fabricants de porcelaine?  
 ...qu'une siamoise, une silésienne, une indienne étaient des étoffes?  
 ...qu'une polonoise, une silicienne, une allemande, étaient des danses ou des airs sur lesquels on les exécute?  
 ...qu'une romaine était une balance ou une variété de laitue?  
 ...qu'une portugaise était une espèce d'huitre?  
 ...qu'une anglaise était une boucle de cheveux tournée en spirale?  
 ...qu'une danoise, une brabançonne, une pékinoise étaient des chiennes?  
 ...qu'une canadienne était une embarcation ou une veste de chasse?  
 ...qu'une grecque était un ornement, une scie de relieur ou une coiffe féminine?  
 ...qu'une grenadine était une sorte de sole?  
 ...qu'une palatine était une fourrure portée sur le coup ou les épaules?

L'humour

Voici l'histoire que raconte Arthur Prévost, l'auteur de "Maldonne" qui va être présentée au Festival Dramatique National, et qu'il a emprunté lui-même à une revue anglaise: "Un londonien avait perdu son parapluie, un magnifique parapluie en soie, tout neuf, acheté la semaine précédente. Il l'avait perdu à un concert au "Tammany Hall". Sur de l'efficacité des petites annonces du TIMES il fit insérer dans le grand journal une annonce ainsi conçue: "Perdu, hier, un parapluie en soie au Concert de Tammany Hall. Bonne récompense à qui le rapportera à M.X.Y.Z., rue, etc." Et il attendit. "Les jours passèrent. Point de parapluie! "Notre homme se rend alors aux bureaux du TIMES et montre quelque ironie quant à la valeur des annonces insérées dans le journal. Mais le chef du service proteste: "Vous n'avez pas su rédiger votre avis! Voulez-vous me laisser faire?" "Certes... "Le chef du service rédige alors l'avis de la façon suivante: "Une personne dont le nom est connu a été aperçue dimanche au Concert de Tammany Hall au moment où elle s'emparait d'un parapluie qui n'était point à elle. Si cette personne tient à sa réputation elle est priée de rapporter immédiatement le parapluie à telle adresse. "Le lendemain, notre brave homme se trouva en possession de dix-sept parapluies tout neufs!..."

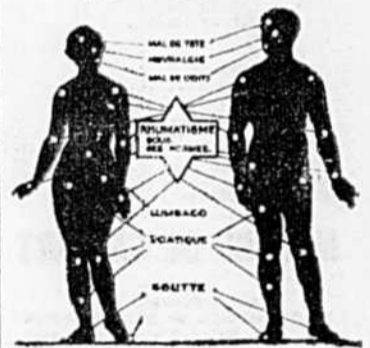
CROQUIS HAITIENS

Tel est le titre de la conférence que fera le R. F. Marie-Victorin, directeur de l'Institut Botanique et professeur titulaire à l'Université de Montréal à la Société d'étude et de conférences, mardi, le 16 mars, à 3 h. 30, à l'hôtel Windsor. Cette conférence sera accompagnée de projections lumineuses.



La meilleure assurance, la meilleure protection, le moyen le plus efficace et le plus rapide c'est d'avoir recours IMMEDIATEMENT — au meilleur remède, spécifique du genre, dont des milliers de personnes ont éprouvé l'efficacité. Ce remède en usage depuis 25 ans

LES CAPSULES



CONTRE Rhumatisme, Grippe, Etc.

Demandez à votre pharmacien qu'il se le procure pour vous ou essayez Vernot à nos dépens.

Remplissez le coupon et joignez-y 10c pour frais de poste.



Laboratoire Médical Vernot Eng. 4624, ave du Parc, Montréal, P. Q.

E. V. P. envoyez-moi une boîte échantillon gratuitement de capsules Vernot. Incluez 10c en timbres pour frais de poste, etc.

Nom.....  
 Adresse.....  
 Mon pharmacien.....  
 Adresse.....

MINES NON INSCRITES

Fournis par BURKE, DANSEREAU & Co., membres du Toronto Stock Exchange.

Table listing various mining stocks with columns for 'Offre Dem.', 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', and 'Fer.' including titles like Abbeville, Albany River, Algold, etc.

CURB de MONTREAL

Cours fournis par la maison L.-J. FORGET & CIE, 471, rue St-Francois-Xavier.

Table listing Curb stocks with columns for 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', and 'Fer.' including titles like Asbestos, Abitibi, Benabornais, etc.

MINES

Table listing various mining stocks with columns for 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', and 'Fer.' including titles like Aldermac, Bouscadillac, Brownlee, etc.

BOURSE DE NEW-YORK

Courtoisie de la Maison LANGEVIN & CIE, 225 ouest, rue Notre-Dame.

Table listing New York stocks with columns for 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', and 'Fer.' including titles like Air Reduction, Allied Chemical, American Can, etc.

Les actions de Canada Malting Co., sont maintenant inscrites à la Bourse de Toronto.

Table listing Canadian Malting Co. stocks with columns for 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', and 'Fer.' including titles like United Oils, Vanalta, Vulcan, etc.

CLAVIGRAPHES Underwood-Remington Royal et Calculateurs REGULIERS ET PORTATIFS. N. MARTINEAU & FILS, 1019 Bleury, Montréal. BE 2318

Très peu d'activité à la Bourse au cours de la journée d'hier

Les transactions sur les marchés de la Bourse et du Curb de Montréal n'ont pas été nombreuses hier, les prix se maintenant à leur niveau précédent dans la plupart des cas bien que semblant vouloir fléchir vers la fermeture.

Noranda a été la vedette de la journée, grimpant au début d'un point et un quart pour décliner ensuite et n'enregistrer qu'un gain d'un quart de point. International Nickel et Consolidated Smelters ont fléchi, le premier de trois huitièmes de point et le dernier de 1 et un huitième.

Montreal Power a suscité passablement d'intérêt parmi les spéculateurs, encaissant une avance d'un quart de point. Shawinigan n'a pas bougé, ni Brazillan.

Dans les stocks de papier Price Brothers a gagné trois quarts de point.

Les stocks miniers n'ont entraîné que des spéculations modérées. Sullivan enregistrant une avance de quatre sous.

A WALL STREET

NEW-YORK, 10. — Au cours de l'une des séances les plus lentes depuis trois ans le marché a passé le temps à changer de direction, de la hausse à la baisse et vice-versa, sur la place de New-York aujourd'hui.

Les nouvelles particulièrement favorables au point de vue des spéculateurs et des épargnants ont manqué complètement au cours des procédures monotones de la journée, et en fin de séance les légères avances et pertes s'équilibraient.

Les chemins de fer ont déclenché une faible reprise durant la matinée, mais ont perdu toute leur énergie par la suite. La récente décision de l'Interstate Commerce Commission à propos de la hausse du tarif ferroviaire, interprétée par plusieurs comme désappointante, a été partiellement contrebalancée par l'espoir qu'un remède sera apporté à la prochaine conférence qu'il doit avoir lieu à la Maison Blanche sur les chemins de fer.

On laisse entendre en même temps que le président Roosevelt n'a rien dans son programme pour ranimer les ferroviaires, mais qu'il s'attend à quelques propositions à la réunion de la semaine prochaine.

METAL-ARGENT

Courtoisie de la Maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84 ouest, rue Notre-Dame.

Table listing metal and silver prices with columns for 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', and 'Fer.' including titles like Mars, Avril, Mai, Juin, etc.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Fournis par BURKE, DANSEREAU & Co., membres du Toronto Stock Exchange.

Table listing Toronto mining stocks with columns for 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', and 'Fer.' including titles like Astoria, Ashley, Ang. Huronian, Aldermac, Buffalo Anke, etc.

CANADA, Province de Québec, No 26809.

COUR DE CIRCUIT du District de Montréal

THE COMMERCIAL LOAN CO., LIMITED, corporation ayant son siège social en les cité et district de Montréal, demeurant,

contre MARGARET CHALLONER, des cité et district de Montréal, épouse séparée de biens de C. C. HARRIS, du même lieu, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes, tous deux autrefois des cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeurs. Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois. Montréal, 9 mars 1938. (Par ordre) P.-R. AUMONT, Député-greffier de la dite Cour.

BOURSE DE MONTREAL

Courtoisie de la Maison FORGET & FORGET, 49-51 ouest, rue St-Jacques.

Table listing Montreal stocks with columns for 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', and 'Fer.' including titles like Ass. Breweries, Bathurst A., Bell Telephone, Brazilian Tr., etc.

Totaux des ventes: Industriels: 12,300 actions. Mines: 104,500 actions.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE A LA SUITE D'UNE CESSION AUTORISEE.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de HENRI TRUCHON, Entrepreneur - Electricien, No 1214 rue Plessis, Montréal, P. Q., cédant autorisé. AVIS est par les présentes donné que HENRI TRUCHON, de Montréal, a le 9ème jour de mars 1938, fait une cession autorisée, et que la première assemblée sera tenue le 15ème jour de mars 1938, à 2.30 heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, Palais de Justice, à Montréal.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que votre réclamation et procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée.

Toutes les personnes ayant des réclamations en cette affaire devront les produire entre les mains du syndic qui sera nommé avant que la distribution des biens soit faite, car autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard aux réclamations non produites. Daté à Montréal, ce 11ème jour de mars 1938.

ALBERT LAMARRE, Gardien. Bureaux de: Lamarre, Lamarre & Inns, 19 est, rue St-Jacques, Montréal.

ATIR METAL CORPORATION LIMITED ANNOUNCE l'ouverture prochaine de son usine et invite les industriels, manufacturiers, mécaniciens, ouvriers en fers et aciers à envoyer ou apporter leurs pièces d'échantillonnage. Une pièce échantillon sera faite gratis. PRIX ET DEVIS SUR DEMANDE UN ESSAI VOUS CONVAINCRA 466, Avenue Victoria Lachine Téléphone: ELwood 1622

# AVIS

L'Honorable M. William Tremblay, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi relative aux salaires des ouvriers (1 Geo. VI, chap. 49), donne avis, par les présentes, qu'il a reçu une requête d'extension de la convention collective de travail relative aux métiers de barbier et coiffeur dont la juridiction territoriale s'étend à la ville de Valleyfield.

L'avis de requête d'extension de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 5 mars 1938, de la façon suivante:

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi relative aux salaires des ouvriers, (1 Geo. VI, chapitre 49), avis est donné par l'honorable William Tremblay, Ministre du Travail, que le Syndicat des Maîtres-Barbiers et Coiffeurs de Salaberry de Valleyfield et le Syndicat des Employés Barbiers et Coiffeurs de Salaberry de Valleyfield, lui ont conjointement présenté, ce jour, une requête à l'effet que la convention collective de travail intervenue entre:

D'une part:  
Le Syndicat des Maîtres-Barbiers et Coiffeurs de Salaberry de Valleyfield,  
Et, d'autre part:

Le Syndicat des Employés-Barbiers et Coiffeurs de Salaberry de Valleyfield,

soit rendue obligatoire pour les employeurs et les employés des métiers visés suivant les conditions ci-après:

1. Définitions: a. Dans la présente convention, le mot "employeur" signifie et comprend tout individu, société, firme ou corporation, qui tient salon de beauté ou de barbier et qui contracte un louage d'ouvrage; le mot "employeur" pour les fins de la présente convention comprend et désigne aussi toute personne qui loue pour elle-même, à l'heure ou à forfait, les services individuels d'un barbier ou d'un barbier-coiffeur de l'un ou de l'autre sexe.

b. Le mot "compagnon" signifie toute personne du métier qui a fait son apprentissage selon les conditions ci-après déterminées et qui a obtenu, soit du Bureau des Examineurs nommé par le Comité Conjoint, soit de son organisation ouvrière reconnue par le Comité Conjoint, un certificat de qualification lui donnant droit au salaire régulier de compagnon stipulé ci-après.

c. Le mot "apprenti" signifie toute personne du métier à qui le comité conjoint ou l'organisation ouvrière aura décerné un certificat constatant qu'elle apprend l'un ou l'autre des métiers mentionnés ci-après et lui donnant droit d'être rémunérée suivant l'échelle de salaires prévue pour la période d'apprentissage.

d. Les expressions "barbier, coiffeur et coiffeuse", signifient et comprennent toute personne qui fait la barbe, coupe, tond, arrange, rafraîchit, flambe les cheveux, nettoie la tête par la méthode du shampooing, donne des massages, pratique l'art du manucure, embellit le visage, la peau, les mains, la chevelure ou le cuir chevelu.

II. Heures de travail: a. La semaine de travail sera de soixante heures.

b. Pour les barbiers et coiffeurs pour hommes, les heures de travail seront réparties comme suit: le lundi, 8.00 hrs a.m., à midi; les mardi, mercredi et jeudi, 8.00 hrs a.m. à 8.00 hrs p.m.; le vendredi, 8.00 hrs a.m. à 10.00 hrs p.m.; le samedi, de 8.00 hrs a.m. à 11.00 p.m. Pour le temps des fêtes, du 20 décembre au premier janvier, de 8.00 hrs a.m. à 11.00 hrs p.m.

c. Un ouvrier de l'un ou l'autre sexe exerçant le métier ou l'art de barbier ou coiffeur, qu'il emploie ou non d'autres personnes, est assujéti aux présentes dispositions s'il travaille de ses propres mains dans son salon public ou privé.

En aucun cas l'employé ne devra prendre moins d'une heure pour le repas du midi chaque jour, et moins d'une demi-heure pour le repas du soir, les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

c. Ne sera pas considéré comme violation à la loi, le temps que prendra l'employé pour finir le travail commencé sur un client, à l'heure de la fermeture.

d. Toutes les ouvertures devront être laissées libres afin qu'il soit possible de voir à l'intérieur du salon après les heures de fermeture.

III. Tarif des salaires: Le salaire minimum pour le temps régulier sera:

a. Pour les barbiers et coiffeurs pour hommes, de \$15.00 par semaine.

b. Pour les employés surnuméraires, de 60% des recettes faites par lesdits employés.

c. Aucun employeur n'aura le droit de réduire le salaire d'un employé recevant plus que le minimum ci-haut mentionné lors de la signature de cette convention.

d. Toute entente ou convention passée entre patrons ou ouvriers comme location de chaises, etc., qui pourrait diminuer les tarifs des salaires ci-haut mentionnés, sera illégale.

Salaire à contrat. Le salaire de toute personne du métier, barbier, coiffeur pour hommes ou pour dames, coiffeuse qui travaille à contrat, pour un client, à la pièce ou à forfait, ne devra jamais être inférieur aux taux suivants:

Barbe	\$ 0 15
Cheveux pour hommes	0 25
Cheveux pour hommes, samedi et veille de fêtes chômées	0 35
Cheveux pour femmes	0 25
Cheveux pour femmes, samedi et veille de fêtes chômées	0 35
Cheveux pour enfants	0 15
Cheveux pour enfants, vendredi, samedi et veille de fêtes chômées	0 25
Flambage des cheveux, pour hommes et femmes	0 15
Shampooing	0 25
Massage	0 35
Lotion	0 15
Tonique	0 15
Aiguillage de rasoir	0 25

Aucun objet d'une valeur quelconque pouvant servir à abaisser les taux ci-haut énumérés, ne pourra être donné au client.

IV. Apprentissage: a. Aucun apprenti ne saurait être accepté avant seize ans révolus. Il devra avoir terminé au moins sa cinquième année de cours élémentaire.

b. Dans aucun salon, il ne sera permis d'avoir plus d'un apprenti.

c. Le patron devra faire travailler graduellement son apprenti sur les différentes opérations du métier afin d'en faire un ouvrier compétent.

d. Le salaire de l'apprenti sera le suivant:

Après six mois de pratique dans un salon de barbier et de beauté	\$6 00
Après 12 mois de pratique dans un salon de barbier et de beauté	9 00
Après 18 mois de pratique dans un salon de barbier et de beauté	12 00

e. Au cas où un patron voudrait discontinuer de donner de l'emploi à un apprenti qui a été plus de huit jours à son service, il devra en donner avis au comité conjoint au moins une semaine à l'avance.

V. Les compagnons qui, en raison de leur âge avancé ou pour cause d'infirmité, ne sauraient donner le rendement moyen d'un ouvrier compétent, pourront voir leur cas référé au Comité Conjoint, lequel comité pourra, s'il y a lieu, réviser l'échelle de salaires pour chacun des cas soumis à son attention.

VI. Juridiction territoriale: La juridiction territoriale déterminée par la présente convention comprend la cité de Salaberry de Valleyfield et un rayon de cinq milles.

VII. La présente convention sera valable à compter de la date de la publication dans la Gazette officielle de Québec, de l'arrêté ministériel approuvant la présente requête et restera en vigueur pour une période de deux ans.

Au cas où une nouvelle convention ne pourrait être signée en même temps pour faire suite à la présente convention, cette entente sera continuée jusqu'à ce que la nouvelle convention devienne en vigueur.

VIII. Du consentement des deux parties au contrat, le comité conjoint, au nom des parties contractantes, pourra apporter toute modification qu'il jugera dans l'intérêt de la profession.

IX. Les salons de beauté pour dames ne sont pas assujettis aux dispositions, excepté en ce qui concerne le tarif minimum pour la coupe des cheveux de femmes, ou pour tout autre service ou intervention qui peuvent indifféremment être faits dans un salon de barbier ou un salon de beauté pour dames.

Durant les trente jours à compter de la publication de cet avis, l'honorable Ministre du Travail re-



A l'assemblée annuelle de l'Ontario Motor League tenue à Toronto, M. Edward W. Lancaster, de Windsor, a été élu à la présidence de cette organisation.

## AL CAPONE RETOURNE A LA BUANDERIE

SAN FRANCISCO, 10. — Le "San Francisco Examiner" annonce aujourd'hui que Al Capone, le "racketeer" de réputation internationale, a quitté l'hôpital de la prison de l'île d'Alcatraz où il était confiné depuis un mois souffrant d'allié nation mentale. Il serait maintenant guéri et aurait repris son travail à la buanderie du pénitencier.

## Croisière du "Lafayette"

Le paquebot "Lafayette" de la Cie Cie Transatlantique (Ligne Française) a quitté New-York jeudi, le 10 mars à 10 h. du soir pour sa deuxième croisière aux Antilles. Il fera escale à Massau dimanche, le 13, à La Havane lundi, le 14 jusqu'au 16; puis aux Bermudes samedi, le 19 revenant à New-York lundi matin, le 21 mars.

Parmi les nombreux passagers de cette croisière, nous notons les noms de Montréalais suivants: M. J.-P. Lanctôt, C.R. et Mme Lanctôt; Miles V. Mignault et Juliette Boyer; Mme W.-W. Butler, Mme Vivian Casgrain, Mme Gladys Butler Lind, Mlle Armonde Lind et M. Jack Lind; Mme Frederick Bindoff et Mme H.-B. Norris; M. George Wray, gérant de la Commercial Credit Corporation of Canada, Ltd.; M. et Mme T.-M. Forrest; M. et Mme Freeman Livingston.

## Trains spéciaux pour les skieurs

M. E. C. Elliott, agent général du service des voyageurs du Canadien National, annonce que les trains spéciaux de skieurs seront prolongés de deux autres semaines. Ces trains spéciaux de skieurs quitteront la gare du Tunnel, samedi et dimanche à l'heure habituelle, 8 h. 40 du matin. Les endroits desservis par ces trains spéciaux de skieurs comprennent St-Sauveur, Shawbridge, Morin Heights et Rawdon.

Le Club de Ski de St-Sauveur tiendra en fin de semaine, son tournoi annuel du printemps. Au programme on remarque une course en descente le matin et un slalom l'après-midi.

## Banquet à M. Vineberg

QUEBEC, 10. — (D. N. C.) — M. Abel Vineberg, courriste parlementaire de la "Gazette" depuis 25 ans a été l'objet d'un banquet donné par ses confrères sous la présidence de M. Maurice Dubrue. Les honorables Maurice Duplessis, Alphonse Raymond, Paul Sauvé, M.M. T.-D. Bouchard et M. John Bassett, président de la Gazette étaient les invités d'honneur.

cevra les objections que les intéressés peuvent désirer formuler contre la demande contenue dans la présente requête.

GERARD TREMBLAY,  
Sous-Ministre du Travail,  
Ministère du Travail,  
Québec, ce 5 mars 1938.

# ANNONCES CLASSIFIÉES

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques — 2 cents par mot, minimum 15 mots pour la première insertion. Es-compte 10% pour 3 insertions — 15% pour 6 insertions — 25% pour 12 insertions — 33% pour 25 insertions ou plus. Entente en noir 50 centins par insertion pour une ligne caractère idéal 10 points.

Les avis de naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements etc., sont facturés au taux uniforme de 75 cents par insertion. Toutes les annonces reçues avant 8 hrs p.m., sont publiées dans le journal du lendemain.

Toutes annonces classifiées reçues par téléphone

Appelez FALKirk 1171: Service des annonces classifiées

## Autos à vendre

## Page & Son Limited

Le plus ancien vendeur de Ford au Canada

## Aubaines en Ford R & G

Vendues avec une garantie de remise d'argent de deux jours

Visitez notre nouveau magasin à 5271, Ave du Parc CR. 1938

et voyez l'exposition de nos CHARS USAGES  
Ford - Chevrolet - Plymouth et Dodge

226-4

## Autos demandés

ACHETONS automobiles usagées modèles 1930-37 pour argent comptant, 4809 Henri-Julien. HA. 3718. 224-12

## Avocat

W.-F. MERCIER, avocat, Edifice Métropole, 4 Notre-Dame Est, angle St-Laurent. LA. 5482. AT. 4261.

## A vendre ou à échanger

A ECHANGER, chalet meublé, Laurentides, bord du lac, magnifique grève, grand terrain boisé, très privé, garage, chemin privé, accepterait propriété de ville et donnerait partie comptant. J.-T. Bleau, 3852 St-Denis.

AHUNTSIC, cottage 4 pièces, avec grand terrain, accepterait échange. 8093 Berril.

AI A VENDRE ou échanger garage 45 x 80, 2 étages, 6576 St-Laurent. CA. 8421.

BARGAIN, maison appartement, 16 logis; Bloomfield, 9 logis; Bélanger, 9 logis; Blvd St-Joseph, 5 logis, aussi garage moderne, près Mont-Royal. Prendra échange avec argent. AM. 9691.

BOUCHERIE, épicerie, bonnes affaires, échangeables pour deux ou trois logements. Dupré. DU. 5816.

COTTAGE, plus belle place dans Dorval, considérera boucherie en échange. CA. 6311. DO. 1213.

DES ERABLES, 3 étages, 3 logements, revenus 628.00. Echangera pour terre avec roulant. 3857 Ontario est. AM. 2212.

EPICERIE licenciée avec boucherie, affaires \$700.00 par semaine. Vendra. Considérera propriété avec argent. CA. 2444.

2 ETAGES, ultra moderne, taxes spéciales payées. Acceptera cottage ville, campagne. DO. 1890.

3 ETAGES, 4 logements, rap. \$720.00 Prix \$5,000. H P Y 3200. DU. 4244. Prendrais échange.

J'AI BON COMMERCE, coin rue, valeur 1200.00, avec argent, pour petite propriété. BE. 3540.

SIX LOGEMENTS rue Sherbrooke, \$228.00, parfaits ordres. Informations AM. 8774.

## Finance d'autos

ARGENT avancé sur automobiles, aucun endosseur. Guy Handfield, Industrial Credit. HA. 2152.

ARGENT avancé sur automobile pour quelque raison que ce soit y compris licence et réparations; confidentiel. National Loan Acceptance Co. Ltd., 1411 Crescent. PL. 6603.

ARGENT, rapidement obtenu tout en ayant l'usage de votre automobile comme sécurité, pas d'endosseur. Confidentiel. H. L. Bélanger, PL. 4515. Standard Credit Corporation, 1410 rue Stanley, chambre 720.

## Peinture

PEINTURE GARANTIE — couleurs assorties — Email, Verni \$1.00 et \$1.25 le gallon. Livraison partout. Service Paint Co. 1361 Laurier Est. CH. 1174. 224-12

## Propriétés à vendre

PROPRIETE à Cartierville comprenant bâtisse 24 chambres et 15 arpents de terrain avec front de 635 pieds sur Blvd Gouin et 1600 pieds sur Rivière des Prairies. Endroit idéal pour baigneurs. Convientrait pour club ou orphelinat. Doit vendre pour régler succession. Pour information appelez, Wislatainer. LA. 2264. Le soir BY. 1080. 228-12

## Propriétés demandées

ACHETEUR pour propriété quartiers Villerey et Verdun préférés. Comptant nécessaire pour aubaine intéressante. FR. 3287. 224-12

## Radios et accessoires

SI VOTRE RADIO ne vous donne pas satisfaction appelez DO. 9815. Rochon Radio. Ouvrage garanti. 441 Bélanger Est.

## Transport-Camionnage

ACME MOVING Eng. vanne pour déménagement local, longue distance, piano 2.50, valise 0.50. Frontenac 4034. 224-1-m.

## Améliorations à l'hôtel Alexandra

WINNIPEG, 10. — Le service des hôtels du Pacifique Canadien vient d'entreprendre des travaux considérables dans le but de moderniser l'hôtel Royal Alexandra, qu'il exploite dans cette ville depuis de nombreuses années. M. H.-C. MacFarlane, gérant de l'hôtel annonce que 54 chambres dans l'aile sud, seront complètement modifiées et modernisées, de façon à pouvoir assurer la même somme de confort que les plus grands et les plus luxueux hôtels de la compagnie. Dans l'aile ouest on fera aussi des transformations importantes. Ces travaux coûteront en tout près de \$150,000.

## Trouvé perdu dans son hangar à Saint-Pie de Bagot

ST-HYACINTHE, Qué., 10. — Un nommé Joseph Côté de St-Pie de Bagot a été trouvé perdu aujourd'hui dans son hangar, au village de St-Pie. L'homme était âgé de 44 ans. Son état de santé était assez misérable depuis quelque temps, et il avait des allures étranges. Tout semble indiquer qu'on se trouve en face d'un cas d'aliénation mentale. Le défunt ne laisse que sa femme et un fils. Une enquête sera tenu par le Dr C. E. Auger, de Ste-Hélène, médecin-légiste du comté de Bagot.

## Au comité des chômeurs de St-Henri

QUEBEC, 10. — (D. N. C.) — M. René Labelle, député de St-Henri, prie ceux qui lui ont fait parvenir un télégramme signé "Le Comité des chômeurs de St-Henri" de bien lui faire parvenir leur identité et leur adresse.

# LA PAGE OUVRIERE

## Supplique de cette Fédération

Nous reproduisons la requête que la Fédération Provinciale du Travail, par l'entremise de M. Gus. Franco, secrétaire, vient d'adresser aux membres du Conseil Législatif:

"Le Conseil Législatif doit décider du sort des bills 9 et 20, modifiant la loi relative aux salaires des ouvriers et celle des salaires raisonnables.

"L'adoption de ces bills par l'Assemblée Législative a créé, vous le savez, un vif émoi dans les rangs des associations ouvrières, toutes catégories.

"Ces jours derniers, une délégation conjointe, composée de la Fédération Provinciale du Travail, représentant les unions internationales, et la Confédération des travailleurs catholiques, a insisté auprès de l'Hon. William Tremblay, ministre du Travail, pour que ces deux bills soient retirés.

"Nous venons, par la présente, vous demander la même chose, pour les raisons suivantes:

"Par l'article 3 du bill 19, amendant l'article 7, du chap. 49, le lieutenant-gouverneur en conseil peut donner un effet rétroactif n'excédant pas quatre mois à une convention collective de travail; par le bill 20, les mêmes prérogatives lui sont accordées, mais en ce qui concerne les Ordonnances de l'Office des salaires raisonnables.

"Nous estimons que cette rétroactivité est excessive et que son application peut être préjudiciable à l'industrie.

"Par l'amendement apporté à l'article 8, le lieutenant-gouverneur en conseil pourra, en tous temps, modifier ou révoquer un décret sans même consulter les intéressés. Il pourra, de ce fait, exempter de l'application d'une convention collective de travail tout employeur ou groupe d'employeurs.

"Pourquoi ces pouvoirs exagérés? Que devient la stabilité des comités paritaires si le lieutenant-gouverneur en conseil peut révoquer ou modifier, à sa guise et pour des raisons que lui seul jugera valables, une convention collective de travail?

"A quoi servira-t-il, alors, aux employeurs et employés de s'entendre, après des négociations souvent laborieuses, si, après que cette entente est entrée en vigueur, le lieutenant-gouverneur en conseil peut la réduire à néant d'un trait de plume?

"Nous estimons qu'une convention collective de travail ne devrait être ni modifiée, ni révoquée sans l'avis des parties intéressées qui, en l'occurrence, sont le capital et le Travail.

"L'article 5 semble exempter tous les travaux faits par ou pour le gouvernement de l'application des conventions collectives de travail et des Ordonnances de l'Office des salaires raisonnables, tant pour le passé que pour l'avenir. A cet égard, nous estimons que le gouvernement se doit de donner le bon exemple et de se conformer lui-même aux lois dont il affecte l'industrie privée. Il est vrai que sur des travaux gouvernementaux la clause des justes salaires est censée s'appliquer, mais ceci est un simple arrêté ministériel adopté en 1929 et réaffirmé en 1932. Aussi attirons-nous votre bienveillante attention sur le fait qu'un tel ordre en conseil peut être abrogé par un autre ordre en conseil. Et qui nous garantit que ceci ne se fera pas?

"Le fait de dire qu'"aucun décret ne s'est appliqué autoritairement" est de nature à faire perdre au moins \$50,000 à des ouvriers qui ont été payés moins que le salaire prévu et dont les causes sont actuellement pendantes devant nos tribunaux. Est-ce juste?

"Par l'article 6, remplaçant l'article 39, du chap. 49, on semble consacrer le droit d'organisation et, en même temps, pénaliser quiconque l'enfreint. Ainsi le patron qui renverra un salarié parce qu'il fait partie d'une association ouvrière ou pour son activité syndicale, sera passible des peines prévues par la loi. Fort bien. Toutefois, celui qui refusera d'employer un salarié ou

quiconque tentera de le faire congédier ou l'empêchera d'obtenir du travail "parce qu'il ne fait pas partie d'une association ouvrière ou d'une association particulière", sera passible des mêmes pénalités.

"Nous protestons vivement contre cette disposition nouvelle de la loi, car elle aura pour effet de tuer l'atelier d'union, qui est le résultat d'une entente librement intervenue entre le patron et les ouvriers syndiqués. Elle nuira donc considérablement au développement des associations ouvrières et à la discipline syndicale. Elle nous fera retourner à 25 ans en arrière et nous obligera à faire usage de notre force économique.

"Ce n'est certes pas le but du législateur, mais c'est probablement celui qu'il atteindra fatalement.

"Nous nous demandons pourquoi on n'a pas consulté les intéressés avant d'avoir élaboré cette législation. A tort ou à raison, nous avons la prétention de croire que les associations ouvrières connaissant mieux les besoins de leurs membres que ceux qui n'en font pas partie ou que les autres classes de la société. Pourquoi nous ignorer systématiquement?

"Pour toutes ces raisons, nous vous prions de ne pas adopter les bills 19 et 20 dans leur forme actuelle et d'en renvoyer l'étude à six mois afin que, dans l'intervalle, les associations ouvrières soient consultées.

"Dans l'espoir que vous daignerez faire droit à notre requête, nous vous prions d'agréer, honorable monsieur, l'expression de nos sentiments les plus respectueux."

## A Thetford-les-Mines

L'Exécutif de la Fédération de l'Amiante a siégé à Thetford-les-Mines samedi soir dernier, sous la présidence de M. J. O. Landry, président. M. Gérard Picard, secrétaire général de la C.T.C.C. a assisté à cette réunion où l'on a dressé la liste des différents comités qui s'occuperont du prochain congrès annuel de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, Inc. On sait que ce congrès aura lieu à Thetford vers la mi-septembre cette année. Les différents comités qui accompliront leur travail sous la direction de la Fédération de l'Amiante sont les suivants: comité d'organisation, comité de réception, comité de publicité, comité du programme, comité du banquet, et comité féminin.

Les noms de ceux qui feront partie des divers comités, seront choisis à la prochaine séance de l'Exécutif de la Fédération de l'Amiante.

## Les employés des hôpitaux

Une très importante assemblée de l'Association des employés d'hôpitaux sera tenue ce soir, à 8 heures, à l'École Salaberry, angle des rues Beaudry et Robin.

Il importe que tous les membres soient présents — hommes et femmes — car les questions les plus importantes comme les plus sérieuses seront soumises à la discussion.

Le rapport du comité de conciliations re: les salaires raisonnables est rendu à Québec depuis une semaine et demie et il se pourrait que la réponse arrive à temps pour être soumise à l'assemblée.

Il importe que les membres réalisent que les temps difficiles pour l'association et ses membres vont enfin cesser et que prendront fin nos si captivantes inquiétudes. Il faut se donner la main et s'encourager et de se faire un devoir d'assister aux assemblées car c'est là et pas ailleurs que les membres puiseront les renseignements les intéressants.

## Une assemblée des pressiers

L'assemblée régulière du local 52 de l'Union internationale des pressiers et assistants aura lieu, ce soir, au Monument National, chambres 15, à 8 heures, sous la présidence de M. Emile Fagnant.

Tous les membres ont le devoir d'assister à cette assemblée car ils seront appelés à procéder à la mise en nomination des officiers pour le prochain terme. Le président fait un appel à tous les membres, jeunes et vieux, à être présents à l'assemblée afin que le choix des officiers soit réellement à la satisfaction de tous et de chacun.

M. F. W. Maxted, vice-président canadien, présidera la nomination. Il est aussi possible que plusieurs chefs du mouvement assistent à l'assemblée.

## Les boulangers

Les membres de la Section des boulangers sont instamment invités à assister à l'assemblée qui sera tenue, samedi soir, à 1231 est, rue DeMontigny, à 8 heures. Les questions qui seront soumises à la meilleure attention des membres ont une telle importance qu'il est nécessaire que chacun fasse connaître son opinion. L'agent d'affaires, M. J. M. Goulet, présentera d'intéressants rapports sur les assemblées du Comité paritaire et de l'Exécutif du Syndicat. Les boulangers qui désirent faire partie de la section pourront le faire sans avoir à payer de taxe d'entrée.

## Pensées

— L'ouvrier doit vivre, lui et ceux qui dépendent de lui, avec le salaire hebdomadaire. S'il n'y arrive pas, le salaire n'est pas le juste salaire.

— Les ouvriers occupent-ils réellement la place qui leur appartient dans les administrations de la chose publique? Non et cent fois non.

— L'ouvrier n'est pas le pantin que certains politiciens croient qu'il est.

— Relève la tête, ouvrier canadien-français. Sur tous les points de la patrie canadienne, tu es chez toi. Sois fier et ne permets pas qu'on te nie ce droit.

— Les officiers des organismes professionnels qui négligent leurs devoirs ne sont pas à leur place et on les devrait remplacer sans retard.

— L'ouvrier a le devoir de travailler pour son patron tout comme si l'ouvrage à faire était pour lui.

— Si le patron a le droit d'exiger de ses ouvriers un rendement conforme à la justice, il a aussi le devoir de le payer comme si c'était lui l'ouvrier.

— La jeune ouvrière est la victime facile des exploiters du travail féminin.

— Dans le passé, les ouvriers ont fait trop de politique avec leurs réclamations auprès des gouvernements.

— Il est trop grand le nombre des ouvriers qui croient que les gouvernements doivent tout faire et particulièrement ce que les ouvriers eux-mêmes devraient faire.

— Il est des intérêts que les ouvriers de tous les mouvements doivent voir à protéger par une action commune.

— De toute nécessité il faut que les ouvriers industriels soient organisés dans une moyenne de 100 pour 100.

— Il faut regretter profondément que le nombre des ouvriers non organisés soit si grand en cette province.

— L'organisme ouvrier professionnel doit protéger efficacement les intérêts professionnels et sociaux de ses membres.

— De toute nécessité, il faut réveiller les endormis des organismes ouvriers.

— Les comparaisons ont toujours l'effet de couvrir de ridicule celui qui les fait.

## Le réveil professionnel

Un grand ralliement de réveil professionnel vient d'être décidé par nos entrepreneurs électriciens dans le but d'assurer l'électricité aux électriciens. Des nouvelles récentes nous permettent d'affirmer que des projets de la Corporation des Electriciens, énoncés depuis 6 ans, sont en bonne voie de réalisation.

Pour que le succès ne soit pas douteux, il importe que tous les entrepreneurs électriciens forment un front commun pour la défense, l'organisation et la restauration de

la profession. C'est pour atteindre ce but, et le plus rapidement possible, que la direction de la Corporation convoque d'urgence tous les entrepreneurs électriciens de la région de Montréal, lundi le 14 mars, au Club de l'Est, 4558 est, rue Notre-Dame. Tous les entrepreneurs électriciens qui comprennent la valeur du travail fait par la Corporation depuis près de six ans, et qui veulent qu'il donne des résultats pratiques doivent se faire un devoir de répondre à cette invitation. — (Comm.)

## Les ouvriers de Sherbrooke et les logis insalubres

Le Conseil Central des Syndicats Catholiques a fait parvenir au Conseil municipal le texte d'une résolution adoptée par les Syndicats Catholiques lors de leur dernière assemblée, relativement à l'établissement d'un casier sanitaire, l'adoption du code sanitaire en vigueur à Montréal et la nomination d'un inspecteur en plomberie.

Cette résolution est le résultat d'une étude faite par le comité d'hygiène des Syndicats en marge de la campagne entreprise contre les taudis à Sherbrooke. Voici le texte de la lettre adressée au conseil:

"Par la présente, nous avons bien l'honneur de vous transmettre la résolution suivante passée en assemblée régulière, le 28 février:

"Que le Conseil Central des Syndicats Catholiques et Nationaux de Sherbrooke Inc., appuie fortement les recommandations de la Chambre de Commerce Cadette contenues dans le rapport Tremblay en

ce qui concerne l'établissement d'un casier sanitaire.

"Que le Conseil Central des Syndicats Catholiques et Nationaux de Sherbrooke appuie la préparation d'un code sanitaire municipal. On suggère à cet effet de demander au gouvernement provincial de mettre en vigueur le code sanitaire de Montréal obligatoire pour toute la province de Québec.

"Que le Conseil Central des Syndicats Catholiques et Nationaux de Sherbrooke Inc., appuie la nomination d'un inspecteur en plomberie.

"Vous priant de prendre en sérieuse considération ces trois motions formulées par les ouvriers dont bon nombre sont obligés d'habiter certaines demeures où l'on pourrait introduire plus d'hygiène, nous nous soussignons,

"Respectueusement vôtres,  
LE CONSEIL CENTRAL DE SHERBROOKE,  
L. P. Demers,  
Secrétaire

## Les wagonniers

Les officiers et membres de la Loge Ste-Marie No 234 des Wagonniers d'Amérique sont instamment priés de prendre bonne note que l'assemblée régulière aura lieu, ce soir, à 1958 rue Frontenac, sous la présidence de M. Alf. Mathieu.

Des questions de la plus haute importance devront être discutées par les membres ainsi que quelques rapports non moins importants.

M. C. Miron, secrétaire et correspondant, compte que l'assistance sera nombreuse afin que les décisions qui devront être prises, soient dans les meilleurs intérêts de tous et de la loge dont les activités furent jusqu'ici si profitables à la cause des wagonniers de chemins de fer.

## Les plâtriers

L'Association des plâtriers-finis-seurs en ciment et ornemanistes tiendra son assemblée régulière, ce soir, à 8 heures, à 1231 rue DeMontigny-est, sous la présidence de M. H. Chartrand.

Les questions et rapports à l'ordre du jour méritent toute l'attention des membres qui ont le devoir de seconder les efforts des officiers dans leur travail pour le triomphe des principes de l'association et une meilleure protection des intérêts bien compris des membres.

C'est aux assemblées et non au dehors qu'il faut aller pour être au courant des conditions et de l'association et des membres mais bien et rien que là, aux assemblées régulières.

## AUX PEINTRES

Le bureau d'examen des peintres internationaux sera ouvert chaque vendredi soir, à 8 h. à 10 h. p.m. au No 284 rue Ste-Catherine-ouest.

M. A. Renaud, agent d'affaires, invite les peintres à prendre bonne note de cet important avis, afin de s'écrire des ennuis.

## Convocations

CE SOIR :

Internationaux: Local 249 de la B.S.W.U., à 1331 rue Ste-Catherine est. Union internationale des chaudronniers, local 134, à 1079 rue Berri. Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 1558 à 1651 rue Létourneux. Union internationale des pressiers et assistants, local 52 au Monument National. Loge Sainte-Marie No 234 des wagonniers, à 1958 rue Frontenac. Dames auxiliaires des charpentiers menuisiers, No 452 au Monument National.

Catholiques: Section des tailleurs de cuir à empeignes. Association des plâtriers finisseurs en ciment et ornemanistes. Association des employés d'hôpitaux à l'École Salaberry. Syndicat des gantiers (gants de travail) à 1231 rue DeMontigny-est.

## Assemblée publique

La Fédération Provinciale du Travail lance un vibrant appel aux ouvriers du mouvement international ainsi qu'à tous les ouvriers organisés ou non et les invite à assister nombreux à la grande assemblée publique qui sera tenue, dimanche après-midi, à 2 h. 30, au Marché St-Jacques.

Au cours de cette assemblée, des orateurs recrutés parmi les chefs ouvriers de notre ville, traiteront de questions de la plus grave importance au point de vue des ouvriers pris comme collectivité ou individus. Les officiers de la fédération compteront sur une nombreuse assistance.

MANUEL DE L'INVENTEUR  
GRATIS  
SUR DEMANDE  
ALBERT FOURNIER  
934 STE-CATHERINE EST MONTREAL

# LE DOMAINE SPORTIF

## Victorious Ann cause une grosse surprise à Tropical

Inactive depuis le mois d'octobre dernier, cette jument remporte le numéro principal de la matinée hier à Miami.—Eloto remporte une victoire fort populaire à Oaklawn Park.

MIAMI, 10.—Victorious Ann, appartenant à l'établissement Fanfare, a causé une grosse surprise en remportant sa deuxième victoire consécutive, dans une épreuve à réclamer, ouverte aux chevaux de quatre ans et plus, sur une distance de six furlongs, qui était le numéro principal de la matinée qui ne comportait aucune épreuve spéciale.

Ce rejeton de Victorious Ann l'a emporté sur le favori Legend, pendant que Dark Sun finissait troisième. Cette jument en était à son premier départ depuis le mois d'octobre dernier.

Négligée des parieurs, mais ayant profité de son long repos elle a rapporté exactement onze pour un à ceux qui avaient eu confiance en ses récents entraînements.

Ghost Train, appartenant à Mme E. A. Sexton, a causé une immense surprise dans une épreuve à réclamer, ouverte aux chevaux de 3 ans, sur une distance de cinq furlongs et demi. Ce rejeton de Bubbling Over, qui baissait considérablement de classe l'a emporté sur Retlaw pendant que Macayres finissait troisième.

Complètement négligé des parieurs, Ghost Train a rapporté \$93.20 pour la mise habituelle.

Happy Code, appartenant à W. J. Hirsch, a remporté sa deuxième victoire consécutive dans une autre épreuve ouverte aux chevaux de trois ans, sur une distance de cinq furlongs et demi. Le rejeton de Happy Argo l'a emporté sur Fredman, pendant que Sport Heel finissait troisième.

Bien supporté des parieurs, Happy Code a rapporté un peu plus que part égale à ses supporteurs.

**En Arkansas**  
Le numéro principal de la matinée d'aujourd'hui à Oaklawn Park était une épreuve à conditions spéciales, ouverte aux chevaux de 3 ans, sur le tracé Oaklawn, et Eloto, appartenant à l'établissement Blue Ridge a remporté la victoire en battant son compagnon d'écurie, Wise Barrister pendant qu'Odessa Pride finissait troisième. Bien supportée des parieurs, l'entree Blue Ridge a rapporté un peu moins que part égale à ses supporteurs.

**En Louisiane**  
Money Getter, appartenant à l'établissement Snowflake, a remporté la victoire dans le numéro principal de la matinée, une épreuve à réclamer, ouverte aux chevaux de quatre ans et plus, sur une distance de six furlongs. Ce rejeton de Phalaros l'a emporté sur Brain Trust pendant que Grace Grier finissait troisième.

Bien supporté des parieurs, Money Getter a rapporté un peu plus que part égale à ses supporteurs.

### Entrées de Fair Grounds

(Premier départ à 2 h. p.m.)

PARI DOUBLE: 1e et 3e courses.

PREMIERE COURSE \$700 A réclamer. 4 ans et plus. — 5 1/2 furlongs.

Courtesy Pet	109	Servant Pride	114
Kernay	114	Oh Ray	109
Just Don	124	Merrily On	114
Favorite Child	104	Every Effort	110
The Jester	109	Chilbomba	104
Dumstra	109		

DEUXIEME COURSE \$700 A réclamer. 3 ans. — 6 furlongs.

Little Hig	109	Playful	104
Gulldin	109	Mighty Miss	104
Miss Sie	104	Take Charge	114
Individual	101	D. D. McCarthy	104
Sun Henry	114	Trace Boy	109
Coloration	109	Mad Kerry	109
Prince Alex	114	Bravey Jackson	99
Genesee	111	Honey Roll	109
Francine C.	101	Neil Jay	114

TROISIEME COURSE \$700 A réclamer. 4 ans et plus. — 6 furlongs.

Pot au Mint	115	Galabang	115
Excitation	105	M. J. Brennan	115
Palatine Belle	105	Polv Barerol	115
Leading Bet	115	Scobina	105
Photography	115	Quick	115
Black Sod	105	Repaid	115
Upholder	110	Pay Check	115
Dunfox	115	Snoopy	115
Ormont Girl	110	Sun Image	110

QUATRIEME COURSE \$700 Novices de 2 ans. — 4 furlongs.

Gay Gadabout	111	Master Mort	113
Cynical	117	Jay D. Bane	114
Wayward Boy	114	Dusty Ariel	111
Neat Play	114	Van Revellie	114
We Shaul	111	Grecian Time	114
Dr. Ford	111	Miss Kentex	111
Beths Baby	111	Nopoltha Donna	111
Lagata	111	Dorothy Agnes	111
Good Odds	111	Forceful Witch	114

CINQUIEME COURSE \$700 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 1-8 mille.

Last Harvest	105	Bogertin	107
Glistering	115	Dicourse	107
Chatterly	105	Tip'on	110
Baste	105	Transall	105
Holtry	110		
Saxopal	110		

SIXIEME COURSE \$800 A réclamer. 3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.

Lady Montrose	113	Hastings View	93
Chancer	105	Me O' My	111
Lady Federal	104		

SEPTIEME COURSE \$700 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.

Pretty Susan	101	Freesburg Boy	111
Hoozier Friend	101	Dicks Pal	106
Club Soda	111	Blond Jester	105
Claffay	115	Empress Yvonne	106
Blue Chatter	106	Polywhisk	111
Magic Line	106	Dancin' Boy	105
Rocery	110	Austerita	105
Grey Broom	106	Social Error	105
How's Chances	106	Computer	106

HUITIEME COURSE (Sub.) \$700 A réclamer. 4 ans et plus. — 6 furlongs.

Miss Harmful	110	Jolly Faye	110
Parva Stella	110	Roll'd Notes	113
Sharp Thoughts	110	Doctor C. N.	113
Erech	115	News Girl	105
Galanist	115	Natamemor	115
Western Run	115	Explorer	110
Down In Front	115	Getabout	110
Curricie	105	Goldman	110
Canavia	110	Zowie	105

Temps clair. Piste rapide.

### Entrées d'Oaklawn Park

(Premier départ à 3 h. 15)

PARI DOUBLE: 1re et 3e courses.

PREMIERE COURSE \$600 A réclamer. 3 ans. — Environ 6 furlongs.

Newer Blue	111	Hobby Girl	115
Linville	116	Cute Thing	111
Ora Negra	111	Fair Volta	111
Ulla Lad	115	Jububsta	111
Murty	114	Madsen	111
Sleep Out	111	Bell B.	111

DEUXIEME COURSE \$600 A réclamer. 4 ans et plus. — Environ 6 furlongs.

Miss Firefly	110	Parfiers	110
Little Empress	110	Beth	105
Geo. Sable	115	Prince Trap	110
Belrie	110	Fast Move	115
Moira Pal	115	Star Boss	110
Maystick	115	Alma Mae	110

TROISIEME COURSE \$600 Novices de 2 ans. Poulaines. — 3 furlongs.

Ann Hill	114	Cherry Creek	114
Pure Wind	116	Sister Hazel	116
Tina	116	Rolls Wind	116
Kates Kitten	116	Gold Memories	116
My Florence	116	Brown Cody	116
Jean Dais	116	Nora Credna	116

QUATRIEME COURSE \$600 A réclamer. 4 ans et plus. — Environ 6 furlongs.

Royal Countess	108	Belle Fiesta	103
Jack Greenock	111	Ebony Girl	103
Too Busy	113	Heure Heure	113
Kentucky Eagle	113	Vendome	113
Belle Elean	113	Jaybejay	113
Peinwake	116	Lerna	110

CINQUIEME COURSE \$700 Handicap. 3 ans. — 1 mille et 70 verges.

Unselfish	110	Westly Hero	105
Gov. Chandler	110	Allanwood	110
Silver Sarah	102	Chubbins	105

SIXIEME COURSE \$600 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.

Mo	106	Chinkat	103
Black Hat	113	Mica Rock	113
Adrian	102	Odd Plese	113
Wagwanappi	113	Grandmas Boy	111
Palco	111	Playaway	110
Ronald Heel	108	Gulnea Law	111

SEPTIEME COURSE \$600 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 1-8 mille.

Geologist	111	Tuleyris Star	105
Miss Tiptoe	106	Hermone	105
Happy Road	114	Jim John	110

HUITIEME COURSE \$600 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 1-8 mille.

Hurry Hawk	107	Klirack	112
Shondie	112	Golden K.	112
Secured	112	Jerome	112
Miney	107	Chatterbox	110
Our Sammy	112	Raymeta	102
Cranzee	112	Sarah Justice	102

Temps clair. Piste lente.

### Entrées de Santa Anita

(Premier départ à 4 h. 30 p.m.)

PREMIERE COURSE \$1,200 A réclamer. 4 ans et plus. — 6 furlongs.

Silver Braid	114	Lolschen	102
Apprehend	116	Mohae	112
Orthodox	112	Boulhous	107
Lisa Belle	102	Quei Jeu	112
Frenno	111	Rushing By	107
Berenda	102	Off Time	112

DEUXIEME COURSE \$1,000 Conditions. 2 ans. — 3 furlongs.

Batter	122	Xenoxa Fox	115
Mad Sam	115	Alice Faye	115
Say Judge	122	Quilayute	111
Rehake	122	Balkan War	114
Brief Moment	111	Quick Gate	111
Princess Nane	115	River Pirate	122

TROISIEME COURSE \$1,200 A réclamer. 3 ans. — 6 furlongs.

Leightonwood	108	Infinite Lady	106
Sweet Betty	107	Quibbet	111
Virginia Boy	108	Klister	103
Teat Mate	111	Rich Dandy	108
Whas There	111	O'Buddy	105
Russia	105	West Sea	105

QUATRIEME COURSE \$1,200 A réclamer. 4 ans et plus. — 7 furlongs.

Pep Talk	116	Merina	102
Brendan	107	Felix	115
Indianota	111	Boston Brook	110
Masterpieces	112	The Flower	110
Ben Centune	107	Sky O'Blus	110
Sky Glare	118		

CINQUIEME COURSE \$1,200 Handicap. Classe D. 3 ans. — 6 furlongs.

Donna Leona	113	Why Tarry	113
Rolling Ball	118	Teedum	118
Boos Martin	118	Hoyal R'pody	115
King Pharamond	115	Shasta Buddy	115
Stephen Jay	115		

SEPTIEME COURSE \$1,200 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 1-4 mille.

Rare Ben	116	Package	112
Rodney Pan	107	Pomposy Genie	120
Pass Shot	120	Pompets	114
Torobang	106	Cinar	112

HUITIEME COURSE \$1,200 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 1-8 mille.

Norlanda	104	Gittering	110
Good Flavor	111	Recoatain	110
Batting Girl	111	Cold Water	120
Bonny Chabber	108	Payne	115
Donna Bonita	112	Brustiger	120

Temps clair. Piste rapide.

—Vingt-une lanceurs recueus qui auront des essais dans les ligues majeures ont retiré plus de 180 frappeurs au bâton durant la saison 1937.

### LES DOUBLES

A TROPICAL PARK	\$250.00.
A OAKLAWN PARK	\$268.70.
A FAIR A-GROUNDS	\$168.20.
Quinells	\$44.80.

### Résultats de Tropical Park

PREMIERE COURSE \$800 Novices de 2 ans. — 4 furlongs.

Satin Marvel (Secard)	22.00	9.00	3.70
Spanish Dot (Cooper)	—	3.80	4.80
Pit Terrier (Louden)	—	—	9.00

Temps 49. — Out aussi cours: Critt, Little Rhody, Romanit, Bob Junior, Wood Lark, Macomble.

DEUXIEME COURSE \$800 A réclamer. 4 ans et plus. — 6 furlongs.

Goldhorn (May)	19.50	10.70	6.30
Ambush (McCombs)	—	30.60	12.00
Chance Queen (Keppler)	—	—	5.20

Temps 1:13. — Out aussi cours: Bernardino W., Blackson, Miss Antera, Fountain, Thurmond, Marice, Lady Bessie, Sweet Tone et Mdk.

TROISIEME COURSE \$900 A réclamer. 3 ans. — 5 1/2 furlongs.

Ghost Train (Chatter)	25.20	40.10	13.20
Retlaw (Meritt)	—	—	5.20 4.60
Miss Ayres (Louden)	—	—	1.40

Temps 1:07. — Out aussi cours: Our Ketcham, Peiter, Greenock, Euro Cloud, Maxine, Woodina, Bryonia, Grand Light.

QUATRIEME COURSE \$900 A réclamer. 3 ans. — 5 1/2 furlongs.

Happy Code (Dwyp)	4.70	3.40	2.50
Feedman (McCombs)	—	8.65	5.20
Short Heel (Barba)	—	—	6.90

Temps 1:07 1-3. — Out aussi cours: Don Dash, Seyrahaan, Cautivo, Bloomer Girl, Jims Niece, Crimea.

CINQUIEME COURSE \$1,000 A réclamer. 4 ans et plus. — 6 furlongs.

Victorious Ann (McCombs)	24.00	7.60	4.90
Legend (Keppler)	—	3.90	2.40
Dark Sun (Louden)	—	—	5.40

Temps 1:12 3-5. — Out aussi cours: Saehem, Light, Better, Swamp.

SIXIEME COURSE \$900 A réclamer. 3 ans. — 1 mille et 60 verges.

Odessa Frank (Anderson)	17.00	12.50	6.80
Mr. Grief (Dupp)	—	15.30	12.00
Lovick (Clutter)	—	—	4.50

Temps 1:43 2-5. — Out aussi cours: Ball Out, Fresh Bread, Royal Error, Pine Frits, Etchmont, Blood Spook, Akhurst, Lady Peg.

SEPTIEME COURSE \$900 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 1-8 mille.

Eddie H. (McCombs)	6.00	3.60	3.30
Steepletop (Anderson)	—	4.00	3.50
O'Neil (Keppler)	—	—	3.90

Temps 1:34. — Out aussi cours: Four Spot, Chance King, Peedeeque, More Pop, Sir Reg, Midshipman.

HUITIEME COURSE \$900 A réclamer. 4 ans et plus. — 1 1-8 mille et 60 verges.

Staroom (May)	30.00	27.70	16.00
Blue King (Edward)	—	21.10	11.20
Mariato (Wright)	—	—	6.60

Temps 1:43 2-5. — Out aussi cours: Payrack, Jim Cora, Holly Stratford, Albuquerque, Be Bik, Katchkan, Myroo, Wahcoo, Credulous.

REZULTATS DE FAIR GROUNDS

PREMIERE COURSE \$700 A réclamer. 4 ans et plus. Poulaines et juments. — 4 furlongs.

Miss Greenock (Nodarse)	6.50	3.60	2.80
Chanting (Stampfer)	—	7.20	4.60
The Milky (Dyer)	—	—	3.40

Temps 1:13 2-5. — Out aussi cours: Runaway Target, Mokena, My Goodness, Fing, Miss Lily.

DEUXIEME COURSE \$700 A réclamer. Poulaines de 3 ans. — 6 furlongs.

Wild Love (Krow)	20.40	5.00	3.60
Red Flag (Krowitz)	—	4.60	2.80
Little Betty (Nodarse)	—	—	2.80

Temps 1:15 2-5. — Out aussi cours: Kizzle D., Shawe Buck, o-Network, Moss Dolly Ray, o-Lavanna, o-Ebeba, Natalie West, Dancing Diana, Honey Sue.

TROISIEME COURSE \$700 A réclamer. 4 ans

# Une autre rencontre entre Zélis Amhara et Graham Stockton au Saint-Jacques, lundi

Le matchmaker Ray Lamontagne a préparé un autre fameux programme pour lundi soir prochain, alors qu'il ramènera en vedette le sensationnel luttteur noir. Zélis Amhara et celui qui est venu bien près de remporter le championnat du monde poids-lourd junior la semaine dernière.

Ces deux solides gaillards en sont venus aux prises il y a quinze jours au marché St-Jacques et le combat se termina par un verdict nul. Tous deux étaient anxieux d'obtenir une plus longue durée afin d'en venir à un verdict décisif et ont vu leurs desirs accomplis hier alors qu'ils ont accepté les offres du promoteur Lamontagne.

Stockton a déclaré que pour sa part, il lui suffisait de rencontrer un adversaire une fois pour connaître toutes ses fautes et ses faiblesses et qu'il avait maintenant la mesure du nègre. Stockton est sans contredit un redoutable adversaire et Amhara devra se dépenser à la limite pour en avoir raison.

Dans la semi-finale, le matchmaker Lamontagne a fourni un véritable régal aux amateurs de lut-

te en opposant deux des plus solides lutteurs canadiens-français actuels dans Paul Gaudette et Clément Durocher qui devraient fournir une rencontre des plus intéressantes. Chaque fois que ces deux gaillards apparaissent à un programme on est assuré d'y voir beaucoup d'action. Une rencontre entre ces deux lutteurs sera bien vue des amateurs qui fréquentent cet endroit fort populaire.

Deux autres rencontres fort intéressantes complètent ce programme. Dans une de celles-ci Jack Remillard et Jack Riley en viendront aux prises et cette rencontre devrait aussi fournir des sensations. Jack Larouche rencontrera John Marchand pendant que le lever du rideau verra Fred Colombo opposé à Fred Bourgeois dans un autre combat de premier ordre.

# Camille Gosselin reviendra au programme de boxe au Marché Saint-Jacques, mardi, le 22

Deux matches au programme de boxe du promoteur Ray Lamontagne, le 22 mars, sont déjà complétés. Le promoteur local avait organisé d'abord un match-revanche entre Vianney Gauthier et Desmond Green qui fut battu par Gauthier lors de leur combat du 1er mars.

Hier soir l'organisateur annonçait une semi-finale de six rondes entre le dur cogneur gaucher qu'est Camille Gosselin et Roger Meunier protégé de Victor Boudriault du gymnase Frontenac.

Depuis que Ray Lamontagne organise des programmes de boxe il est question d'organiser un match où figurerait Meunier mais chaque fois ce fut partie remise parce que Meunier qui est un solide cogneur et qui est un solide encaisseur chez les poids-plumes voulait débiter au Saint-Jacques non par une défaite humiliante. Gosselin n'a pas encore été battu une fois depuis qu'il a fait son entrée triomphale au St-Jacques et cette fois Boudriault croit que son poulain est de taille à se mesurer contre Gosselin.

Desmond Green continue son entraînement confiant de pouvoir

venger l'échec que lui fit subir Vianney Gauthier lors de son match du 1er mars. Green avait évidemment de nombreux partisans dans la salle lorsqu'il manqua de rapidité pendant cette rencontre un des plus solides batailleurs qui lui aient jamais fait face. Il retrouve peu à peu cette rapidité et il déclare qu'il sera en meilleure condition la prochaine fois.

Gauthier a surpris une foule d'amateurs par sa tenue et on verra certainement plus de ses partisans à sa prochaine sortie. Comme toujours Gauthier s'entraîne au club Montcalm.

— Joe DiMaggio, maintenant avec les Yankees de New-York, détient le record des ligues mineures pour avoir frappé en lieu sûr dans 62 parties consécutives alors qu'il jouait pour le San Francisco.

## Résultats de Santa Anita

PREMIERE COURSE \$1,000 A réclamer.			
2 ans. — 3 furlongs.			
Hasty Star (Maashek)	4.60	3.40	2.20
Norway Nell (Pierson)	—	5.20	2.60
Coho (Craigmille)	—	—	2.40
Temps 34 1-5. — Ont aussi couru: Elseebec, Saxon Baby, Rolling Heels, His West.			
DEUXIEME COURSE \$1,200 A réclamer.			
4 ans et plus. — 1 1-16 mille.			
Naseby (Laidley)	7.0	4.20	3.80
Plum Elected (Fallon)	—	36.00	16.60
Wrackfield (Jones)	—	—	7.20
Temps 1:46 3-5. — Ont aussi couru: Lapland, Crystal Speed, All Chance, Danfield, Beadwork, Easter Tommy, Voting Hour.			
TROISIEME COURSE \$1,200 A réclamer.			
3 ans. — 6 furlongs.			
Star Thistle (Bailey)	9.80	4.40	2.80
Jack Be Nimble (Jones)	—	3.40	2.60
Remarkable (O'Connell)	—	—	2.60
Temps 1:11 4-5. — Ont aussi couru: Kono H., Huerfano, Our Goaler, Underfoot, Model Dame, Red Gheeker, Light Roll.			
QUATRIEME COURSE \$1,200 A réclamer.			
3 ans. — 6 furlongs.			
Mischief Time (Balaski)	7.40	4.80	3.60
Puddin' (Brammer)	—	7.40	4.20
Enoch Borland (Thnton)	—	—	4.00
Temps 1:12 3-5. — Ont aussi couru: Neds Lady, Fountain Grove, Sistina, Justification, Edox, Bon Ivy, Arunda, Cloud O' Dust.			
CINQUIEME COURSE \$1,500 Handicap Class C. 3 ans et plus. — 6 furlongs.			
Roy T. (Johnson)	15.60	9.20	4.40
Alviso (Balaski)	—	12.00	5.20
X-Our Carolynne (Miller)	—	—	2.40
X-Party Spirit (Leishman)	—	—	3.20
Ont aussi couru: Lady Bowman, Stimuli, Mr. Blaze.			
x-Egax pour 3e position.			
SIXIEME COURSE \$1,200 Handicap Classe D. 4 ans et plus. — 1 1-8 mille.			
Gray Jack (Tucker)	11.80	7.00	4.60
Teddy Green (Shelhamer)	—	5.80	4.80
Sabueso (Jones)	—	—	9.60
Temps 1:50 1-5. — Ont aussi couru: Waterplash, Leap, Monsweep, Sweepstaff, Lithorome, Best Beau.			
SEPTIEME COURSE \$1,200 A réclamer.			
4 ans et plus. — 1 1-16 mille.			
Riaotto (McClintock)	87.20	36.00	13.60
Torquill (Balaski)	—	14.80	7.60
Interpreter (Bailey)	—	—	4.00
Temps 1:47. — Ont aussi couru: Sealine, Paradun, Suntryst, Crafty Fox, Polly B., Tornillo, Ancestral, Donald Duck.			
HUITIEME COURSE \$1,200 A réclamer.			
4 ans et plus. — 1 1-16 mille.			
Make & Break (Adams)	9.20	5.40	3.40
High Martin (McClintock)	—	11.00	5.40
Star Scout (Jones)	—	—	4.00
Temps 1:45 2-5. — Ont aussi couru: School Mom, Corum, Swivetneck, Undulate, aKndahar, Cerro.			

NEW-YORK, 10. — Vernon L. "Lefty" Gomez, lanceur des Yankees de New-York, a eu un nouveau genre de difficultés aujourd'hui.

On lui a ordonné de payer une pension alimentaire de \$150 par semaine à son épouse, autrefois June O'Dea, actrice, jusqu'à ce qu'un verdict soit rendu dans la cause de divorce. Il devra aussi payer une somme de \$2,000 pour frais de cour.

Mme Gomez, qui réclamait \$200 par semaine et \$3,500 pour les frais l'a accusé d'abandon et de divers actes de cruautés. Lefty nia les accusations.

Gomez devra donner \$150 par semaine à son épouse

NEW-YORK, 10. — Vernon L. "Lefty" Gomez, lanceur des Yankees de New-York, a eu un nouveau genre de difficultés aujourd'hui.

On lui a ordonné de payer une pension alimentaire de \$150 par semaine à son épouse, autrefois June O'Dea, actrice, jusqu'à ce qu'un verdict soit rendu dans la cause de divorce. Il devra aussi payer une somme de \$2,000 pour frais de cour.

Mme Gomez, qui réclamait \$200 par semaine et \$3,500 pour les frais l'a accusé d'abandon et de divers actes de cruautés. Lefty nia les accusations.

Gomez devra donner \$150 par semaine à son épouse

NEW-YORK, 10. — Vernon L. "Lefty" Gomez, lanceur des Yankees de New-York, a eu un nouveau genre de difficultés aujourd'hui.

On lui a ordonné de payer une pension alimentaire de \$150 par semaine à son épouse, autrefois June O'Dea, actrice, jusqu'à ce qu'un verdict soit rendu dans la cause de divorce. Il devra aussi payer une somme de \$2,000 pour frais de cour.

Mme Gomez, qui réclamait \$200 par semaine et \$3,500 pour les frais l'a accusé d'abandon et de divers actes de cruautés. Lefty nia les accusations.

Gomez devra donner \$150 par semaine à son épouse

# Une vingtaine de numéros au programme du festival qui aura lieu au Forum, demain

C'est samedi que sera tenu au Forum le grand festival des écoliers de Montréal sous les auspices des frères St-Gabriel de l'Orphelinat Saint-Arsène. Cette fête a été sanctionnée et recommandée par M. Armand Dupuis, président de la commission scolaire de Montréal et par son comité.

Pas moins de vingt-cinq numéros variés seront sur le menu de ce gala, mais les courses seront nombreuses vu le grand nombre d'entrées. Les écoliers se sont entraînés à faire de la vitesse sur patins, cet hiver, et les meilleures inscriptions du jour ont été conditionnées par le frère

Anthelme, directeur des jeux à l'Orphelinat St-Arsène. On rapporte que plusieurs jeunes ont de belles chances de décrocher le championnat de vitesse sur patins, au Forum.

Une course à relai comprenant des coureurs du Mont St-Louis, des académies Piché de Lachine, Richard de Verdun et St-Viateur de Montréal et des écoles St-Arsène et St-Stanislas et autres verra son vainqueur recevoir une coupe.

## Cinq nouvelles entrées pour le tournoi de boxe amateur

Cinq nouvelles inscriptions ont été reçues pour les championnats de la ville qui seront disputés mardi et mercredi de la semaine prochaine au Y.M.H.A., alors que le club Frontenac a fait parvenir la liste de ses concurrents à ce grand tournoi si important.

Parmi ceux-ci on compte Roger Dulude, un poids-plume qui possède d'un coup de poing formidable et une expérience approfondie. Jean-Paul Lachapelle champion amateur du Canada à 135 livres. Eugène Tremblay, un autre poids-plume et Philippe Boudreau, un débutant qui a cependant fait preuve de tant d'aptitudes qu'on décida de le mettre à l'épreuve dans ce tournoi.

Bien que la liste des inscrits n'ait pas encore été reçue du University Settlement et du Iverly Community Club, on apprend que ceux-ci posséderont tout probablement la plus forte représentation. Billy Zed du University Settlement a assuré aux organisateurs une douzaine de concurrents, pendant que le Community Club aura tout probablement le plus grand nombre de boxeurs. On rapporte qu'une vingtaine de porte-couleurs de cette association seront au nombre des participants à ce tournoi.

La pesée des boxeurs se fera mardi prochain de une heure de l'après-midi à sept heures du soir. Tous les inscrits devront se présenter et devront apporter avec eux leur carte d'amateurs. Les juges de la pesée ont été nommés hier, et seront Sylvio Mireault et Jack Ross.

Les équipes St-Arsène et St-Stanislas se disputeront aussi dans un match de hockey le championnat des écoles primaires. Il y aura un autre imposant duel pour les seniors; celui-là et pour le trophée Ogilvie, et mettra en présence les équipes Richard de Verdun et St-Viateur de Montréal. On a cédé cette rencontre pour quatre heures.

Parmi les nombreuses autres attractions, le comité annonce trois courses de chiens attelés à des traîneaux, une innovation au Forum; des exhibitions de patinage de fantaisie; Roland Paradis, le démon déchaîné qui brisera une chemise de force pour en sortir; quatre bouffons joyeux et plusieurs brillants numéros de vaudeville et d'acrobatie.

Le quatuor Connolly et la fanfare Laurier égayeront la multitude avec leur répertoire choisi et varié. On peut donc assuré d'assister à un programme exceptionnel.

## LE HOCKEY AU COLLEGE IBERVILLE

Les brillants porte-couleurs du club de hockey du Collège Iberville continuent de marcher de succès en succès en balayant tout sur leur passage. Ils viennent de remporter quatre nouvelles victoires en battant le St-Zotique par 5 à 2; le Restaurant Lallemand par 4 à 1; le Ville-Emard par 3 à 1; le Star par 6 à 3.

Chassé dans les buts des vainqueurs et requérant un support parfait de leurs coéquipiers.

Le club Iberville lance un défi à tout club amateur. Pour informations, s'adresser au Frère Directeur, WI. 8020, ou au secrétaire Arthur Lamarre, 2506 Delisle.

# PAUVRE PAPA ..... LA BLACK HORSE EST SA MEILLEURE AMIE!



Seuls les meilleurs ingrédients sont assez bons pour la Bière Black Horse. Tout le malt d'orge qui sert à sa préparation est fait avec de l'orge canadienne — la meilleure orge de brasserie du monde — obtenue d'une semence de choix, récoltée et battue avec un soin spécial — sélectionnée avec minutie pour le mal-

tage et maltée sous une surveillance étroite. C'est pourquoi, dans chaque bouteille de Black Horse vous avez "la bière à son meilleur" — la bière en bouteille qui se vend le plus au Canada — une bière moelleuse, satisfaisante et bien équilibrée quant à la saveur et la consistance.

Bière

# BLACK HORSE

"BONNE POUR LA DIGESTION"

BIERE EXPORT BLACK HORSE — LAGER KINGSBEER — CREAM PORTER DAWES

## Everett Marshall prouvera ses capacités contre le Dr Meyers, au Forum, lundi soir

Il ne reste plus maintenant qu'un lutteur à signer pour le programme de lundi soir au Forum. Il sera opposé à Lou Plummer, puissant et rude lutteur juif à qui Ganson n'a pas encore trouvé d'adversaire. Ganson a signé hier Antoine Parkin, boucher de la rue Frontenac, qui rencontrera Bill Sledge, le soldat de l'armée des Etats-Unis. Ils en viendront aux prises dans le combat d'ouverture.

La balance du programme promet d'être très intéressante. Le Dr Frederick Meyers emploiera probablement toutes ses rudes tactiques

## LES QUILLES

**LIGUE ETIENNE PARENT**  
La ligue de petite quilles Etienne Parent, de la paroisse Ste-Cécile a continué ses activités à l'Institution des Sœurs-Muets. M. François Fafard de l'équipe des cassés s'est particulièrement distingué en remportant une partie simple de 138 et un total de 388 en 3 parties.

Cassés			
A. Villeneuve	72	131	107-310
R. Jodoin	75	73	53-201
G. Lemieux	93	120	92-305
J.-E. Palletier	95	116	103-314
F. Fafard	130	120	138-388
465 560 493 1518			
Phénomènes			
C. Montredon	113	55	80-248
M. Hébert	95	83	96-274
E. Fernet	86	85	108-279
P. Deguire	124	105	102-331
A. Decelles	115	131	82-328
533 459 468 1460			

Les Cassés gagnent 2 parties.

Epinglettes			
G. Terrault	84	106	82-273
J.-P. Labelle	80	94	102-276
P. Mayers	137	134	90-361
E. Cadieux	70	104	93-267
E. Piché	98	88	114-300
469 526 482 1477			

Héouilles			
E. Raza	74	70	125-269
C. Chevril	88	23	115-296
R. Cadieux	102	37	80-269
R. Allaire	94	94	94-282
M. Marion	90	93	104-287
448 437 518 1403			

Les Epinglettes gagnent 2 parties.

Hurlots			
L.-P. Raza	80	81	74-244
Eliot Cadieux	77	85	70-212
R. Villeneuve	89	69	90-248
A. Provencal	90	116	122-328
R. Durandieu	88	92	111-291
430 426 467 1323			

Oudités			
P. Fontaine	93	87	69-219
G. Beauchamp	56	77	103-230
D. Godard	68	57	67-192
G. Piché	77	80	80-237
R. Laperrère	93	66	68-227
381 367 387 1135			

Les Hurlots gagnent 3 parties.

### LIGUE SYNDICAT ST-HENRI

Lundi soir au Verdun Bowling Academy a eu lieu la rencontre des équipes du Syndicat St-Henri. Le département des meubles tenant toujours l'avance avec 7 parties en avant avec seulement 2 semaines à jouer avant le détail. Mme R. Brodbeck a roulé le plus fort total pour 3 parties, soit 257. M. R. Lauzon a roulé la plus forte partie simple, soit 172. M. R. Leconte a roulé le plus fort total pour 3 parties, soit 393.

Département des Chaises			
H. Bissonnette	82	73	98-253
E. Brodbeck	141	117	96-354
M. Séguin	98	90	114-302
Max Feldman	102	74	78-254
E. Leconte	103	166	134-393
526 510 520-1556			

Département des Meubles			
R. Brodbeck	65	95	97-257
F. Biron	156	110	148-414
J. Godcharles	112	143	86-341
L. Sauvé	78	99	77-254
R. Doré	117	97	107-321
528 544 515-1587			

Dépt. des meubles gag. 2 parties.

Département de la Caisse			
R. Girardeau	72	89	95-256
P. Polier	86	99	88-273
A. Tassé	81	89	38-268
M. Dorfman	133	87	105-325
L. Vizien	81	110	133-324
453 474 499-1446			

Département des Hommes			
E. Levin	60	83	56-199
A. Lafrance	82	115	99-296
M. Desgent	84	124	111-319
M. Lebrun	134	93	79-306
E. Grégoire	109	87	88-284
469 502 433-1404			

Dépt. des Hommes gag. 2 parties.

Département de la Collection			
B. Booth	69	76	96-241
M. Levin	104	108	111-323
R. Tremblay	59	108	79-246
E. Arseneault	122	106	97-325
R. Lauzon	94	86	172-352
448 481 555-1487			

Département des Dames			
Miss Coulombs	68	76	71-215
Dummy	59	76	79-214
C. Scheffer	77	85	69-231
P. Laporte	96	91	89-286
B. Lefebvre	106	111	103-320
406 439 421-1266			

Dépt. de la Collection gag. 3 part.

alors qu'il rencontrera le puissant lutteur blond du Colorado, Everett Marshall. Ce dernier est un des rares lutteurs blonds qui soient venus à Montréal et il est considéré comme le gladiateur qui a été photographié le plus souvent.

La rencontre Meyers-Marshall mettra aux prises un vétéran contre un jeune vétéran et elle prouvera aux amateurs locaux si réellement Marshall possède toutes les qualités dont il se vante. Il a fait ses débuts locaux en annulant contre Felix Miquet, mais l'on verra ce soir ce qu'il peut faire contre le noeud de serpent, le ciseau de tête et les autres tactiques du Dr Meyers.

Dans le combat principal, Cliff Olson, le "briseur de jambes", rencontrera "Dixie" Dick Powell, un géant de 6 pieds 3 pouces. Ce dernier est un gros et rude lutteur qui est capable de prendre soin de lui-même contre n'importe quel adversaire. Il n'a pas encore connu la défaite ici, et il est confiant que ce n'est pas Olson qui l'arrêtera.

## Succès du hockey en Angleterre

LONDRES, 10. — Le hockey en Angleterre qui avait connu des débuts plutôt chancelants cette saison, a cependant connu une bonne saison. L'automne dernier, la saison s'annonçait pour être des plus médiocres, lorsque la ligue Nationale dut réduire de onze à sept équipes, les cadres de son circuit, et réduire les dépenses des joueurs de \$60 à \$40 par semaine.

La plupart des équipes n'étaient pas certaines de pouvoir afficher le nombre suffisants de vedettes pour faire belle figure dans la ligue Nationale, à la veille de l'ouverture de la saison. Mais ces craintes n'étaient pas fondées, car toutes les équipes sont satisfaites présentement.

"De toute façon, même du côté financier, je crois que nous avons connu l'une de nos plus brillantes saisons" a déclaré un officier d'un stade local, récemment.

Les assistances ont été satisfaisantes et l'augmentation des recettes ont marqué la saison qui est à la veille de se terminer. Le nombre des clubs juniors et commerciaux formés de joueurs d'Angleterre a augmenté, et le hockey a pris de l'intérêt lorsque la British Ice Hockey Association a étendu ses cadres dans le hockey professionnel.

On a l'intention d'agrandir le stadium Streatham, qui a été envahi par des foules records pendant toute la saison et de construire une patinoire pour deux équipes à Southend. Il se pourrait que Richmond revienne dans la ligue, la saison prochaine.

La permission d'aligner des joueurs canadiens dans le tournoi international sur l'équipe anglaise a été bien vue. Cecil Duncan, président de la C.A.H.A. a appuyé J.-F. Ahearne, secrétaire de la B.I.H.A., dans ce projet qui permet à l'Angleterre seulement d'aligner des joueurs canadiens de naissance anglaise.

## Le Noé Bourassa champion de la ligue Dave Rochon

Le club de hockey Noé Bourassa a vaincu les Vikings par le score de 5 à 3, et de 3 à 2, pour remporter le championnat de la ligue de hockey Dave Rochon (section juvénile). Le Noé Bourassa, habilement piloté par le jeune capitaine Bobby Ladrère, a été en tête de la ligue toute la saison et a terminé en première position avec huit victoires à son crédit contre deux défaites. Les joueurs du club ont compté 60 points, tandis que 15 seulement ont été enregistrés contre le gardien de buts Howie Mooney. Ce dernier a établi un record en remportant quatre blanchissages.

## Farr est favori contre Max Baer

NEW-YORK, 10. — La parade des poids-lourds se continuera demain soir, au Madison Square Garden, alors que Max Baer, ex-champion du monde, et Tommy Farr, détenteur du championnat poids-lourd de l'Empire britannique en viendront aux prises dans un combat de 15 rondes.



Tommy Farr

Farr est favori à 7 contre 3 pour l'emporter, malgré le fait qu'il a été défait dans ces deux combats, ici. La plupart des experts favorisent Farr, parce qu'il a délaissé Baer à Londres au mois d'avril dernier et parce qu'il s'est battu plus régulièrement que le Californien. Ce sera le premier combat de Baer depuis qu'il mis Ben Foord hors de combat à la neuvième ronde au mois de mai dernier.

Le promoteur Mike Jacobs anticipe pour demain soir une foule de 17,000 spectateurs et une recette approximative de \$75,000. Peu d'argent est parié sur la possibilité d'un knockout principalement parce qu'il est impossible de savoir comment Baer se comportera. Quand il est bon il est très bon, mais quand il est mauvais il l'est à la limite.

Plusieurs observateurs qui ont visité le camp d'entraînement de Baer à Lakewood, N.-J., sont d'opinion que si Baer force l'attaque et frappe comme il l'a fait à l'entraînement il peut mettre Farr hors de combat. S'il affiche la même tenue demain soir que lors de son combat contre Braddock, les experts sont assurés qu'il sera battu.

Farr, qui en sera à son premier combat sous la gérance de Joe Gould, qui pilota Braddock au championnat du monde, adoptera probablement des tactiques diffé-

## Verdun et Victoria junior qui ont annulé par 3 à 3 mardi, se rencontreront encore ce soir

Les amateurs de hockey junior ont été témoins de la plus belle et plus sensationnelle partie de la saison mardi dernier alors que les Maple Leafs de Verdun et la Victoria ont annulé par le score de 3 à 3, après 90 minutes de jeu. Ce soir, au Forum, les deux mêmes clubs en viendront aux prises dans la partie décisive pour le championnat de la J. A. H. A. et le droit de participer aux éliminations provinciales.

Le Verdun était favori pour remporter la série et il s'est justifié auprès des amateurs en remportant la première joute par 2 à 1, mais la Victoria est revenue immédiatement à l'assaut et a remporté la deuxième joute par le score de 4 à 1. Le Verdun a eu le meilleur du jeu mardi et il est encore choisi pour gagner, ce soir.

Frank Eddols des Leafs et Sibby Munday, du Victoria, ont été les étoiles principales de la joute de mardi. Eddols, recherché par le Canadien, les Red Wings de Détroit et les Maple Leafs de Toronto, joua durant les 90 minutes sans prendre aucun repos et il fut le pilier du Verdun. Munday, quoiqu'il ne fut pas si effectif sur la défense, a été le pivot du Victoria à l'attaque. Il participa à 2 points, obtenant un assist sur le premier et en comptant le deuxième sur un individuel.

Les deux clubs ont été beaucoup affectés par des suspensions et quand leurs meilleurs joueurs graduent seniors, mais ils ont trouvé de bons successeurs, l'instructeur Lorne White du Victoria a formé une équipe combative et rapide et que se distingue spécialement à arrêter les élans de l'ennemi.

Le Verdun est favori pour remporter la série et le championnat

rentes que lors de ses combats précédents contre Joe Louis et Braddock.

Le Galois a changé son style pour être plus effectif à l'attaque. Durant son entraînement à Summit il a démontré beaucoup plus de puissance dans ses coups que dans ses combats précédents.

de la ligue, mais la Victoria est confiant de remporter son troisième championnat consécutif sous l'instructeur L. White. Med Martel, du Verdun Senior, est pilote du Verdun junior, ayant remplacé Arthur Therrien alors que le club était favorablement posté, vers la fin de la cédule régulière.

La partie commencera à 8 h. 15

## Deuxième défaite des Wolves de Sudbury

LONDRES, 10. — Jimmy Foster, le brillant gardien de buts de l'équipe de Grande-Bretagne a remporté un blanchissage bien mérité sur les Wolves de Sudbury par le score de 3 à 0, ce soir, dans la joute disputée à Wembley.

L'équipe canadienne a connu deux défaites ici, les deux seules de sa brillante tournée dans laquelle ils s'assurèrent le championnat amateur du monde, à Praha. L'équipe s'embarquera à bord du Duchess of Bedford samedi à Glasgow pour revenir en Canada.

Demain soir, les Wolves rencontreront une équipe d'étoiles d'Ecosse, à Glasgow.

## APPEL

aux officiers de clubs de hockey et aux propriétaires des ligues

M. Faesen Guilbault, sportsman bien connu de Montréal, fait appel à tout président ou gérant d'équipe de hockey amateur de la province et du district de Montréal de se mettre en communication avec lui soit par lettre ou téléphone. Tél. F.R. 8831. Adresse: 4504, rue Marquette, Montréal.

# 4 CARACTÉRISTIQUES DU FOUR ROSES

1. **Noble saveur de seigle canadien.**

2. **Dix ans de vieillissement dans des fûts en bois.**

3. **Produit par la plus ancienne distillerie du Canada.**

4. **13 onces \$1.10; 25 onces \$2.10; 40 onces \$3.15**



# FOUR ROSES CANADIAN RYE WHISKY

PRODUIT DE GOODERHAM & WORTS, LIMITED, CANADA

# Première victoire des Black Hawks sur le Canadien

Les hommes de Bill Stewart sont pratiquement assurés de prendre part aux éliminations à la suite de cette victoire de 4 à 1.—Don Willson compte pour Canadien.

CHICAGO, 10.—(Spécial à "L'Illustration Nouvelle").—Les Black Hawks de Chicago ont remporté leur première victoire sur le Canadien, ce soir, dans la joute la plus importante pour les deux clubs depuis le début de la saison. Le Canadien qui a défait les hommes de Bill Stewart à trois reprises et qui annula deux fois contre eux, ont perdu par le score de 4 à 1, ce soir, alors qu'une victoire aurait sensiblement amélioré leur sort.

A la suite de cette défaite subie devant environ 9,000 personnes, les hommes de Cecil Hart ont vu ceux de Red Dutton, les Américains de New-York, monter en deuxième position. Les deux clubs se partagent cette place, les Américains ayant annulé contre les Bruins de Boston. Les Black Hawks sont maintenant trois parties en avant des Red Wings de Detroit et sont pratiquement certains de prendre part au détail pour la coupe Stanley.

Les locaux ont été supérieurs à leurs adversaires pendant toute la partie. Il faut cependant avouer que les visiteurs étaient loin d'être au grand complet. Siebert et Drouin sont sur la liste des blessés et de plus, le Canadien était privé de son fameux ailier droit Johnny Gagnon, qui n'a put prendre part à la joute de ce soir, étant allé à Chicoutimi, pour assister aux funérailles de sa sœur décédée récemment.

La joute fut l'une des plus rapides et des plus rudes disputées ici. Neuf punitions ont été infligées, dont cinq contre les Black Hawks.

Deux fois les locaux ont profités de la supériorité numérique pour prendre Wilt Cude en défaut, tandis que le Canadien compta son unique point alors qu'un joueur des Black Hawks était au pénitencier.

Dans la première période, Paul Thompson, le meilleur compte de la section américaine, a réussi le premier point sur des passes de Rommes et de Marsh. Cinq minutes avant la fin, Roger Jenkins devait prendre Cude en défaut pour

son premier point de la saison. Il a accompli son exploit sur des passes de Johnny Gottselig et de Louis Trudel.

Aucun point n'a été enregistré dans la seconde période, mais quelque cinq minutes après le début de la dernière période, Earl Seibert compta le troisième point des locaux sur une passe de Paul Thompson.

Au milieu de la période, Don Willson a évité le blanchissage à son club en prenant Karakas en défaut sur des passes de Georges Mantha et Toe Blake. Dahlstrom compléta le pointage trois minutes et demie avant la fin sur des passes de Connolly et Jack Shill.

**ALIGNEMENTS**  
CANADIEN — Buts: Cude; défenses: Buswell et Burke; centre: Brown; ailes: Lorrain et Mantha. Subs.: Jollat, Blake, Willson, Lépine, Haynes, Goupille, Désilets, Raymond.

CHICAGO — Buts: Karakas; défenses: McKensie et Levinsky; centre: Rommes; ailes: March et Thompson. Subs.: Wiebe, Shill, Gottselig, Johnson, Trudel, Dahlstrom, Jenkins, Seibert, Connolly.

Arbitres: Campbell et Dye.  
**SOMMAIRE**  
Première période  
1—Chicago: Thompson.  
(Rommes March) . . . . . 4.09  
2—Chicago: Jenkins.  
(Gottselig, Trudel) . . . . . 15.53  
Pun.: Buswell, MacKenzie, Shill, Goupille.

Deuxième période  
Pas de point.  
Pun.: Wiebe, March, Browns.  
Troisième période  
3—Chicago: Seibert (Thompson) . . 4.36  
4—Canadien: Willson,  
(Mantha, Blake) . . . . . 9.14  
5—Chicago: Dahlstrom,  
(Connolly, Shill) . . . . . 18.30  
Pun.: Raymond, Dahlstrom.

## La série Québec-Verdun débutera dimanche au Forum

La ligue Sénior de Québec a tenu une assemblée pour décider les dates de la série finale entre les As et les Maple Leafs de Verdun. L'assemblée fut tumultueuse, car les As de Québec, veulent à tout prix que la série soit réduite à cinq parties au lieu de sept ce qui permettrait aux champions de la ligue Sénior de Québec de prendre part aux éliminations provinciales et à la série pour la Coupe Allan. Mais la ligue est opposée à ce geste et est anxieuse que la série soit de 4 dans 7.

Quelque soit la décision définitive prise, la série entre les deux clubs débutera dimanche après-midi au Forum.

La Q.A.H.A. a obtenu un délai d'une semaine, c'est-à-dire, jusqu'au 26 prochain, pour proclamer son champion.

## Ecoliers en vacances dans les Laurentides

Les élèves du Lower Canada College de Montréal, au nombre d'une centaine, sont actuellement en congé dans les Laurentides, à Ste-Marguerite, où ils se sont rendus mercredi matin pour faire du ski sur les collines de cette région si pittoresque. Ces jeunes collégiens, parmi lesquels on remarque déjà d'excellents skieurs, auront l'occasion de skier dans les conditions les plus favorables que nous ayons encore eues depuis le commencement de la saison. La neige est en effet abondante et la température a été satisfaisante toute la semaine. Le groupe a quitté la gare Windsor dans des wagons spéciaux mis à sa disposition par la compagnie du C.P.R. Il reviendra en ville samedi.

## Cyclone Lecavalier aura une lourde tâche dans son match de championnat, au Stadium, ce soir

"L'on a fait circuler la rumeur que je n'étais qu'un champion de paille." Les experts du sport de la lutte constateront certainement qu'en acceptant Aristide DuTremble comme adversaire, ce n'est pas le dernier venu chez les 142 livres que j'aurai à battre". Voilà la réflexion que faisait le champion de la province et des Cantons de l'est à un groupe d'amis qui étaient allés le voir à l'entraînement.

Les deux titres et les deux ceintures seront en jeu ce soir, dans ce match de championnat à finir, à la salle Delorimier, située dans l'édifice du stade de baseball Montréal, rue Delorimier.

Une autre rencontre de deux dans trois limitée à une heure mettra aux prises deux anciens champions du monde, Clément Durocher et Bob Girard.

Dans le numéro d'ouverture Jolix Marchand fera face à Fred Bourgeois.

Le deuxième match au programme sera entre Jack Miller et Paul Durocher.

Jack Riley, qui vient de défendre son championnat du monde avec succès contre Graham Stockton, mesurera ses forces contre Jack Larouche qui a donné tant de fil à retordre à Harry Madison récemment.

Vu l'importance de ce match le promoteur Julien a obtenu de la Commission Athlétique la permission de commencer la rencontre de championnat à 10 heures, quitte à revenir par la suite à la deuxième rencontre principale.

## POSITION DES CLUBS

### LIGUE NATIONALE (Section Canadienne)

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Toronto	22	14	8	131	113	52
Américain	16	16	11	93	94	43
Canadien	16	17	11	110	119	43
Maroons	12	28	5	93	136	29

### (Section Américaine)

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Boston	28	11	6	130	83	62
Rangers	26	13	5	139	86	57
Chicago	14	22	9	94	126	37
Détroit	10	33	11	86	119	31

### LIGUE INT.-AMERICAINE (Section Est)

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Philadelphie	23	16	2	113	85	48
Providence	21	14	6	94	71	48
New Haven	12	23	6	76	100	30
Springfield	8	28	7	81	127	23

### (Section Ouest)

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pts
Cleveland	22	10	10	105	96	54
Pittsburgh	20	18	7	83	87	47
Syracuse	18	17	6	121	105	42

## PARTIE D'AUJOURD'HUI

### LIGUE JUNIOR (Finale)

Verdun vs Victoria (4e partie d'une série de 2 dans 3; les clubs sont égaux avec chacun une victoire et une partie nulle.)

## LUTTE-CE SOIR AU STADIUM

Finale: Cyclone LECAVALIER vs Aristide DUTREMBLE.

RESERVATIONS: TEL. AMherst 6043

## Les Américains annulent avec les Bruins et montent sur un pied d'égalité avec Canadien

NEW-YORK, 10. — (Spécial à "L'Illustration Nouvelle").—Les Américains sont montés sur un pied d'égalité avec le Canadien en deuxième position du classement de la section canadienne, en annulant contre les Bruins de Boston par le score de 2 à 2, devant environ 8,000 personnes.

La première période a fourni du jeu rapide et chacune des équipes a réussi un point. Bauer ouvrit le pointage sur une passe de Schmidt, mais deux minutes plus tard, le joueur de défense Joe Jerwa égalisa les chances sur une passe de Johnny Sorrell.

Autant la première période avait été dénuée de rudesse, autant la seconde a été marquée de coups d'épaules et de bousculades qui ont failli causer des batailles. Cinq minutes après le début du deuxième engagement, Lorne Carr a donné les devants aux locaux en prenant Thompson en défaut sur des passes de Chapman et de Schriener. Joe Jerwa reçut une punition de mauvaise conduite pour avoir protesté trop violemment avec les arbitres.

Peu avant le milieu de la dernière période, le joueur de défense Dit Clapper prit Robertson en

défaut après une série de passes faites avec Hollett et Schmidt. La période supplémentaire fut lente, les deux clubs étant satisfaits d'un verdict nul.

**ALIGNEMENTS**  
AMERICAINS — Buts: Robertson; défenses: Jerwa et Murray; centre: H. Smith; ailes: Beattie et Sorrell. Subs.: Gallagher, Stewart, Chapman, Anderson, Carr, Wiseman, Schriener.

BOSTON — Buts: Thompson; défenses: Shore et Portland; centre: Cowley; ailes: Sands et Getliffe. Subs.: Clapper, Welland, Goldworthy, Pettinger, Hollett, Dumart, Schmidt, Jackson, Bauer.

Arbitres: Mickey Ion et Johnny Mitchell.

**SOMMAIRE**  
Première période  
1—Boston: Bauer (Schmidt) . . . . . 5.27  
2—Américain: Jerwa (Sorrell) . . . . . 7.22  
Punition: aucune.  
Deuxième période  
3—Américain: Carr,  
(Schriener, Chapman) . . . . . 8.05  
Pun.: Murray, Jerwa (10 min.), Clapper et Hollett.  
Troisième période  
4—Boston: Clapper,  
(Hollett, Schmidt) . . . . . 8.23  
Punition: aucune.  
Période supplémentaire  
Pas de point.  
Punition: aucune.

## RESULTATS D'HIER

**LIGUE NATIONALE**  
Maroons 3, Détroit 2.  
Chicago 4, Canadien 1.  
Boston 2, Américain 2.  
**LIGUE PROVINCIALE (Finale)**  
Sherbrooke 4, Valleyfield 2, (quatrième partie d'une série de 4 dans 7, Sherbrooke mène 3-1).  
**DETAIL INTERSCOLAIRE**  
Westmount 1, D'Arcy McGee 0, (deuxième partie d'une série de 2, total des points; D'Arcy McGee gagne par le score total de 2-1).



L'eau d'érable se boit froide, le sirop se goûte chaud, et le bon vieux

# GIN DE KUYPER

est un régal de toutes manières!

10 onces 85c  
26 onces \$1.90  
40 onces \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695

**RECETTE ORIGINALE DE LA "PONCE":**

- Le Jus d'un citron
- Sucre au goût
- Eau bien chaude
- Une pincée de muscade
- Deux doigts de GIN de KUYPER

\*Le GIN de KUYPER ne contient pas de sucre.

## HOCKEY

FORUM Samedi 12 mars à 8 heures 30

SOIREE DES ENFANTS

## AMERICAN vs MONTREAL

Prix: \$0.25, \$0.50, \$1.75, \$1.50, \$1.25, \$1.00, 75c et 50c, taxes incluses

Tous les enfants accompagnés seront admis sur paiement de 25¢

# Les Maroons ont pratiquement éliminé les Red Wings

Leur infligeant une défaite de 3 à 2 au cours d'une joute excessivement dure, ils font pratiquement disparaître les dernières chances que le Detroit avait de participer aux éliminations.

Les Maroons qui n'ont plus rien à perdre dans la ligue Nationale ont affiché hier soir une piètre tenue alors qu'ils ont fait preuve d'une rudesse extraordinaire contre les Red Wings, alors que ces derniers se trouvaient dans l'impossibilité de répliquer, étant forcé de gagner pour conserver les quelques chances qui leur restaient.

Ces tactiques eurent pour don de faire perdre la tête aux Red Wings qui prirent des punitions inutiles avec le résultat qu'une punition infligée à Liscombe, quelques minutes avant la fin de la joute fut cause de leur défaite, Herbie Cain comptant son deuxième point pour faire gagner Maroons par 3 à 2.

Gus Marker a été le principal fauteur sous ce rapport et sa lâche attaque sur Syd Howe, qu'il venait de faire tomber et qu'il frappa alors qu'il était par terre, a tout probablement été la cause de la défaite des Red Wings. Marker fut un homme marqué par la suite et tous les joueurs du Detroit firent tout en leur possible pour venger Howe avec le résultat que Marker en reçut pour son argent.

Cette attaque de Marker marqua la première bataille de la deuxième période. Howe reçut une punition mineure pour avoir bousculé Marker pendant que celui-ci recevait cinq minutes. Vers la fin de la période, Jimmy Ward et Ebbie Goodfellow en sont venus aux prises. Ces deux joueurs se mirent à se bousculer devant les buts de Normie Smith, où Goodfellow fit tomber Ward. Les arbitres sifflèrent et une mineure fut imposée à Goodfellow, mais alors que le grand joueur des Red Wings revenait sur ses pas, Ward laissa tomber son bâton et ses gants, mais Goodfellow plus rapide que lui, lui porta un solide direct à la mâchoire. Stew Evans s'élança sur Goodfellow par terre, pour se tenir sur lui et mettra fin aux hostilités. Tous deux reçurent des majeures, de sorte que Goodfellow reçut en tout sept minutes de punitions contre cinq pour Ward.

Les Red Wings perdent par cette défaite pratiquement toute chance de participer aux éliminations. Le Detroit se trouve maintenant trois parties en arrière des Black Hawks qui ont défait le Canadien hier soir, avec seulement quatre parties à jouer contre trois pour le Chicago.

La joute fut intéressante par instants, à d'autres périodes elle était tout à fait terne. Les Red Wings prirent l'avantage en moins de trois minutes lorsque Syd Howe, prit une passe d'Herbie Lewis pour déjouer Beveridge du milieu de la zone défensive des Maroons. Huit minutes plus tard, Blinco comptait seul pour égaliser le score, alors qu'il s'empara de la rondelle dans le territoire des Red Wings et pendant que Wares et Bowman tentaient de la retenir, laissa partir un coup qui déjoua Normie Smith.

Un peu plus de trois minutes après le début de la deuxième période, Herbie Cain compta le premier de ses deux points pour donner l'avantage à son club. Il prit le retour du lancer de Gracie, qui avait pris la rondelle de Marker pour déjouer Smith.

Quelques instants après, Marker attaqua à Howe et reçoit une majeure pendant qu'on impose une mineure à Howe, qui est remplacé par pénitencier par Ronnie Hudson, devant se retirer à la chambre des joueurs pour aller faire panser une joue enflée. Au cours de cette période, il y eut très peu de hockey. On jouait l'homme plutôt que le disque.

Trottier et Lamb se bousculent le long de la bande et lorsqu'Aggie Smith leur impose chacun une mineure, Trottier ne se gêne pas pour lui dire ses vérités, le bousculant en même temps, sans que l'arbitre ne fasse quoique ce soit.

Cette punition vient presque immédiatement après celle de Marker et Howe, de sorte que le banc du pénitencier est encombré avec Marker et Trottier des Maroons et Hudson et Lamb des Red Wings. Les deux équipes jouent quatre

contre quatre, puis Hudson saute sur la glace à la place de Howe, mais perd de magnifiques chances alors que les Red Wings jouent cinq contre quatre pendant trois minutes sans pouvoir réussir à compter. Au retour de Lamb et Trottier, le Detroit a encore l'avantage d'un homme et Jack Adams lance cinq avants sur la glace, mais sans succès. La période tire à sa fin, et tous les joueurs se cherchent querelle. Ward bouscule Goodfellow d'un bout à l'autre de la glace et devant les buts de Smith, le gros joueur de défense des Red Wings le fait tomber. En se relevant, ils en viennent aux prises et Goodfellow reçoit une mineure pour l'avoir fait tomber et les deux joueurs des majeures pour s'être battus.

Au début du dernier engagement, l'arbitre Bert McCaffrey s'est montré d'une obligeance exceptionnelle à l'égard des Maroons, alors qu'il arrêta le jeu parce que les Maroons, croyant qu'ils avaient un joueur au pénitencier, n'avaient envoyé que cinq joueurs sur la glace.

Les Red Wings égalèrent de nouveau le score au début de la troisième période lorsque Bucko McDonald donna une passe parfaite à Joe Lamb, après avoir été repoussé en arrière des buts. Tous les joueurs des Maroons se trouvaient massés au tour de lui, mais aucun ne put toucher à la rondelle; qui arriva à Lamb qui se trouvait seul devant Beveridge qu'il n'eût aucune difficulté à déjouer.

Marker et Hec Kilrea se bousculent et sont tous deux punis. Sur le banc du pénitencier, Marker doit se faire traiter, il saigne de la bouche. Quelques instants plus tard, sur une mise en échec, Bucko McDonald se laisse tomber sur Marker après l'avoir fait tomber par terre.

Liscombe lève ensuite le bâton sur lui et se fait prendre en défaut et doit prendre le chemin du pénitencier. Durant son absence, les Maroons attaquent en masse, et Cain reçoit finalement une passe pour déjouer Smith. Le gros gardien de buts des Red Wings se lance par terre pour tenter de bloquer la rondelle, mais glisse trop loin et le disque passe du bout de ses pieds, pour prendre le coin du filet.

Alors qu'il ne restait que soixante-quinze secondes de jeu, Jack Adams retira Normie Smith pour tenter d'égaliser le score, mais les Red Wings ne peuvent obtenir un seul lancer sur Beveridge, pendant que les Maroons viennent bien près de compter à deux reprises en lançant la rondelle vers les buts déserts.

Bill Beveridge qu'on critiquait la semaine dernière s'est montré très solide dans ses buts, pendant que Maurice Croghan affichait une magnifique tenue sur la défense, où il remplaçait Desse Smith qui bien qu'en uniforme n'était pas suffisamment remis pour jouer.

La ligne Cain-Gracie-Marker a été la meilleure, car Marker en plus de chercher noise aux joueurs du Detroit a fait beaucoup de travail. Herbie Cain compta les deux points, mais ses deux coéquipiers y ont largement contribué.

**DETROIT** — Buts: N. Smith; défenses: Young et McDonald; centre: Lewis; ailes: Howe et Hudson. Subs.: Goodfellow, Bowman, Aurie, Barry, Wares, Liscombe, Kilrea, Lamb, Motter.

**MAROONS** — Buts: Beveridge; défenses: Wentworth et Evans; centre: Gracie; ailes: Marker et Cain. Subs.: Shields, Croghan, Ward, Northcott, Trottier, Shannon, Blinco, Robinson, D. Smith.

Arbitres: Smith et McCaffrey.

**Première période**

1—Detroit: Howe (Lewis) . . . . . 2.57

2—Montréal: Blinco . . . . . 10.42

Punition: aucune.

**Deuxième période**

3—Montréal: Cain (Marker, Gracie) 3.15

Pun.: Howe, Trottier, Lamb, Marker (maj.), Goodfellow (min. et maj.), Ward (maj.).

**Troisième période**

4—Detroit: Lamb (McDonald) . . . . . 6.19

1—Montréal: Cain (Marker, Gracie) 10.20

Pun.: Kilrea, Marker, Liscombe.

## Dans le sud...

Chez les Yankees

**ST. PETERSBURG, Floride.** — Jos Gordon et Bill Knickerbocker continuent à se disputer la position de deuxième-but régulier du club pour la prochaine saison, mais Gordon impressionne plus.

Chez les Cardinals

**ST. PETERSBURG, Floride.** — Sammy Baugh, le joueur de football professionnel, a trouvé aujourd'hui que ses activités dans ce sport, lui ont permis de se conserver en excellente condition. Il déclare que s'il peut se trouver une position de régulier avec les Cardinals il abandonnera le football.

Chez les Phillies

**BILOXI, Miss.** — Les Phillies comptent sur Earle Brown ou Gene Corbett pour remplacer Dolph Camilli au premier-but. Brown se distinguera à cette position l'an dernier et le président Nugent et le gérant Jimmy Wilson le considèrent hautement.

Chez les Cubs

**AVALON, Cal.** — Phil Cavaretta s'alignera au premier-but avec les réguliers quand les Cubs joueront leur première partie entre eux aujourd'hui, au camp d'entraînement, ici.

Chez les White Sox

**PASADENA, Californie.** — Bob Uhle, George Glick et Jess Dohernic passeront tour à tour au monticule quand les White Sox joueront leur première partie entre eux, ici, dimanche prochain.

Chez les Brooklyn

**CLEARWATER, Cal.** — Les Dodgers ont continué leur entraînement hier après une journée de repos en respect pour feu Stephen W. McKeever. Aujourd'hui Grimes fera jouer une partie et les quatorze lanceurs formeront pratiquement les deux clubs. Toutefois, les trois receveurs, Babe Phelps, Roy Spencer et Paul Chervinko, de même que Bert Haas, Kiki Cuyler, Winsett et Hassett pourront être employés.

## AUTRE VICTOIRE DU CLUB SHERBROOKE

**SHERBROOKE, 10.** — (Spécial à L'illustration Nouvelle) — Le Sherbrooke a remporté sa troisième victoire de la série de 4 dans 7, pour le championnat de la ligue Provinciale, dans la quatrième joute de la série, disputée ici, ce soir. Les locaux l'ont emporté par le score de 4 à 2.

La première période n'a pas fourni de point, mais a été marquée de jeu rude. Dans la seconde, le Valleyfield a ouvert le pointage, mais lorsque la période se termina les locaux avaient un avantage de 3 à 1. Chacun des clubs compta un point dans la dernière période.

Harris a été la vedette des vainqueur avec Roger Cormier. Le premier s'assura deux points et un assist, tandis que Cormier figura dans deux points. Rolland Reeves a compté les deux points des vaincus.

ALIGNEMENTS

**SHERBROOKE** — Buts: Séguin; défenses: Frénette et Leroux; centre: Harris; ailes: Cormier et Gagnon. Subs.: Laforest, Henri, Kelly, Roy, Bastien, Ranger.

**VALLEYFIELD** — Buts: Lascelles; défenses: Matte et Philbin; centre: Hamel; ailes: Goulet et Reeves. Subs.: Landreville, Lilly, Denault, Deschamps, Haworth, Gullbault, Boyer.

Arbitres: Bennett et Denault.

**SOMMAIRE**

**Première période**

Pas de point.

Pun.: Gagnon, Goulet, Boyer, Landreville.

**Deuxième période**

1—Valleyfield: Reeves . . . . . 4.32

2—Sherbrooke: Harris (Ranger) . . . . . 8.20

3—Sherbrooke: Cormier, (Frénette, Harris) . . . . . 8.35

4—Sherbrooke: Roy (Laforest) . . . . . 12.03

Pun.: Matte, Kelly.

**Troisième période**

5—Sherbrooke: Harris (Cormier) . . . . . 9.57

6—Valleyfield: Reeves (Boyer) . . . . . 17.00

Punition: aucune.

## Beavers vs St. Patrick

**QUEBEC, 20.** — Les Beavers, champions de la ligue Junior de Québec, rencontreront le St. Patrick de Sherbrooke, dans l'ouverture de la série pour le championnat provincial, ici-samedi.

## BOB BIRNO ET IVAN RASPUTIN EN FINALE A LA SALLE MUNICIPALE DE SAINT-HENRI

Henri Pilotte fera ses débuts comme lutteur professionnel, contre Grégoire.—Sonnenberg défendra son titre lundi soir.

L'Italien Bob Birno, qui a gagné facilement une bonne bourse cette semaine, en se faisant payer un contrat non rempli, n'aura pas cette chance, ce soir, à la salle municipale de St-Henri, car les organisateurs Samson ont pris leurs précautions. Le Russe à l'incroyable malice, Ivan Rasputin, sera sur les lieux pour le harceler dans la rencontre principale. Birno n'est pas craintif et bien qu'il sache que son rival recevra une forte somme s'il le bat magistralement il se promet de démolir Rasputin.

La semi-finale, qui mettra aux prises le fougueux et agressif Sam Chuck contre le déloyal et rude Irlandais, Pat Barry, est susceptible d'attirer la majorité des amateurs de l'ouest. Le numéro spécial présentera pour la première fois le fameux boxeur, Henri Pilotte devenu lutteur professionnel contre le rude Lucien Grégoire. Cette rencontre attirera aussi l'attention du public de St-Henri. Le champion du monde, Aurèle LeBel, rencontrera Al Tucker dans un match revanche et Georges Desparois sera opposé à Pit Lemieux.

A la salle Saint-Jean

Le lutteur acrobate, Bill O'Brien, est en voie de revenir au plus haut sommet, car la Commission Athlétique sur la pression du promoteur Sylvio Samson, vient de remettre un ordre au champion de la province et maître du coup de beller, Young Sonnenberg, de défendre son titre et sa ceinture, lundi soir, à la salle Saint-Jean contre O'Brien qui vient de battre d'éclatante façon les plus sérieux aspirants.

O'Brien est redoutable et nombreux sont ceux qui le craignent à cause de sa rapidité à administrer les plus terribles coups de toutes sortes et à cause de sa souplesse sans égale qui lui permet de se défendre facilement des prises les plus fameuses, sans compter ses aptitudes acrobatiques qui sont une réelle frayeur pour ses adversaires.

## MARCEL LAROCHELLE A ETE SUSPENDU

Arthur Lapierre, président de la Québec Amateur Hockey Association, a annoncé hier que Marcel Larochelle, joueur de défense du Sherbrooke, de la Ligue Provinciale Senior de hockey, a été suspendu pour une période indéfinie, sur la recommandation du président P. Horace Boivin.

Larochelle a été puni pour avoir attaqué un arbitre dans une joute Sherbrooke-Valleyfield, et il ne s'est pas aligné hier soir.

## LE JOCKEY GEORGE WOLF SUSPENDU

**LOS ANGELES, 10.** — Les Commissaires de Santa Anita ont suspendu George Wolf pour la balance de la réunion pour avoir frappé le jockey Johnny Adams au début du handicap de Santa Anita samedi dernier.

Les commissaires prétendent que Wolf a donné un coup de fouet à Adams parce que le cheval de ce dernier, Count Atlas, dévia et barra la route à Seabiscuit. Wolf a dû alors ralentir et des observateurs prétendent que cet incident a largement contribué à sa défaite.

## MARCHE TRIOMPHALE DU CAP SAINT-MARTIN

Le Cap St-Martin a continué sa marche victorieuse dernièrement en triomphant du Foresta par 4 à 1, du Paul Corbeil par 3 à 1 et en annulant avec le St-François-Xavier par 3 à 3. Le club aimerait à recevoir un bon club amateur, le Royal Ste-Rose préféré. Pour informations s'adresser à P. Archambault, tél. l'Abord à Plouffe, 117 sonnez 3, Cap St-Martin.

des acrobatiques qui sont une réelle frayeur pour ses adversaires.

Sonnenberg a commencé à se préparer pour la défense de son championnat et lundi à la salle Saint-Jean il déclare que le coup de beller aura le meilleur, Henri Dufresne, qui fait des siennes depuis plusieurs semaines sera opposé en semi-finale à un adversaire qui a garanti de pouvoir le calmer, l'Italien, Bob Birno. Trois autres rencontres sont actuellement en préparation par l'organisateur Jos Samson et seront ajoutées à ce programme.

Le vétéran lutteur, Eugène Tremblay, qui fut toujours entraîneur de lutte malgré qu'il ait pris sa retraite comme lutteur actif donnera une pratique aux membres du gymnase Samson, samedi soir. Entre autres, il donnera un entraînement à celui dont le tempérament est bien difficile et qui se fâche facilement Henri Dufresne.

Il y aura pour cette circonstance une grande variété de représentations athlétiques qui seront sous le contrôle de l'organisateur, Jos Samson. Les concurrents qui veulent entrer dans le tournoi pour le championnat du monde à 160 livres devront être tous présents pour donner un aperçu de leurs talents.

Le jeune et phénoménal hercule de 124 livres, Paul Plourde, donnera une démonstration de sa force demain soir, au gymnase Samson, quand il tentera de briser son record du devissé au bout du bras qui est de 180 livres. Il tentera aussi de développer un peu plus que cette pesanteur.

Noël Langlois, le puissant haltérophile champion de la ville poids mi-lourd, s'attaquera à huit records reconnus par la Fédération des poids et haltères.

Les organisateurs de lutte Samson sont à préparer une grande réception pour les athlètes après la soirée de demain soir. Les dames qui accompagneront les membres seront admises gratuitement pour assister aux pratiques de demain.

## Ce soir - Lutte

A LA SALLE  
**Saint-Henri**  
PLACE ST-HENRI  
**BOB BIRNO**  
vs **IVAN RASPUTIN**  
**Sam Chuck vs Pat Barry**  
**Henri Pilotte vs Lucien Grégoire**  
25c, 35c, 50c - Réservez vos billets au  
Gymnase Samson Tél. AM. 6974  
ou chez le tabaciste  
**J. CHARTIER**  
4061-7 Notre-Dame Ouest, - WE. 0021

## REPARATIONS ELECTRIQUES

Spécialités:  
Souffleurs  
Magnets  
SOUDURE:  
Freins et amortisseurs  
**Georges Daigneault Lée**  
4350 Ave Papineau - AM. 2141



MONTREAL, VENDREDI,  
11 MARS, 1938

Vol. VIII — N° 228 — 24 pages  
Téléphone: FAlkirk 1171\*

### Les Maroons ont pratiquement éliminé les Red Wings



**PAUL THOMPSON** a pratiquement assuré une place aux Black Hawks dans les éliminations pour la coupe Stanley, alors qu'il a compté un point et aidé à en compter un autre. Par sa victoire sur le Canadien, hier, les Black Hawks se sont placés trois parties en avant des Red Wings, qui n'en ont plus que quatre à jouer.



**HERBIE CAIN** a été le héros de la victoire des Maroons, hier soir. Celle-ci a pratiquement mis fin aux espoirs des Red Wings de participer aux éliminations pour la coupe Stanley. Cain compte les deux derniers points pour assurer la victoire de son club qui l'a emporté par 3 à 2.



Bien qu'ayant été déjoué à deux reprises hier soir, alors que les Bruins annulaient contre les Américains, **TINY THOMPSON**, gardien de buts des Bruins, conserve encore une avance de trois points sur Dave Kerr, son plus proche rival pour le trophée Vézina, décerné au meilleur gardien de buts.



**DON WILLSON**, autrefois avec les Leafs de Verdun, a sauvé le Canadien d'un blanchissage hier soir à Chicago, alors qu'il a compté l'unique point du Tricolore au milieu de la troisième période. Cette défaite a permis aux Américains de monter sur un pied d'égalité avec le Canadien.



**HENRI PILOTTE**, ancien boxeur poids-plume, est devenu lutteur, et fera ce soir ses débuts comme tel alors qu'il rencontrera Lucien Grégoire dans une des préliminaires au programme de lutte à l'affiche à la salle Municipale de St-Henri. Reconnu comme solide cogneur au cours de sa carrière pugilistique, Pilotte devrait être fort dangereux comme lutteur.



**MAX BAER** fera ses preuves ce soir. Il rencontre Tommy Farr au Madison Square Garden et cette rencontre servira à démontrer si réellement il est redevenu sérieux. Lorsqu'il fut présenté lors du combat Mann-Louis il fut évident qu'il était populaire à New-York et pour peu qu'il remporte la victoire ce soir devrait obtenir de beaux engagements.